

# AKDN

RESEAU AGA KHAN DE DEVELOPPEMENT

## Informations de base sur le secteur de la société civile au Mali



Etude commanditée par l'AKDN et réalisée par M.Bréhima BERIDOGO (Consultant)

RAPPORT FINAL  
Version révisée, 2008

PROGRAMME SOCIETE CIVILE

---

Les résultats, analyses, interprétations et conclusions exprimés dans ce document sont entièrement ceux des auteurs et non nécessairement ceux d'AKDN. Ils ne devraient en aucun cas lui être attribués.

© Droits d'auteur, octobre 2008  
Programme Société Civile  
Réseau Aga Khan de Développement

Conception de la couverture : AKDN  
Imprimerie : WAG  
Photographies de la couverture : ADN

## **Remerciements**

Le Réseau Aga Khan de Développement remercie les autorités administratives et communales pour l'appui apporté à son équipe d'enquêteurs. Il exprime aussi toute sa gratitude aux personnes ressources qui ont organisé les débats dans les cercles. Enfin, de vifs remerciements sont adressés aux membres des groupes de références et les participants à l'étude sans lesquels rien n'aurait été possible.

Que toutes les structures et personnes ayant contribué, de près ou de loin à ce travail, trouvent ici l'expression de sa gratitude.

# AKDN

---

RESEAU AGA KHAN DE DEVELOPPEMENT

[www.akdn.org](http://www.akdn.org)

[info.mali@akdn.org](mailto:info.mali@akdn.org)

# Table des matières

Liste des sigles et abréviations .....	8
Résumé.....	11
Introduction.....	13
Méthodologie .....	14
<b>Première partie : Synthèse</b>	
<b>I. Structure des OSC du Mali</b> .....	20
<b>1.1 Présentation</b> .....	20
1.1.1 Nombre .....	20
1.1.2 Typologie des OSC .....	20
1.1.3 Efficacité des différents types d'OSC .....	23
1.1.4 Vitalité des différents types d'OSC du Mali .....	23
<b>1.2. Ancrage des OSC</b>	
1.2.1 Insertion des OSC dans le tissu social.....	23
1.2.2 Coordinations des 12 types d'OSC au Mali .....	24
1.2.3 Pratiques des OSC et cadre Réglementaire .....	24
1.2.4 Organisations de soutien aux OSC au Mali.....	24
1.2.5 Capacités des 12 types d'OSC.....	24
<b>II. Environnement</b>	
<b>2.1. Environnement légal</b>	
2.1.1 Lois et décrets régissant l'intervention des OSC .....	25
2.1.2 Processus d'enregistrement (Déclaration et reconnaissance officielle) .....	25
2.1.3 Liberté d'expression (possibilité de critique et critique effective du Gouvernement).....	25
2.1.4 Régime des impôts accordé aux 12 types d'OSC .....	26
2.1.5 Régime des impôts accordé aux donateurs de chacun de ces 12 types d'OSC .....	26
<b>2.2 Relations Etat / OSC</b>	
2.2.1 Appréciation générale.....	26
2.2.2 Indépendance des OSC .....	26
2.2.3 Opportunités de dialogue Etat / OSC .....	26
2.2.4 Soutien de l'Etat aux différentes entreprises des OSC.....	27
<b>2.3 Relations OSC / Entreprises</b>	
2.3.1 Attitude générale des Entreprises .....	27
2.3.2 Indépendance des OSC vis-à-vis des entreprises .....	27
2.3.3 Cadres de concertation Entreprises/ OSC.....	27
2.3.4 Appui des Entreprises aux différents types d'OSC .....	27

### **III. Valeurs**

<b>3.1 Démocratie</b> .....	28
3.1.1 Pratique de la démocratie au sein des différents types d'OSC.....	28
3.1.2 Promotion de la démocratie par les différents types d'OSC .....	28
<b>3.2 Transparence</b>	
3.2.1 Pratique de la transparence financière dans les différents types d'OSC.....	28
3.2.2 Promotion de la transparence au sein du Gouvernement par les différents types d'OSC..	28
3.2.3 Promotion de la transparence par les différents types d'OSC au niveau des Entreprises...	29
<b>3.3 Tolérance</b>	
3.3.1 Pratique de la tolérance par les différents types d'OSC.....	29
3.3.2 Promotion de la tolérance par les différents types d'OSC .....	29
<b>3.4 Pacification / Construction de la paix</b>	
3.4.1 Différents types d'OSC et lutte contre la violence et les conflits .....	29
3.4.2 Différents types d'OSC et lutte pour la paix .....	29
<b>3.5 Equité du genre</b>	
3.5.1 Différents types d'OSC et pratique de l'équité du genre .....	30
3.5.2 Différents types d'OSC et promotion de l'équité du genre.....	30
<b>3.6 Eradication de la pauvreté</b>	
3.6.1 Différents types d'OSC et lutte contre la pauvreté .....	30
3.6.2 Différents types d'OSC et promotion de la lutte contre la pauvreté.....	30

### **IV Impact**

<b>4.1 Elaboration des politiques</b>	
4.1.1 Capacité des différents types d'OSC à influencer les politiques publiques au niveau des Gouvernements locaux.....	30
4.1.2 Capacité des différents types d'OSC à influencer les politiques publiques au niveau national.....	31
<b>4.2. Responsabilité du Gouvernement</b> .....	31
4.2.1 Capacité des différents types d'OSC à contrôler les performances de l'Etat au niveau du Gouvernement et à engager sa responsabilité .....	31
4.2.2 Capacité des différents types d'OSC à contrôler les performances de l'Etat au niveau du Gouvernement et à engager sa responsabilité .....	31
<b>4.3 Responsabilités des Entreprises</b>	
4.3.1 Capacité des différents types d'OSC à contrôler les performances des entreprises et engager leurs responsabilités.....	31
<b>4.4 Préoccupations des populations</b>	
4.4.1 Prise en compte des préoccupations des populations par les différents types d'OSC.....	32
4.4.2 Crédibilité des différents types d'OSC auprès des populations .....	32
4.4.3 Niveau de respect des différents types d'OSC par les populations.....	32

## **4.5 Autonomisation**

4.5.1 Participation des différents types d'OSC à l'autonomisation des populations marginalisées .....	32
4.5.2 Information et éducation des populations par les différents types d'OSC.....	33
4.5.3 Contribution des différents types d'OSC à l'amélioration des conditions d'existence.....	33

## **4.6 Satisfaction des besoins de la société**

4.6.1 Lobbying auprès du Gouvernement par les différents types d'OSC pour la satisfaction des besoins pressants de la société.....	33
4.6.2 Satisfaction des besoins de la société par les différents types d'OSC à travers des prestations de service ou la promotion d'initiatives d'auto assistance.....	34
4.6.3 Comparaison de l'efficacité de l'Etat à celle des différents types d'OSC en terme de satisfaction des besoins sociaux .....	34

## **Deuxième partie : les monographies locales**

Cercle de Kayes .....	35
Cercle de Yélimané.....	40
Cercle de Kita .....	44
Cercle de Dioïla .....	48
Cercle de Banamba .....	55
Cercle de Koulikoro.....	60
Cercle de Kolondiéba .....	64
Cercle de Sikasso .....	70
Cercle de Niono .....	80
Cercle de Tominian .....	86
Cercle de Ségou .....	91
Cercle de Koro .....	95
Cercle de Mopti .....	100
Cercle de Douentza.....	105
Cercle de Bourem .....	109
Cercle de Gao .....	113
Cercle de Ménaka .....	120
Cercle de Diré.....	125
Cercle de Gourma Rharous.....	129
Cercle de Tombouctou .....	134
Cercle de Kidal .....	139
Cercle d'Abeïbara .....	143
Cercle de Tin-Essako .....	147
District de Bamako .....	151

<b>Conclusion générale</b> .....	158
----------------------------------	-----

<b>Bibliographie</b> .....	160
----------------------------	-----

<b>Annexe</b> .....	161
---------------------	-----

<i>Atelier national de restitution et de validation de l'étude : information de base sur le secteur de la société civile</i>	
<i>Tableau : Rôles, forces et faiblesses des OSC au Mali</i> .....	162

## Liste des sigles et abréviations

AEEM	Association des Elèves et Etudiants du Mali
AEN	Aide de l'Eglise Norvégienne
AFDI	Association Française pour le Développement International
AFK	Association des Femmes de Kadiolo
AGETIPE	Agence d'Exécution des Travaux d'Intérêt Public Pour l'Emploi
AGR	Activités Génératrices de Revenus
AID	Agence Internationale pour le Développement
AJM	Association des Femmes Juristes
AMADER	Agence Malienne pour le Développement de l'Electrification Rurale
AMAPROS	Association Malienne pour la Promotion du Sahel
AMUPI	Association Malienne pour l'Unité et la Promotion de l'Islam
ANPE	Agence Nationale Pour l'Emploi
AOPP	Association des Organisations Professionnelles Paysannes
APDF	Association pour la Promotion et la Défense des Droits des Femmes
APE	Association des Parents d'Elèves
APECAM	Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture
ARBB	Association des Ressortissants de Banamba à Bamako
ARDIL	Action pour la Recherche et le Développement des Initiatives Locales
ASACO	Association de Santé Communautaire
AV	Association Villageoise
CADB	Cellule d'Appui au Développement à la Base
CAFO	Coordination des Associations et ONG Féminines
CCA-ONG	Comité de Concertation et d'Appui aux Organisations Non Gouvernementales
CCAU-ONG	Coordination des Actions d'Urgence des Organisations Non Gouvernementales
CCC	Centre de Conseil Communal
CDP	Comité de Développement Participatif
CENAFOD	Centre National d'Appui et de Formation pour le Développement des Ressources Humaines
CEP	Certificat d'Etude Primaire
CEPROCIDE	Centre de Promotion de la Citoyenneté pour le Développement Durable à la base
CGS	Comité de Gestion Scolaire
CLO	Comité Local d'Orientation
CMDT	Compagnie Malienne pour le Développement des Textiles
CNJ	Coordination Nationale des Jeunes
CNSC	Conseil National de la Société Civile
CPC	Coopérative des Producteurs Cotonniers



CRA	Chambre Régionale d'Agriculture
CRO	Comité Régional d'Orientation
CR-ONG	Coordination Régionale des Organisations Non Gouvernementales
CSCOM	Centre de Santé Communautaire
CSTM	Confédération Syndicale des Travailleurs du Mali
CV	Cellule Villageoise
DEF	Diplôme d'Etude Fondamentale
DLCA	Délégation Locale des Chambres d'Agriculture
EDM	Energie du Mali
FECONG	Fédération des Collectifs des Organisations Non Gouvernementales
FEJEDENOM	Femme Jeune et Développement au Nord du Mali
FELASCOM	Fédération Locale des Associations de Santé Communautaire
FENAM	Fédération Nationales des Artisans du Mali
FENAPEEM	Fédération Nationale des Parents d'Elèves et Etudiants du Mali
FENASCOM	Fédération Nationale des Associations de Santé Communautaire
FODESA	Fonds de Développement en zonesahélienne
FOMADDH	Forum Malien d'Appui à la Démocratie et aux Droits Humains
GDRN5	Gestion Décentralisée des Ressources Naturelles en 5 <sup>ème</sup> Région
GIE	Groupement d'Intérêt Economique
GP/DCF	Groupe Pivot / Droit et citoyenneté de la Femme
GP/GRN	Groupe Pivot / Gestion des Ressources Naturelles
GP/SP	Groupe Pivot Santé Population
IEC	Information Education Communication
IR	Islamic Relief
IRUK	Islamic Relief Kingdom
IST	Infection sexuellement Transmissible
ITS	Impôts et Taxes sur les Services
LIEMA	Ligue Islamique des Etudiants du Mali
OADS	Organisation d'Appui pour le Développement du Sahel
OGM	Organisme Génétiquement Modifié
OMAES	Organisation Malienne pour l'Aide à l'Enfance du Sahel
OPEF	Organisation Panafricaine des Femmes
OPP	Organisation de Propriété de la Population
ORTM	Office des Radios et Télévisions du Mali
OSC	Organisations de la Société Civile
PADI	Partenariat au Développement Intégré
PAIB	Programme d'Appui aux Initiatives de Base

PAIDS	Programme d'Appui aux Initiatives Locales de Développement du Diocèse de San
PAM	Programme Alimentaire Mondial
PDESC	Programme de Développement Economique, Social et Culturel
PGP	Programme de Gouvernance Partagée
SECO-ONG	Secrétariat de Concertation des Organisations Non Gouvernementales
SEXAGON	Syndicat des Exploitants Agricoles de l'Office du Niger
SLACAER	Service Local d'Appui Conseil, d'Aménagement et d'Equipement Rural
SNEC	Syndicat National de l'Education et de la Culture
SODAC	Solidarité de Développement et Actions Communautaires
SOTELMA	Société des Télécommunications du Mali
SYCOV	Syndicat des Producteurs de Coton et du Vivier
SYLDEF	Syndicat Libre de l'Enseignement Fondamental
SYMOR	Syndicat Malien des Producteurs de Riz
SYNAGON	Syndicat des Agriculteurs de l'Office du Niger
SYNTRAIL	Syndicat des Travailleurs du Rail
TuP	Trickle Up Programme
UACT	Union des Coopératives Agricoles de Tominian
UCD	Union Communale de Développement
UNTM	Union Nationale des Travailleurs du Mali
UACT	Union des Agriculteurs du cercle de Tominian
URCAK	Union régionale des coopératives agricoles de Kayes
URTEL	Union des Radios et Télévisions Libres
VIH	Virus de l'Immunodéficience Humaine
YIRIBA SUMA	Terminologie bambara signifiant « à l'ombre du grand arbre »

## Résumé

**Au** terme de l'étude sur le secteur de la société civile au Mali, d'abord par rapport à la structure, il apparaît que les 12 types d'OSC<sup>1</sup> existent au Mali et particulièrement dans les chefs-lieux de région. Les cercles, en fonction de leur importance, notamment le développement des infrastructures socio-économiques ont 09 à 11 types d'OSC. Les OSC qu'on ne retrouve pas souvent sont celles dites de service, de soutien et des affaires.

Les domaines d'intervention des OSC sont : l'économie, les activités génératrices de revenu, l'environnement, la santé, l'éducation, l'accès à l'eau potable, la culture, la communication, la formation, la décentralisation, la défense des droits du citoyen, la prévention des conflits, l'aide d'urgence aux populations nécessiteuses, la promotion du genre, etc.

Parmi les OSC, certaines ne sont pas dans les faits des organisations de développement. Elles sont créées uniquement pour la promotion de leurs initiateurs.

Les OSC couvrent le territoire national et sont présentes là où l'Etat est faiblement représenté.

Elles sont bien ancrées dans le tissu social et c'est là où réside leur force.

Les OSC connaissent un certain nombre de faiblesses qui les empêchent de jouer pleinement tous les rôles dévolus au secteur de la société civile. Ces faiblesses résident essentiellement dans le manque de ressources financières, matérielles et humaines. Les plus nanties sont les ONG. Cependant 20% seulement (500 sur 2 141) arrivent à accéder au financement par leur performance.

Par rapport à l'environnement, on peut, de façon générale, dire qu'il est favorable aux OSC. Par exemple, le processus d'enregistrement est simple. Mais, des difficultés existent dans certaines localités à cause de la lourdeur administrative créée par certains agents pour percevoir des faveurs des demandeurs.

En ce qui concerne les valeurs :

- la démocratie est en apprentissage et elle bute à des obstacles comme le respect des textes surtout touchant l'alternance pacifique. Sa promotion est le domaine d'intervention de certaines OSC ;
- la transparence financière, selon les ateliers, est une plaie des OSC. Seules celles ayant un financement extérieur procèdent à des audits et ont des écritures comptables lisibles à cause des exigences des bailleurs;
- la tolérance est une valeur cardinale des OSC. Sa promotion est partout généralisée ;
- la paix est aussi une préoccupation des OSC. Certaines en ont fait leurs activités principales, particulièrement au Nord ;
- la pratique de l'équité du genre est fonction de la nature de chaque OSC. Des efforts sont faits par plusieurs d'entre elles. Souvent un blocage existe à cause des mœurs et coutumes surtout avec les organisations traditionnelles ;
- la lutte contre la pauvreté est au cœur de la mission des OSC de développement, comme l'ont affirmé tous les ateliers. D'ailleurs, cet objectif demeure la finalité des différents domaines d'intervention.

Aussi, en parlant d'impact, les participants à l'étude affirment que les OSC améliorent les conditions de vie des populations et qu'elles participent à leur information et à leur éducation. Elles sont amenées à faire des prestations de services pour d'autres partenaires. Ainsi elles

---

<sup>1</sup> Voir 1.1.2, *Typologie des OSC du Mali*

interviennent dans la mise en œuvre de divers programmes et projets sociaux. Ce faisant, elles deviennent des acteurs incontournables dans toutes les communautés.

Plusieurs OSC œuvrent à l'autonomisation des populations marginalisées ou vulnérables (femmes, handicapés, enfants, etc.). Certaines en ont fait leur principal domaine d'intervention, on peut citer entre autres : l'AMDH, les ONG féminines, surtout la CAFO, Handicap International, ALPHALOG à Ségou, ARDIL à Tombouctou, GARI à Ménaka.

Quant à leur relation avec l'Etat, il existe différentes opportunités de dialogue. En effet, les cadres de concertation offerts par l'Etat ou imposés par les OSC constituent les moyens par lesquels celles-ci peuvent faire entendre les préoccupations du secteur ou des populations. Ainsi, elles peuvent imposer leur point de vue pour influencer les décisions politiques au plan local ou national.

Cependant, dans les faits, les influences sont rares, voire inexistantes à cause de la faiblesse de leurs capacités de pression et la non appropriation de leur rôle.

Cette faiblesse des capacités fait que les OSC n'arrivent pas à faire pression sur le Gouvernement ou sur les entreprises pour répondre aux besoins pressants de la société.

En faisant une comparaison entre l'efficacité de l'Etat et celle des OSC quant à la promptitude à satisfaire les besoins des populations, trois tendances se dégagent. Une première soutient que l'Etat est plus efficace, car disposant de plus de moyens. Une deuxième pense que les OSC sont plus efficaces car plus proches des populations et n'ayant pas de longues procédures administratives. Enfin, une troisième estime qu'il n'y a pas de comparaison possible, les deux mènent des actions complémentaires avec des rôles précis à jouer.

# Introduction

## Définition du Concept de société civile<sup>2</sup>

Il n'existe pas de définition universelle et scientifiquement rigoureuse du concept de société civile. Comme le dit Zghal "Chaque définition est une orientation de recherche qui se pose des questions spécifiques liées à une conjoncture historique<sup>3</sup>"

Lors d'un atelier tenu les 9 et 10 octobre 2001, des organisations de la société civile du Mali ont adopté la définition suivante : « *La société civile est l'ensemble des institutions (Associations, Organisations, Alliances, Syndicat, etc.) à but non lucratif, librement constituées, indépendantes du politique et de l'Administration publique et dont le but n'est pas la conquête ou l'exercice du pouvoir politique. Les institutions qui composent la société civile participent à la définition et à la mise en œuvre des politiques de développement et exercent un contrôle sur la mise en œuvre de ces politiques. Afin de réussir leur mission, les institutions doivent respecter les règles de gouvernance démocratique concernant leur fonctionnement interne, défendre les intérêts de leurs membres et contribuer au développement social, économique et culturel durable de la société<sup>4</sup>.* »

D'après Djoumé Sylla<sup>5</sup> : « *les acteurs bicéphales qui se réclament de la société civile, mais, qui, selon les circonstances, sont tantôt acteurs politiques (élus, responsables de partis politiques, etc.) tantôt acteurs de la société civile (responsables d'ONG ou d'association)* » en sont exclus.

---

<sup>2</sup> Bériidogo B. : La société civile au Mali, analyse environnementale sur les forces, faiblesses et besoins, Bamako, avril 2006, p. 9.

<sup>3</sup> Zghal A. : "Le concept de société civile et la transition vers le multipartisme", Annuaire de l'Afrique du Nord, Tome XXVIII, 1989 Paris, Edition du CNRS, p. 220.

<sup>4</sup> Programme de Renforcement de la Culture Démocratique des Organisations de la Société civile au Mali : Atelier de validation de la synthèse des rencontres sur les rôles et responsabilités de la société civile dans un contexte démocratique au Mali, octobre 2001, p. 4.

## Contexte et justification de l'Etude

Le déficit d'informations de base, solides et complètes, sur le secteur de la société civile au Mali est connu, en dépit de l'existence de répertoires des ONG. Dès lors le besoin de mettre en place une base de données solide et complète sur les genres d'organisation de société civile de qualité ayant fait leur preuve, devient une urgence. Ceci est d'autant plus pressant pour l'AKDN pour qui le secteur de la société civile dans sa diversité peut, de façon significative, contribuer à l'amélioration de la qualité de la vie des populations. AKDN entend concevoir des programmes en faveur des OSC pour les aider à être plus efficaces, dans la construction d'une vie de qualité de ses citoyens, particulièrement des plus pauvres. Aussi il devient impératif, pour les agences de l'AKDN, de s'assurer comment et avec qui travailler correctement. AKDN espère que les résultats de la présente étude apporteront un correctif aux faiblesses constatées dans l'information existante, telles que l'excès de concentration sur les ONG de développement au détriment des organisations professionnelles, organisations de culte, associations traditionnelles de base et groupes d'auto assistance.

**Objectif général :** Disposer d'informations de base sur les OSC au Mali, en vue de faciliter l'intervention de l'AKDN à leur endroit, pour les rendre plus efficaces.

### Objectifs spécifiques :

- Collecter des informations de base sur les OSC au plan national ;
- Collecter des informations de base sur les OSC au plan régional ;
- Collecter des informations de base sur les OSC au plan local.

### Résultats attendus :

- Des données sont disponibles, sur l'organisation du secteur de la société civile, au plan national, régional et local ;
- Des données sont disponibles, sur l'environnement du secteur de la société civile au plan national, régional et local ;

---

<sup>5</sup> Sylla Djoumé : Esquisse sur l'état des lieux de la société civile au Mali, forum sur la société civile et le NEPAD, avril 2002.

- Des données sont disponibles, sur les valeurs qui sous-tendent le secteur de la société civile, au plan national, régional et local ;
- Des données sont disponibles, sur l'intervention et l'efficacité des OSC, au plan national, régional et local.

### **Méthodologie**

L'étude est de nature qualitative et quantitative et la méthodologie s'articule autour de quatre dimensions, à savoir la « structure », « l'environnement », les « valeurs » et « l'impact ».

#### 1. La structure et la typologie des OSC

- genre, nombre d'OSC de développement par région ;
- domaines d'intervention ;
- forces et faiblesses ;
- enracinement, ancrage dans le tissu social.

#### 2. L'environnement

- lois et règlement les régissant ;
- relations avec l'Etat et ses démembrements locaux ;
- relations avec les entreprises ;

#### 3. Les valeurs

Attitude des OSC par rapport à

- la démocratie ;
- la transparence ;
- la tolérance ;
- la paix et la construction de la paix ;
- l'équité genre ;
- la lutte contre la pauvreté.

#### 4. Impact

Les impacts des OSC sur :

- L'élaboration des politiques ;
  - sur le plan local
  - sur le plan national ;
- Les responsabilités du gouvernement
  - sur le plan local
  - sur le plan national ;
- Les entreprises ;
- Les préoccupations des populations ;
  - L'autonomisation des populations marginalisées ;
  - La satisfaction des besoins pressants de la société.

Pour documenter ces quatre dimensions, deux stratégies ont été utilisées : la recherche documentaire et l'enquête de terrain.

#### ***La recherche documentaire***

Elle a permis de disposer d'un certain nombre d'informations sur la société civile malienne permettant de répondre, en partie, aux questions telles que :

- Quelles sont les informations/données à collecter dans les documents ?
- Quelles sont les questions à poser aux participants à l'étude par rapport à la situation du secteur de la société civile au Mali ?
- Quelle est la contribution de la société civile au développement social et économique ?

### **L'enquête sur le terrain**

Elle a permis de sillonner les régions et de rencontrer autant les populations bénéficiaires que les acteurs des OSC.

### **Les Outils de collecte de données**

Ils étaient constitués

- d'un questionnaire
- et des «groupes de discussion».

A l'issue des groupes de discussion, les participants remplissaient le questionnaire.

### **Prétest**

L'opinion et la perception du groupe de référence ont pu être recueilli lors d'un atelier d'une journée. Les questions ont été classées, à partir d'une échelle allant de : «vrai», «généralement vrai», «pas toujours vrai», «pas vrai». Pour affiner le questionnaire, le groupe de référence a recommandé deux types d'OSC avec lesquelles un entretien semi-directif a été conduit durant deux jours.

### **Echantillonnage, échantillon**

Ce groupe référence était composé de douze membres, dont deux appartenant à chacune des six catégories suivantes :

- chefs traditionnels ;
- représentants des OSC ;
- représentants du Gouvernement ;
- représentants des médias,
- représentants d'organisations de femmes
- représentants d'hommes/femmes d'affaires

Conformément au devis de recherche, l'échantillon suivant a été retenu :

- Les 8 chefs lieux de région plus le District de Bamako ;
- 2 cercles par région.

Dans chaque région, le choix des cercles a tenu compte du degré de pauvreté, d'exode ou d'enclavement et les deux extrêmes ont été retenus (le cercle le plus nanti et le cercle le moins nanti), dans la mesure du possible. En effet, les cercles de Kidal, de création récente, ont un même niveau de développement.

Sur la base de ces critères, en plus des cercles, chefs lieux de région, les 16 cercles suivants ont donc été retenus :

**Kayes** : cercles de Yélimané et de Kita.

Comparativement au cercle de Kita, le cercle de Yélimané est caractérisé par un exode massif des populations, un faible taux de scolarisation et un fort taux d'analphabétisme.

**Koulikoro** : cercles de Banamba et de Dioïla.

Banamba se situe à la lisière du Sahel et est aussi une zone de forte immigration, tandis que Dioïla se trouve dans une zone d'agriculture (coton).

**Sikasso** : cercles de Kolondiéba et de Kadiolo.

Kolondiéba est l'un des cercles les plus enclavés du Mali en opposition à Kadiolo qui est un carrefour.

**Ségou** : cercles de Tominian et de Niono.

Tominian est l'un des cercles les plus pauvres de Ségou. Il n'est pas dans la zone irriguée de l'Office du Niger comme Niono et, la CMDT n'y mène plus d'activités importantes.

**Mopti** : cercles de Douentza et de Koro.

Koro est l'un des cercles les plus isolés du Mali contrairement à Douentza qui est un carrefour vers le reste du Mali (Nord) et certains pays voisins. Ténenkou était initialement choisi, mais au moment de l'enquête, il était inaccessible à cause de la crue.

**Tombouctou** : cercles de Diré et de Gourma Rharous.

Contrairement à Diré, Gourma Rharous est l'un des cercles les plus enclavés du Mali.

**Gao** : cercles de Bourem et de Ménaka.

Les cercles de Gao s'équivalent en enclavement et en pauvreté. Ces deux cercles ont l'avantage de comprendre la composante sédentaire Songoy et la composante nomade ou semi-nomade touarègue.

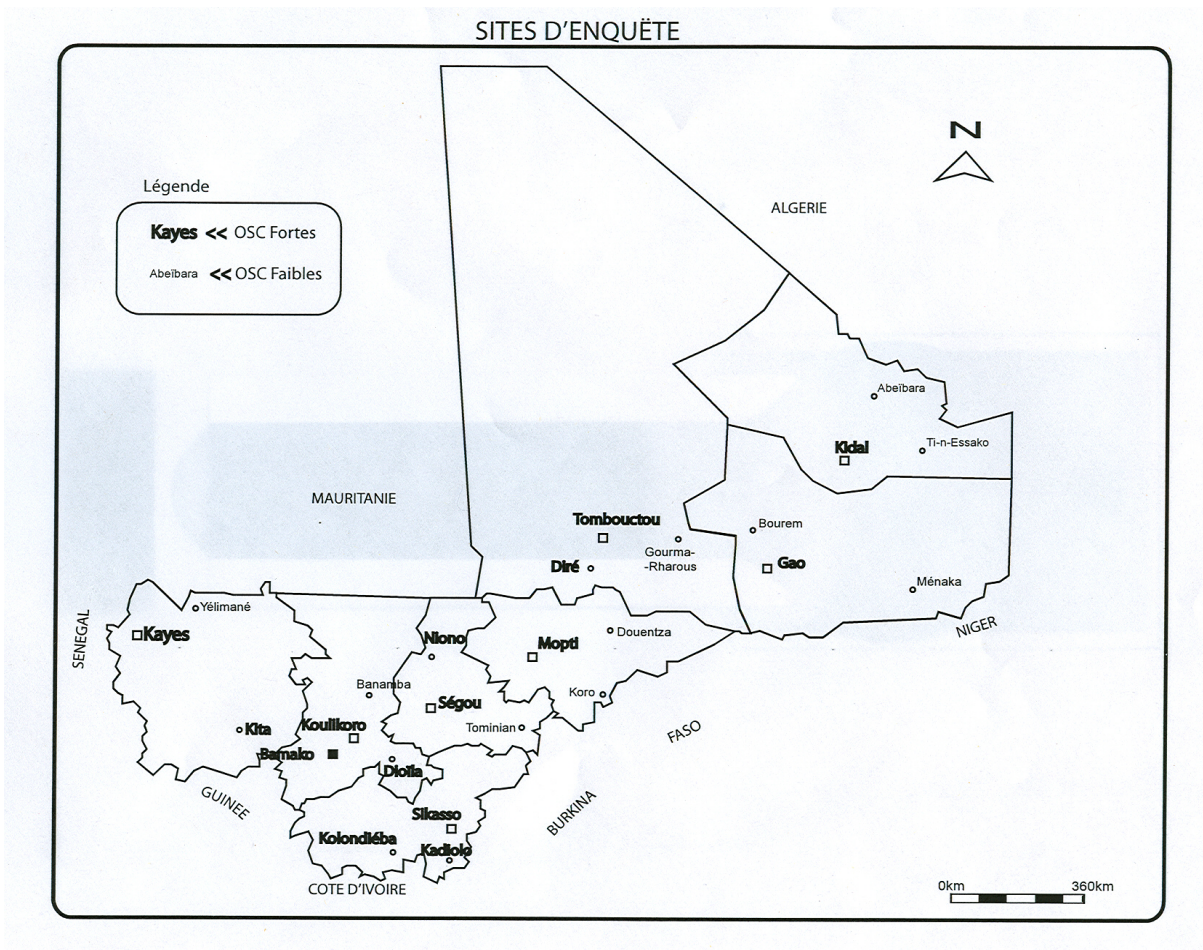
**Kidal** : cercles de Tin-Essako et Abeïbara.

Ces cercles sont de création récente et ont à peu



près un même niveau, en matière de développement d'infrastructures socio-économique.

**Le District de Bamako** a eu un seul groupe de discussion.





## **La collecte des données**

### **Les personnes ressources**

Le travail a été effectué par un consultant et huit enquêteurs ayant, chacun au moins, la maîtrise en sciences sociales et parlant, dans la mesure du possible, la langue de la localité d'enquête. Dans chaque localité, une OSC bien ancrée dans le milieu a été associée à la préparation des ateliers.

### **Animation des groupes de discussion et remplissage des questionnaires**

Pour documenter les quatre dimensions, deux OSC ont été retenues par cercle.

### **Chronogramme et durée de l'étude**

La durée totale de l'étude a été de cent trente cinq jours dont quatre-vingt dix ont été consacrés à l'enquête de terrain.

### **L'analyse et l'interprétation des données**

L'analyse des données a tenu compte de toutes les difficultés observées, lors de la collecte des données et a triangulé les informations selon les sources: cases cochées, colonne des commentaires et débats.

### **Présentation des résultats**

Cette étude comporte deux parties essentielles :

- la première partie est une synthèse des informations de base sur le secteur de la société civile au Mali ;
- la deuxième est constituée des monographies locales, donnant les principales caractéristiques des OSC selon les localités et selon les dimensions.

Le présent rapport intègre aussi la synthèse de l'atelier national de restitution et de validation.

## **Difficultés rencontrées sur le terrain**

### **Enclavement**

En plus des problèmes d'enclavement habituels de certaines localités, les pluies des mois de juillet et d'août ont accentué les difficultés de déplacement.

### **Difficulté liée à l'outil**

L'analphabétisme d'un certain nombre de membres du groupe de référence a été une source de difficulté. En effet, il est arrivé que la case cochée soit sans rapport avec le commentaire fait dans la colonne par l'intéressé. Il est également arrivé que certains participants remplissent les fiches de leurs voisins et cela a pu introduire des biais. Pour y parer, le nombre d'enquêteurs a été augmenté jusqu'à trois pour superviser, et, le cas échéant, aider certains à remplir leur fiche.

### **La faible participation des femmes**

Dans les zones nomades du nord, les femmes étaient sous représentées dans les groupes. A Abeïbara et Tin-Essako, bien qu'ayant été mobilisées, elles n'ont pas participé et sont restées muettes.

### **Absence de certaines catégories**

De part le faible niveau de développement d'Abeïbara et Tin-Essako, les représentants des hommes ou femmes d'affaires et ceux des médias n'ont pas siégé dans le groupe de référence.

## **CADRE STRATEGIQUE DES RESULTATS POUR LES QUATRE DIMENSIONS**

### **1. Structure**

#### 1.1 Présentation des OSC

- Il existe dans la région chacun des 12 types d'OSC ;
- Les 12 types d'OSC de la région sont des OSC de développement ;
- Les 12 types d'OSC de la région sont actifs.

#### 1.2 Ancrage des OSC

- De façon volontaire les communautés dans cette région donnent de leur temps à chacun des 12 types d'OSC ;
- Chacun des 12 types d'OSC reçoit des contributions en espèces ou en nature de la part des populations de cette région ;
- Il existe des fédérations de ces 12 types d'OSC dans cette région ;
- Les OSC de cette région tentent d'appliquer un contrôle systématique ;
- Il existe des organisations de soutien aux OSC dans cette région ;
- Chacun des 12 types d'OSC dispose de ressources financières appropriées ;
- Chacun des 12 types d'OSC dispose de ressources humaines appropriées.

### **2. Environnement**

#### 2.1 Environnement Légal

- Le processus d'enregistrement est simple et franc, pour chacun des 12 types d'OSC ;
- Chacun des 12 types d'OSC critique et peut critiquer le gouvernement, quand il le veut ;
- Le régime d'imposition dans chacun des 12 OSC est incitatif ;
- Le régime d'imposition auquel les donateurs sont soumis est incitatif.

#### 2.2 Relations Etat/OSC

- L'Etat a une bonne appréciation générale des 12 types d'OSC ;
- Chacun des 12 types d'OSC est indépen-

dant de l'Etat ;

- Il existe des cadres de concertation Etat/OSC, pour chacun des 12 types d'OSC.
- L'Etat appuie les différents types d'OSC.

#### 2.3 Relations Entreprises/OSC

- L'entreprise a une bonne appréciation générale des 12 types d'OSC ;
- Chacun des 12 types d'OSC est indépendant de l'entreprise ;
- Il existe des cadres de concertation Entreprise/OSC pour chacun des 12 types d'OSC ;
- L'entreprise appuie les différents types d'OSC.

### **3. Valeurs**

#### 3.1 Démocratie

- Les différents types d'OSC pratiquent la démocratie ;
- Les différents types d'OSC font la promotion de la démocratie.

#### 3.2 Transparence

- Les différents types d'OSC sont transparents financièrement ;
- Les différents types d'OSC font la promotion de la transparence au sein du gouvernement ;
- Les différents types d'OSC font la promotion de la gestion transparente dans le milieu.

#### 3.3 Tolérance

- Les différents types d'OSC pratiquent la tolérance ;
- Les différents types d'OSC font la promotion de la tolérance

#### 3.4 Construction de la Paix

- Les différents types d'OSC participent à la construction de la paix ;
- Les différents types d'OSC font la promotion de la construction de la paix ;

#### 3.5 Equité du genre

- Les différents types d'OSC pratiquent l'équité du genre ;

- Les différents types d'OSC font la promotion de l'équité du genre.

### 3.6 Eradication de la pauvreté

- Les différents types d'OSC travaillent à l'éradication de la pauvreté ;
- Les différents types d'OSC font la promotion de l'éradication de la pauvreté.

## 4. Impact

### 4.1 Politique publique

- Les différents types d'OSC influencent la politique publique au niveau gouvernement local ;
- Les différents types d'OSC influencent la politique publique du gouvernement, au niveau national.

### 4.2 Crédibilité du Gouvernement

- Les différents types d'OSC assurent un contrôle de l'action, au niveau gouvernement local et les tiennent responsables ;
- Les différents types d'OSC assurent un contrôle de l'action gouvernementale, au niveau national et les tiennent responsables.

### 4.3 Entreprise

- Les différents types d'OSC assurent un contrôle de l'entreprise, au niveau local et engagent leurs responsabilités ;
- Les différents types d'OSC assurent un contrôle de l'entreprise, au niveau national et les tiennent responsables.

### 4.4 Les préoccupations des Citoyens

- Les différents types d'OSC reflètent et répondent aux préoccupations des citoyens ;
- Les citoyens font confiance aux différents types d'OSC ;
- Les citoyens respectent les différents types d'OSC.

### 4.5 Autonomisation

- Les différents types d'OSC travaillent à l'autonomisation des personnes marginalisées ;
- Les différents types d'OSC informent et éduquent leurs communautés ;
- Les différents types d'OSC améliorent les conditions d'existence des populations.

### 4.6 Satisfaction des besoins de la société

- Les différents types d'OSC font du plaidoyer auprès du gouvernement, pour la satisfaction des besoins de la société ;
- Les différents types d'OSC satisfont aux besoins de la société, à travers les prestations de service et la promotion des initiatives d'auto-assistance ;
- Les différents types d'OSC sont plus efficaces que l'Etat, en termes de satisfaction des besoins de la société.

# Première partie :

## I. Structure des OSC

### 1.1 Présentation

Au Mali, les OSC se retrouvent partout : au niveau des villages, quartiers et fractions ; au niveau des communes, cercles, régions et au niveau national.

#### 1.1.1 Nombre

Selon la Cellule d'Appui au Développement à la Base (CADB), il existerait 40 000 organisations locales formelles et informelles et 2 150 organisations non gouvernementales officiellement enregistrées. Entre 1988 et 2006 seulement, 10 000 associations ont été déclarées.

#### 1.1.2 Typologie des OSC du Mali

Les OSC se composent essentiellement d'associations, d'ONG, de mutuelles, de coopératives, de syndicats, d'ordres professionnels, de fondations et de chambres consulaires.

##### 1.1.2.1 Les organisations traditionnelles

Les organisations traditionnelles sont des associations de base qui existent de tout temps. Elles se forment selon l'âge, le sexe, la corporation, etc. On les retrouve dans tous les villages, sous la forme d'associations de jeunes, de femmes, de chasseurs et aujourd'hui de chefs traditionnels. Ces associations sont généralement informelles, c'est-à-dire non enregistrées auprès de l'Administration. Les associations de jeunes et de femmes font des prestations de service pour les chefs de famille, à titre gracieux ou souvent contre une rémunération. Les organisations des chasseurs s'occupent surtout de la surveillance du terroir. Les associations des chefs traditionnels interviennent dans la résolution des conflits et apportent un appui à l'Administration dans ses diverses activités.

On pense qu'il existe au minimum, deux organisations traditionnelles (association des femmes, associations des jeunes) dans chacun des 13.000 villages du Mali.

##### 1.1.2.2 Les organisations communautaires

A la différence des organisations traditionnelles, les organisations communautaires englobent toutes les composantes d'une entité communautaire : village, commune, cercle, et même région. Elles se créent pour prendre en charge les problèmes de leur communauté liés soit à l'école, ce sont les Associations de Parents d'Élèves (APE), les Comités de Gestion Scolaire (CGS) ; à la santé, ce sont les Associations de Santé Communautaire (ASACO) ; à la production locale, ce sont les Coopératives de Producteurs de Coton (CPC) dans les zones de culture de coton (Kayes, Koulikoro, Sikasso et Ségou). Elles sont très actives et investissent dans les projets de développement communautaires parmi lesquels, la construction d'infrastructures routières, de centres de santé communautaires, de salles de classe, la prise en charge du personnel, etc.

D'une manière générale, les organisations communautaires s'intéressent à la distribution quantitative et qualitative des services de santé et d'éducation, à la dotation des communautés en infrastructures et en personnel socio sanitaires, etc.

##### 1.1.2.3 Les organisations religieuses

Il s'agit d'organisations créées autour d'un culte pour sa pratique, sa promotion ou pour la prise en compte des valeurs prônées par ledit culte. Elles concernent les principales religions, à savoir : l'Islam, le Christianisme et les religions traditionnelles.

En ce qui concerne l'Islam, la seule connue est l'Association Malienne pour l'Unité et la Promotion de l'Islam (AMUPI), coiffée à son tour par le Haut Conseil Islamique. A côté, existent les comités de gestion des mosquées, les associations de femmes, de jeunes ou d'étudiants musulmans.

Pour le Christianisme, on retrouve dans chaque région, excepté Kidal, des associations chrétiennes.

Enfin, les religions traditionnelles aussi disposent d'association notamment à Mopti, Ségou, Sikasso, Koulikoro et Kayes. Elles sont surtout

organisées autour de l'initiation aux sociétés secrètes et de l'organisation des fêtes des masques à l'approche de l'hivernage. Elles jouent aussi un rôle de police dans les communautés.

#### 1.1.2.4 Les organisations des affaires

Il s'agit d'organisations créées par les grands décideurs d'un domaine pour travailler à l'épanouissement de leurs activités ou affaires. Elles sont nombreuses au Mali. Les plus connues sont la Chambre de Commerce et d'Industrie du Mali (CCIM), l'Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture du Mali (APCAM), les délégations régionales des chambres d'agriculture, les délégations locales des chambres d'agriculture, etc. Partout, on peut noter la présence de différentes associations de prestataires, d'entrepreneurs, de commerçants par secteur et parfois par genre (Fédération des Associations de Femmes Commerçantes et Entrepreneurs du Mali, l'Association des femmes Commerçantes de Kita, etc.).

#### 1.1.2.5 Les organisations de travail

Il s'agit ici des corporations syndicales. À la différence des précédentes, elles sont créées par les exécutants et non les décideurs. Ainsi, on retrouve des sections des différents syndicats nationaux dans tous les cercles (CSTM, SNEC, UNTM, SYLDEF etc.). Avec l'avènement du pluralisme politique et syndical en 1991, dans les zones productrices de coton, il a été créé un Syndicat des Producteurs de Coton (SYCOV) et à l'Office du Niger des syndicats des exploitants de l'Office du Niger (SEXAGON, SYNAGON, SYMOR, etc.).

#### 1.1.2.6 Les organisations d'auto emploi

Il s'agit d'organisations de travailleurs qui s'auto-emploient (indépendantes) : commerçants détaillants, artisans (tailleurs, cordonniers, menuisiers, etc.) qui se retrouvent dans toutes les régions du Mali. Les plus connues sont les associations d'artisans, notamment la Chambre des Métiers qu'on retrouve dans tous les chefs lieux de région et le Syndicat National des Commerçants Détaillants du Mali (SYNACODEM) dont les démembrements se retrouvent dans presque tous les cercles.

#### 1.1.2.7 Les organisations culturelles et sportives

Ce sont les organisations du domaine artistique et sportif : musique, danse, sculpture (masque), peinture, compétitions sportives, etc. On retrouve aussi les associations d'hommes de castes, surtout celles des griots. Généralement celles-ci ne sont pas enregistrées auprès de l'Administration. Elles interviennent dans les cérémonies sociales (fêtes, baptême, mariage, décès, etc.) mais aussi dans le règlement des conflits. Beaucoup d'OSC jouent subsidiairement un rôle culturel à côté de leur principal domaine d'intervention. C'est le cas de toutes les associations traditionnelles.

On recense aussi des associations culturelles créées pour la sauvegarde des cultures et des identités. Les plus connues se retrouvent à Kayes, Koulikoro, Sikasso, Ségou, Tombouctou et Gao.

- **Kayes :**

- ***Mado kaama***

Elle œuvre pour la valorisation de la culture soninké. Dans la pratique, elle organise annuellement des manifestations pour faire connaître la musique et la danse du terroir soninké.

- ***Khasso Niaxon***

Son objectif est de promouvoir la culture khasonké par des manifestations culturelles. Elle tente de faire revivre les instruments traditionnels de la musique khasonké.

- **Koulikoro**

L'association culturelle pour la protection et la sauvegarde de la culture du Banico et l'association *Fasiya* sont deux associations culturelles qui ont organisé un festival de danse et de musique du terroir du Banico à Dioïla.

#### **Ségou**

À Tominian, l'association *Nimi* qui signifie «je suis membre de la culture Bwa», vise la valorisation de la culture de l'ethnie Bwa.

- **Tombouctou**

- L'Association «*Dimba*» initie à la danse des maçons ;



- *Hala* initie à la danse des cultivateurs ;
- L'Association des artistes est composée d'anciens artistes qui œuvrent pour la promotion de la culture sonrhäi.

- **Gao**

L'association pour la sauvegarde du patrimoine culturel tamashek organise souvent des festivals comme celui d'Anderaboukane où elle fait des expositions d'objets d'art ;

- le groupe «*Ajaf*» (drainer avec vitesse en tamashek), fait la promotion de la musique «*Takamba*» ;
- les «*Moro-dumu*» sont des associations de femmes musulmanes qui font des louanges du Prophète Mohamed lors des baptêmes et mariages.

#### **1.1.2.8 Les organisations philanthropiques**

Ayant l'altruisme comme philosophie, elles œuvrent dans la bienfaisance et apporte secours aux nécessiteux, suite aux catastrophes naturelles (épidémies, famines, inondations, séismes, etc.) ou conflit social (guerre et déplacement de population, etc.). En dehors des cas d'urgence, une organisation philanthropique peut identifier les besoins d'un groupe spécifique ou les périodes de difficultés d'une communauté (périodes de soudure, de disette, de carême, etc.) pour apporter de l'aide. Au Mali, la philanthropie ne constitue l'activité principale d'aucune OSC. Beaucoup la pratique de manière subsidiaire, comme les ONG, les organisations religieuses, etc.

#### **1.1.2.9 Les organisations de services**

Ce sont des organisations mises en place par les cadres d'un domaine. Elles diffèrent des organisations de travail, des affaires et d'auto-emploi, à cause d'une particularité : elles mettent l'accent sur le respect de l'éthique et de la déontologie de leur profession. On y retrouve le barreau, les ordres de notaires, de médecins, de pharmaciens, de comptables et d'experts comptables agréés, d'architectes, etc.

On ne les retrouve que dans les chefs-lieux de région.

#### **1.1.2.10 Les organisations de plaidoyer**

Ce sont des organisations qui œuvrent pour la défense des droits. Elles démarchent et font pression sur les décideurs, sensibilisent l'opinion publique pour adhérer à la lutte, pour une cause bien précise. Il s'agit généralement de la cause de couches vulnérables comme les femmes, les handicapés physiques, les minorités ethniques, etc.

Comme la philanthropie, au Mali, le plaidoyer n'est pas la spécialité d'un type d'OSC. Parallèlement à leurs activités, des OSC, sous la direction des CR/ONG, ont créé des réseaux de plaidoyer sur divers thèmes dans presque tous les chefs-lieux de régions.

#### **1.1.2.11 Les organisations de soutien aux OSC**

Ce sont des associations créées pour la justice ou pour défendre une cause, telle une OSC victime d'injustice et brimée par le pouvoir ou une partie de la société. La majorité des ateliers affirme qu'il existe (mais pas de façon permanente) des organisations de soutien aux OSC au Mali. Des organisations se transforment en organisations de soutien selon les besoins. Les plus citées sont le CCA-ONG, le SECO-ONG, la CAFO, l'URTEL et les coordinations locales et régionales des OSC.

#### **1.1.2.12 Les associations sectorielles des organisations de la société civile**

Il s'agit, ici, des regroupements d'associations qui prennent les dénominations de faïtière, de fédération, réseau, coordination, groupe pivot, etc. Tous les types d'OSC se sont regroupés soit en coordinations ou en réseaux. Les coordinations, fédérations et réseaux sont appelés faïtières au Mali. Ce sont des organisations qui décident de s'associer et de collaborer, selon une logique thématique et/ou géographique. L'organisation faïtière est généralement conçue comme un espace d'échanges, de communication et de concertation entre les organisations membres ainsi qu'un outil de prestation de services pour elles dans des domaines comme le renforcement des capacités, la protection face à l'extérieur, la

défense des intérêts du collectif, etc. Il y a, ainsi, des coordinations nationales classiques comme CCA/ONG, SECO/ONG, CAFO, etc. et des coordinations régionales, qui tendent à prendre leur autonomie sur tous les plans. Rentrent aussi dans cette catégorie, les réseaux sectoriels comme la Fédération Nationale des Associations de Santé Communautaire (FENASCOM), la Fédération Nationale des Parents d'Élèves et Etudiants du Mali (FENAPEEM), l'Association des Organisations Professionnelles Paysannes (AOPP), et les groupes PIVOT comme le Groupe Pivot PME/PMI, le Groupe Pivot Education de base, le Groupe Pivot Santé et Population, le Groupe Pivot Droits et Citoyenneté des Femmes, le Groupe Pivot Développement Social, etc. On peut aussi citer YIRIBA SUMA, FECONG, OPEF, APCAM, etc.

Ces coordinations et réseaux se retrouvent au sein de trois mouvements que sont le mouvement association, le mouvement coopératif et le mouvement mutualiste

### **1.1.3 Efficacité des différents types d'OSC du Mali**

Les 12 types d'OSC agissent de façon efficace pour le développement. Leurs objectifs et leurs activités embrassent les différents secteurs de la vie économique, sociale, culturelle et même religieuse. Par ailleurs, dans toutes les régions du Mali, il est reproché à des OSC d'agir pour le compte de leurs promoteurs. Ainsi, beaucoup de structures n'existent que de nom et ne mènent aucune activité réelle.

### **1.1.4 Vitalité des différents types d'OSC du Mali**

Des différents ateliers, il ressort que les OSC ne sont pas toutes très actives, que certaines meurent, à peine nées. Les ateliers de Tombouctou ont toutefois estimé que les OSC sont actives dans le cadre du développement.

## **1.2 Ancrage des OSC**

### **1.2.1 Insertion des OSC dans le tissu social**

#### **1.2.1.1 Temps consacré par les populations aux OSC**

Il est ressorti des différents ateliers que les populations sont plutôt préoccupées par la recherche du quotidien que par les slogans mobilisateurs des OSC. Selon certains ateliers (Kayes Koulikoro, Ségou, Gao), la capacité de mobilisation des OSC est fonction de leur degré de prise en compte des préoccupations des populations et de leur degré de crédibilité. Ainsi, quand il est question de causes communautaires et de religion (construction d'école, de CSCOM ou de mosquée), les populations donnent de leur temps aux OSC. Elles le font également, lorsqu'il y a un intérêt immédiat en jeu comme les pertes ou des biens à emporter. Partout, la mobilisation est très difficile en période de travaux champêtres. Par ailleurs, selon beaucoup d'ateliers, le bénévolat a atteint ses limites car, chaque fois qu'il y avait de l'espoir, les gens répondaient à l'appel.

#### **1.2.1.2 Contributions en espèces ou en nature des populations aux OSC**

Selon les avis dégagés au cours des ateliers, il est très difficile de faire des levées de fonds, car la notion de citoyenneté est très peu développée au Mali. Selon plusieurs participants *«Les populations ne donnent pas d'argent aux OSC, elles sont plutôt enclines à en recevoir d'elles»*. Pour des activités de développement, les gens consentent difficilement à faire des dons, cela par manque de conviction, d'engagement et de volonté. En guise d'exemple, on a rapporté le pavage des rues organisé par l'association des chefs de quartier de Bamako. Dans un quartier comptant environ 1.000 concessions, moins de dix (10) familles ont pu s'acquitter de leurs contributions s'élevant à 10 000 francs CFA pour chacune. Cependant, dans certains villages, les chefs de famille donnent de l'argent aux chasseurs pour l'achat de piles électriques pour leurs lampes afin de pouvoir surveiller le terroir la nuit.

Presque partout, les organisations religieuses perçoivent de l'argent ou des biens en nature pour l'entretien et la construction des mosquées. L'explication est le très faible niveau de développement du mécénat et des dons dans le pays.

### **1.2.2 Coordinations des 12 types d'OSC au Mali**

La structure de tutelle des OSC, toutes confondues, est la Direction Nationale de l'Intérieur. Dans le cadre de la décentralisation, des Comités Locaux d'Orientation (CLO), des Comités Régionaux d'Orientation (CRO) et des Comités Nationaux d'Orientation (CNO), organes officiels de coordination, de suivi et d'évaluation des appuis techniques aux collectivités territoriales ont été mis en place. Ils font office d'«organes décisionnels» du dispositif national de chaque collectivité.

Ceux-ci sont différents des Coordinations Régionales (CR-ONG) qui existent depuis 1997 et qui répondent à un souci de capitalisation et de promotion de la communication entre ses membres.

### **1.2.3 Pratiques des OSC et cadre réglementaire**

À part les OSC traditionnelles qui n'ont pas de récépissé et les cas de méconnaissance des textes, les OSC agissent en général dans le respect des textes qui régissent leur création et leur fonctionnement. Elles ont leurs statuts et leurs règlements intérieurs.

### **1.2.4 Organisations de soutien aux OSC au Mali**

Le fait que l'existence et la contribution des OSC soit reconnue par tous (Etat, partenaires au développement, secteur privé et société civile elle-même) comme une condition sine qua non de la démocratie, tous apportent le soutien aux OSC, sous diverses formes et à différents niveaux (villages, communes, cercles et régions).

### **1.2.5 Capacités des 12 types d'OSC**

#### **1.2.5.1 Ressources financières**

Tous les ateliers ont estimé que c'est le problème crucial des OSC. Il y a de sérieuses difficultés de mobilisation des ressources financières, les paie-

ments des cotisations accusent de sérieux retards, le mécénat est presque inexistant.

Selon les intervenants aux différents ateliers, toutes les OSC n'ont pas les mêmes capacités financières. Il ressort des débats que sur 2.141 ONG enregistrées, seulement environ 500 (20 %) accèdent au financement, grâce à leurs performances.

La rareté des partenaires fait que les OSC ont toujours l'épée de Damoclès suspendue sur la tête. Chaque fois qu'un bailleur de fonds décide d'arrêter son financement, c'est la survie de l'OSC qui est menacée. Les OSC disposant de ressources financières sont estimées à 20 %. Il s'agit surtout des ONG, des chambres consulaires, des coopératives.

En effet, lorsqu'une OSC officiellement enregistrée prouve sa performance selon des critères établis (durée, documents comptables transparents...), elle peut solliciter les fonds de l'État. Elle s'appelle en ce moment association signataire d'accord-cadre. C'est le lieu de préciser que c'est la CADB qui a la mission de suivre et d'évaluer ces associations.

Les partenaires techniques et financiers aussi délèguent, souvent, l'exécution des activités sur le terrain aux ONG, en leur accordant des subventions ou dons. Il arrive aussi que les OSC obtiennent des fonds directement d'un partenaire étranger. Les associations de ressortissants de villages peuvent mobiliser des fonds, à travers les membres, pour résoudre des problèmes auxquels leur village est confronté.

#### **1.2.5.2 Ressources matérielles**

Les capacités matérielles sont un reflet des capacités en général. Seulement 20 % des OSC disposent de ressources matérielles selon l'atelier de Bamako. Ces 20% sont, généralement, les ONG. Celles-ci sont équipées et disposent d'un siège avec le matériel de bureau, les moyens de communication (téléphone, fax, connexion internet), une adresse postale et une adresse électronique, des moyens de déplacement (moto, véhicule tout terrain), etc. La plupart



des OSC n'ont comme siège que le domicile de leur président.

### 1.2.5.3 Ressources humaines

Les ressources humaines compétentes font défaut au sein des OSC. Cet état de fait, évoqué par la majorité des intervenants, est attribué à un certain nombre d'insuffisances dont :

- la faiblesse de formation de base due à la faiblesse du système éducatif malien ;
- le manque de formation continue ;
- l'absence de volonté pour l'autodidactie. Il a été indiqué que le malien, d'une manière générale lit très peu ;
- le manque de motivation.

Cependant, certains pensent que les ressources humaines, de chaque type d'OSC, sont fonction de sa nature et de ses ambitions. Par exemple, certaines associations de femmes n'ont besoin que de quelques personnes sachant transcrire la liste des membres et maîtrisant les quatre opérations arithmétiques. Les OSC pallient souvent à la crise de ressources humaines en ayant recours au personnel des services techniques de l'Etat. Cette collaboration se fait :

- soit sur la base d'un accord entre les deux parties ; l'OSC prévoit alors dans son budget un volet à ce sujet ;
- soit sur une base informelle et selon les besoins, l'OSC paie aux agents techniques les frais de déplacement et des perdiems.

## II. Environnement

### 2.1- Environnement légal

#### 2.1.1 Lois et décrets régissant l'intervention des OSC

Les associations sont régies par la loi N°04-038 du 5 août 2004 qui abroge l'ordonnance n°41/P-CG du 28 mars 1959 relative aux associations.

Les ONG sont, elles aussi, des associations libres. Elles sont régies par la même loi, mais elles sont particulièrement concernées par le chapitre II, section III intitulée «associations signataires d'accord cadre avec l'Etat». Pour signer l'ac-

cord cadre avec l'Etat, en se référant aux articles 37, 38, 39 et 40 de la même loi, le récépissé de l'association doit être daté d'au moins trois ans et le dossier doit comporter les rapports annuels d'activités et les comptes financiers certifiés par un expert-comptable agréé. C'est donc un agrément du Ministère de l'Administration Territoriale et des Collectivités Locales qui accorde le statut d'ONG aux associations sur la base d'un accord cadre conclu avec elles.

Comme mentionné ci-dessus, les associations et ONG sont régies par la loi N°04-038 du 5 août 2004 relative aux associations. Les mutuelles, les coopératives, les syndicats, les ordres professionnels et les fondations sont, quant à eux, régis chacun par des textes de lois spécifiques, il n'y a pas de loi régissant le cadre de collaboration avec le secteur de la société civile en général.

#### 2.1.2 Processus d'enregistrement (Déclaration et reconnaissance officielle)

Dans les principes, le processus d'enregistrement des OSC est simple et direct. Dans les faits, il y a des lourdeurs administratives motivées par un comportement d'indélicatesse de certains agents de l'Etat.

#### 2.1.3 Liberté d'expression (possibilité de critique et critique effective du Gouvernement)

Selon tous les ateliers les critiques ne sont pas interdites mais les OSC ne le font pas, par ignorance de ce droit ou par peur de l'Administration. Leurs critiques sont plus adressées aux maires et aux autres élus locaux qu'à l'Etat. Selon certains participants, les obstacles à la liberté de critique sont surtout d'ordre culturel. Le «*Musalaha*», c'est-à-dire "ménager l'autre", est un phénomène culturel au Mali. Il y a également un problème de hiérarchisation du droit à la parole, même dans la vie publique. Le non respect de ce principe est susceptible d'entraîner une réprobation sociale.

Soulignons ici que, le canevas des relations formelles entre l'Etat et les OSC sont : l'agrément, l'accord-cadre, réunions nationales et régionales de concertations. Cependant, il n'existe pas de

cadre formel de concertation réunissant l'ensemble des OSC. Le seul cadre régulier et clairement établi concerne les associations signataires d'accord-cadre avec le gouvernement, y compris les ONG.

#### **2.1.4 Régime des impôts accordé aux 12 types d'OSC**

D'après un avis majoritaire, le régime des impôts est favorable à chacun des 12 types d'OSC. Les ONG ne paient que les taxes de l'Institut National de Prévoyance Sociale (INPS) relatives aux charges sociales pour les employés et l'ITS (Impôts et Taxes sur les Services). Toutes les ONG, ayant des accords cadres avec l'Etat, bénéficient de remises fiscales pour l'achat des produits taxés. Mais beaucoup trouvent que la procédure à suivre est si longue et complexe que les OSC ne cherchent à en profiter que pour les achats d'une certaine importance.

#### **2.1.5 Régime des impôts accordé aux donateurs de chacun de ces 12 types d'OSC**

Il n'y a aucun régime d'impôt spécifique accordé aux donateurs des 12 types d'OSC. Selon des participants aux ateliers, quel que soit le montant d'une donation, le donateur ne bénéficie d'aucune remise sur ses impôts. Il est temps de mettre en place un système fiscal encourageant la donation, le système d'exonération des ONG étant en inadéquation avec l'acte de donation, une révision fiscale s'impose.

### **2.2 Relations Etat / OSC**

#### **2.2.1 Appréciation générale**

Selon la majorité des participants aux ateliers, l'attitude générale de l'Etat envers les OSC est bonne, mais pense que la collaboration Etat/OSC a été imposée par les bailleurs de fonds. Ils estiment aussi que cette collaboration constitue «une épée de Damoclès» sur la tête du Gouvernement. Et, malgré cette imposition et les lourdeurs qui s'en suivent, l'Etat admet que les acteurs des OSC disposent de certaines compétences qui manquent à ses agents et il en profite. Selon cette perception, les OSC sont donc incon-

tournables et l'Etat est obligé de composer avec elles.

Les participants aux ateliers se plaignent cependant des nouveaux textes régissant les OSC, la loi N°04-038 du 5 août 2004, et notamment, les aspects qui obligent les ONG à faire un compte-rendu trimestriel de leurs activités à l'Etat.

#### **2.2.2 Indépendance des OSC**

D'une manière générale, il ressort des ateliers que les OSC sont indépendantes de l'Etat et que chaque OSC jouit de l'autonomie de gestion, excepté à Bamako, Mopti, Tombouctou, où les ateliers ont estimé qu'il est difficile pour certaines OSC d'adopter une position tranchée par rapport à l'Etat. Par exemple, les organisations religieuses ne rament pas à contre courant de l'Etat. Les autorités religieuses ont toujours accompagné les régimes politiques jusqu'au dernier moment avant leur chute, ce que réfutent les défenseurs de l'AMUPI. Selon ceux-ci, elle a toujours eu des démêlés avec tous les pouvoirs (1<sup>er</sup>, 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> Républiques) ; lors de la rébellion touarègue, c'est elle qui s'est impliquée dans les négociations ayant abouti à la «flamme de la paix» ; elle s'est opposée au nouveau code de la famille et, par rapport aux événements récents de Kidal, en mai 2006, l'AMUPI parle plutôt de paix et non d'accord.

#### **2.2.3 Opportunités de dialogue Etat / OSC**

Partout, les intervenants ont affirmé que, réellement, il y a des opportunités de dialogue entre l'Etat et les OSC à tous les niveaux et qui sont des occasions pour ces dernières de se prononcer sur les questions environnementales, d'éducation, de santé, etc. Au niveau local, dans les communes, l'élaboration du Programme de Développement Economique, Social et Culturel (PDSEC) est une opportunité de dialogue entre l'Etat et les OSC.

Comme tantôt souligné, les réunions trimestrielles des acteurs étatiques et non étatiques au niveau des cercles (CLO) des régions (CRO) constituent des moments de dialogue et d'échanges par excellence. Cependant, la qualité dépend beaucoup

des jugements subjectifs et préjugés des uns et des autres. Par exemple, la personnalité du premier représentant de l'État, son profil et son expérience sont déterminants pour animer de bonnes relations de collaboration Etat/OSC et particulièrement de dialogue.

#### **2.2.4 Soutien de l'Etat aux différentes entreprises des OSC**

L'Etat soutient les différentes entreprises des OSC, eu égard à leur rôle d'utilité publique. Ce soutien peut prendre la forme d'appui technique, de soutien moral, matériel ou financier. Comme exemples, l'Etat prend en charge les frais de location du siège du CCA/ONG à Bamako ; le siège de la DLCA de Dioïla (affecté par la Préfecture et qui paye souvent les factures d'électricité) ; les préfectures de Banamba, Gourma Rharous, Diré, Bourem, etc. mettent souvent leurs véhicules à la disposition de certaines OSC pour leur déplacement.

### **2.3 Relations OSC / Entreprises**

#### **2.3.1 Attitude générale des Entreprises**

Des régions peuvent abriter des entreprises, mais celles-ci n'ont aucun contact ni rapport avec les OSC. C'est le cas de Gao, Mopti, Ségou et des localités de Kayes. Dans cette dernière région, les OSC et les entreprises s'ignorent, il n'existe pas de relations formelles entre elles, et dans la plupart des cas, cette situation s'explique par une ignorance mutuelle des types de relations qui pourraient exister entre elles.

Dans les régions d'intervention de la Compagnie Malienne pour le Développement des Textiles (CMDT) et de celles des sociétés de gestion des périmètres irrigués (Office du Niger, Office Riz Mopti, Sélingué, etc.), l'attitude de ces entreprises envers les OSC est plus ou moins bonne. Cependant, après la commercialisation, les cotonculteurs ont souvent du mal à rentrer dans leurs fonds. Aussi, pendant la période de culture, les intrants sont livrés aux OSC sans qu'au préalable la CMDT ne fixe les prix. Une fois ces produits utilisés par les producteurs, au moment du paiement, ils se rendent compte qu'il y a un écart

considérable entre les prix du marché et ceux de la CMDT. Ce sont ces quelques raisons mitigées qui font que les relations entre les Coopératives de Producteurs de Coton (CPC) et la CMDT sont souvent tendues et on assiste à la rétention du coton pendant les campagnes de commercialisation. D'une manière générale, ce sont des relations timides et caractérisées par un déficit d'information de part et d'autre. A l'Office du Niger, les OSC paysannes ont l'habitude de se plaindre des prises de décisions unilatérales relatives à l'augmentation des taxes d'exploitation (redevance eau), des retraits des casiers agricoles, de l'attribution de parcelles aux non-résidents, etc. Soulignons aussi qu'il existe des régions qui n'ont pas d'entreprises sur leur territoire et où le problème ne se pose pas. C'est le cas de Kidal, Tombouctou et beaucoup d'autres cercles enclavés.

#### **2.3.2 Indépendance des OSC vis-à-vis des entreprises**

Selon un constat global, les OSC sont indépendantes des entreprises mais, selon certains, la CMDT tente d'influencer la position des organisations paysannes. Cette situation a eu, comme conséquences, une perte de crédit de certaines d'entre elles auprès des paysans.

#### **2.3.3 Cadres de concertation Entreprises/ OSC**

Dans les régions de Koulikoro et de Sikasso, les secrétaires généraux des CPC se réunissent chaque quinzaine pour préparer la rencontre mensuelle avec la CMDT. Dans les sociétés de gestion des périmètres irrigués, il existe des opportunités de dialogue, même si les OSC estiment qu'elles ne sont pas écoutées. Ailleurs, il n'a pas été relevé, d'une manière générale, d'opportunité de dialogue entre les OSC et les entreprises. Les seules opportunités restent confinées dans l'enceinte des entreprises entre organisations syndicales et directions des entreprises et sur des questions purement corporatistes.

#### **2.3.4 Appui des Entreprises aux différents types d'OSC**

La CMDT soutient les CPC en termes techniques

(techniques agronomiques), matériel (matériels et intrants agricoles) et financier. Elle apporte aussi un appui financier et matériel aux associations de femmes de ses zones d'intervention (matériel agricole). Même là où il n'y a pas de relations formelles entre les entreprises et les OSC, il arrive souvent aux premières de donner une suite favorable aux requêtes de financement d'activités sportives, culturelles et artistiques des secondes. Ainsi, à Mopti, la SOTELMA accorde des facilités à des OSC ; à Ségou ville, les compagnies de transports (compagnie Bittar et SOMATRA) sponsorisent les activités en transportant les dirigeants des OSC par exemple. Et presque partout où opèrent des compagnies de téléphonie mobile (Malitel, Ikatel), elles sponsorisent les activités sportives, diffusent les messages d'information et d'éducation surtout, en matière de santé (vaccination, VIH/SIDA, etc.).

### III. Valeurs

#### 3.1 Démocratie

##### 3.1.1 Pratique de la démocratie au sein des différents types d'OSC

Même si elle est fonction de la nature de l'OSC et des capacités des membres qui la composent, la pratique de la démocratie laisse à désirer dans la majorité des OSC. Il existe des problèmes de gouvernance interne et de non-observation de l'alternance pacifique. C'est ce qui fait que les responsables d'OSC en sont hostiles, chacun souhaitant s'éterniser à son poste, malgré des dispositions statutaires et réglementaires bien explicites. Par ailleurs, selon les participants aux différents ateliers, les décisions concernant l'organisation sont prises par la direction de l'OSC sans consultation de la base. Partout, il a été reconnu que les OSC traditionnelles, culturelles et religieuses agissent dans un cadre coutumier et culturel et ne respectent pas les principes fondamentaux de la démocratie tels que le respect des statuts et règlements, les élections pour renouvellement de bureaux à travers l'assemblée générale, la prise de décision par la majorité, la liberté d'expression, etc.

##### 3.1.2 Promotion de la démocratie par les différents types d'OSC

La majorité des participants aux différents ateliers affirment que l'existence même de ces OSC constitue une promotion de la démocratie. De plus, l'on retrouve partout des OSC spécialisées dans la promotion de la démocratie : la Radio *Akhabar* « la nouvelle » à Gourma Rharous, l'ONG ARDIL à Diré, le CCC à Tombouctou, la CAFO et l'ONG Jigger à Niono, SODAG, l'OMAES et ALPHALOG à Ségou, le Centre Djoliba à Sikasso, l'AMDH et l'AMAPROS à Koulikoro, etc. Les activités que mènent des OSC de Bamako et de l'intérieur (CAFO, CENAFOD, Centre Djoliba, CEPROCIDE, Groupe Pivot Droit et Citoyenneté de la Femme, AJM, AMDH, APDF, CADEF, COFEM, FOMADDH, ODEF) par rapport à l'éducation à la citoyenneté, équivalent à la promotion de la démocratie.

#### 3.2 Transparence

##### 3.2.1 Pratique de la transparence financière dans les différents types d'OSC

Sur le plan national, tous les ateliers ont reconnu que les OSC ne sont pas financièrement transparentes. Les informations relatives aux finances demeurent entre les mains des premiers responsables des OSC. Les propos de ce participant à l'atelier de Diré sont valables pour la plupart des localités : *« si tu réclames le cahier, généralement ils refusent de te le remettre et tu deviens ensuite le principal ennemi du trésorier et des secrétaires à l'organisation. »*

Les OSC dont la situation financière est accessible à d'autres membres que les premiers responsables, sont celles ayant bénéficié d'un financement extérieur et dont les partenaires exigent un audit ; et même là, selon les participants aux ateliers, les responsables sont capables de produire des factures fictives.

##### 3.2.2 Promotion de la transparence au sein du Gouvernement par les différents types d'OSC

Les OSC dans leur intégralité, selon les différents ateliers, manquent de courage et d'expertise nécessaire, en vue de la promotion de la transparence au niveau du Gouvernement. Elles ne



sont pas assez outillées pour jouer ce rôle. Un aspect non moins important est que les OSC ignorent que la promotion de la transparence fait partie de leurs prérogatives.

Cependant une étude commanditée par World Education et exécutée par le CERKA a constaté que «des actions de lutte contre la corruption ont été menées à travers des activités réalisées par le Réseau malien des journalistes de lutte contre la corruption et la pauvreté<sup>6</sup>.»

### **3.2.3 Promotion de la transparence par les différents types d'OSC au niveau des Entreprises**

La promotion de la transparence, au niveau des entreprises, n'est pas une préoccupation des OSC au Mali. Les entreprises sont laissées à elles-mêmes en général, sauf dans les cas où les activités de l'entreprise touchent directement les OSC. C'est le cas des CPC (Sikasso) qui tentent de promouvoir la transparence au sein de la CMDT. Par exemple, la CMDT a apporté un produit phytosanitaire, un nouveau type d'herbicide vendu aux producteurs au double du prix (11.000 francs CFA) alors que l'ancien était cédé à 5.125 francs CFA. Les CPC s'y sont vigoureusement opposés et ont demandé, à la CMDT, de faire toujours accompagner les intrants de leurs prix de cession afin d'éviter les polémiques. Dans le même sens, la DLCA de Dioïla, région de Koulikoro, dénonce les surfacturations d'intrants agricoles faites par des agents de la CMDT et exige de la transparence dans les rapports avec les paysans.

## **3.3 Tolérance**

### **3.3.1 Pratique de la tolérance par les différents types d'OSC**

La tolérance est une composante de la culture au Mali. Selon Amadou Hampâté Bâ *«Ces relations de bon voisinage et d'acceptation mutuelle reposaient sur le vieux fond de tolérance religieuse de l'Afrique traditionnelle animiste qui acceptait toutes les formes de pratique religieuse ou magico-*

*religieuse et qui, de ce fait, ignore les guerres de religion»*. Au sein des OSC, les membres vivent en parfaite symbiose sans tenir compte des confessions religieuses ou de l'appartenance politique des uns et des autres. La seule exception, rencontrée sur le terrain, a été l'agression d'une organisation de protestants qui faisait des prêches par un groupe de jeunes musulmans à Ménaka.

### **3.3.2 Promotion de la tolérance par les différents types d'OSC**

Au Mali, presque toutes les OSC font la promotion de la tolérance, notamment les organisations religieuses et les OSC traditionnelles, des chefs de quartiers ou de village, des hommes de castes, etc. Par ailleurs, les OSC qui ont des programmes de gouvernance, promeuvent elles aussi la tolérance, en faisant d'elle l'un des piliers de la démocratie.

## **3.4 Pacification / Construction de la paix**

### **3.4.1 Différents types d'OSC et lutte contre la violence et les conflits**

Il ressort des débats que les différents types d'OSC sont pacifiques. Elles luttent contre toute forme de violence et de conflits. Elles utilisent les réseaux de consanguinité, d'alliance et de parenté à plaisanterie, pour résoudre les conflits de façon pacifique.

### **3.4.2 Différents types d'OSC et lutte pour la paix**

La paix est le premier objectif recherché par toutes les OSC. Les spécialistes, en la matière, sont les associations de griots et les organisations religieuses. Dans les régions du Nord, les OSC, et particulièrement la coordination des chefs de fraction, font de la sensibilisation au cours des rencontres inter communautaires. Il existe, dans beaucoup de localités, des OSC chargées uniquement de la gestion des conflits. A Koro, elles portent le nom de comités de prévention et de gestion des conflits (CPGC) ; à Gao, on a l'Association des Femmes pour la Paix, le Mouvement

<sup>6</sup> World Education : Rapport final de l'étude sur la société civile au Mali, tome 1 : analyse des résultats, tome 2 : liste des organisations de la société civile dans la zone du PRSC, juillet 2002, p. 16.

<sup>7</sup> Bâ, A. H. Amkoullel, l'enfant peul, mémoires 1, Paris, Babel 1992, p. 193

National pour la Paix, le «*Tahanit*» (amitié en tamashek), l'Association Régionale des Femmes pour la Paix et l'Education (ARFPE), etc.

### **3.5 Equité du genre**

#### **3.5.1 Différents types d'OSC et pratique de l'équité du genre**

La pratique de l'équité du genre, est fonction de la nature de chaque OSC. Les femmes sont membres des organes des OSC mixtes mais, l'égalité, jusqu'ici, n'est pas une réalité. Ce sont des postes de second rôle qui leur sont confiés. Le blocage existe à cause des coutumes, des mœurs et de la religion. C'est ce qui fait tenir ces propos à ce participant de Tombouctou : *«la femme à Tombouctou est la gardienne de la maison où elle a ses devoirs ; mais certains maris sont devenus faibles, suite à certaines circonstances et ils n'ont plus le choix ; sinon ce n'est pas de gaieté de cœur qu'ils laissent sortir leurs femmes»*. Et cette dernière de Dire d'ajouter : *«on commence à nous imposer sinon ils ne veulent même pas nous sentir»*.

Dans certains cas, ce sont les femmes elles-mêmes qui, à cause des années d'exclusion, manquent de confiance en elles-mêmes et refusent d'occuper certains postes. Certaines organisations, de type traditionnel et religieux, n'approuvent pas et ne pratiquent pas l'équité du genre. C'est le cas des associations de chasseurs, de l'AMUPI, etc.

#### **3.5.2 Différents types d'OSC et promotion de l'équité du genre**

La promotion de l'égalité, selon la majorité des ateliers, est fonction de la nature de chaque organisation. A Kidal, peu d'OSC font la promotion de l'équité du genre, à cause des pesanteurs socioculturelles qui constituent un véritable frein pour cette activité. Cette activité ne fait, nulle part au Mali, partie des préoccupations des organisations traditionnelles et religieuses. Quant à l'ensemble des OSC, c'est suite à la perspicacité de certaines OSC féminines, de certaines ONG et des exigences des bailleurs de fonds que cette activité a pris une place importante dans leurs programmes.

### **3.6 Eradication de la pauvreté**

#### **3.6.1 Différents types d'OSC et lutte contre la pauvreté**

Partout, les participants pensent que la mission et l'objectif premier des OSC est la lutte contre la pauvreté. C'est pourquoi, tous les programmes sont élaborés et exécutés, dans le but de réduire la pauvreté. L'initiation des activités génératrices de revenu (AGR), des diverses caisses de crédit et d'épargne, des banques de céréales, l'accès des femmes aux moyens de production dont le foncier, la construction d'infrastructures socio-sanitaires, l'accès à l'eau potable, etc. vont dans ce sens. Souvent, il y a une compétition, voire une concurrence qui s'instaure entre les OSC pour mener des actions efficaces au profit du public.

#### **3.6.2 Différents types d'OSC et promotion de la lutte contre la pauvreté**

Certaines OSC et, particulièrement les ONG, font la promotion de la lutte contre la pauvreté. Elles procèdent par des formations et de la sensibilisation et, à travers leurs actions, elles servent de modèles sur le terrain. Sur le plan national, les OSC ont été conviées à la mise en œuvre du Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté (CSLP). En effet, en 1998, avec l'appui du PNUD, le Mali s'est doté d'une Stratégie Nationale de Lutte contre la Pauvreté (SNLP) qui est devenue en 2002, le CSLP<sup>8</sup>. Actuellement, le CSLP est le cadre national de référence, en matière de développement en général, et de lutte contre la pauvreté en particulier.

## **IV. Impact**

### **4.1 Elaboration des politiques**

#### **4.1.1 Capacité des différents types d'OSC à influencer les politiques publiques au niveau des Gouvernements locaux**

Une très grande majorité s'accorde sur le fait que

---

<sup>8</sup> Bérédogo, B. : La société civile et le cadre stratégique de lutte contre la pauvreté, CCA/ONG, mai 2001.

toutes les OSC sont représentées autour des grands problèmes nationaux de sécurité, de santé, d'assainissement, etc. et qu'elles influencent les politiques au niveau local. Une autre tendance estime que les OSC tentent d'influencer les politiques publiques au niveau des Gouvernements locaux, sans y arriver. La réalité est que le degré d'influence est fonction de la force des OSC dans la localité et des capacités d'écoute et de disponibilité des autorités locales.

#### **4.1.2 Capacité des différents types d'OSC à influencer les politiques publiques au niveau Gouvernement**

La majorité des participants de Bamako, de Koulikoro et du cercle de Ménaka, à Gao, pensent qu'il est généralement vrai que les OSC influencent les politiques publiques au niveau du Gouvernement puisqu'on tient compte de leur avis dans les prises de décision (voir 2.2.3 opportunités de dialogue Etat /OSC).

Pour les ateliers de Ségou, Mopti et Tombouctou, la capacité des OSC à influencer les politiques au niveau du Gouvernement est très faible. On ne recense que quelques rares cas d'influence relatifs aux problèmes de communication téléphonique, radiophonique ou audiovisuelle. Partout, les populations n'ont eu gain de cause qu'après que les OSC eurent interpellé le Ministre de la Communication ou le Président de la République par rapport à la question de téléphonie mobile, des antennes relais de l'ORTM, des infrastructures sportives, etc.

Au sein de chaque atelier, une tendance a affirmé que les OSC servent de faire-valoir, qu'elles sont conviées soit à titre consultatif ou, à des fins de justification auprès des bailleurs de fonds.

### **4.2 Responsabilité du Gouvernement**

#### **4.2.1 Capacité des différents types d'OSC à contrôler les performances de l'Etat au niveau des Gouvernements locaux et à engager leurs responsabilités**

Dans les ateliers, la majorité affirme que les OSC ne possèdent pas cette capacité de contrôle de l'action Gouvernementale. Il y a un problème de cadre de concertation entre les OSC elles-

mêmes. Il n'y a que quelques rares, cas comme à Tombouctou, où l'association des jeunes a remis en cause le lotissement initié, depuis 1992, par la mairie pour non-prévision d'espaces culturels ; des cas où ce sont les populations qui, face à une injustice des autorités, se révoltent et exigent la mutation de l'agent de l'Etat responsable de ladite injustice comme ce fut le cas avec le juge de Bandiagara.

#### **4.2.2 Capacité des différents types d'OSC à contrôler les performances de l'Etat au niveau du Gouvernement et à engager sa responsabilité**

L'opinion majoritaire affirme que les OSC, par méconnaissance de leurs prérogatives, pensent rarement aux problèmes d'ordre national. Mais, il arrive que les OSC interpellent le Gouvernement par écrit ou, fassent des milliers de kilomètres pour se rendre à Bamako. Ce fut le cas des OSC de Kadiolo, Kolondiéba, Tombouctou, Gourma Rharous, Diré, Mopti, etc.

### **4.3 Entreprises**

#### **4.3.1 Capacité des différents types d'OSC à contrôler les performances des entreprises et engager leurs responsabilités au niveau local.**

Rarement, les OSC s'intéressent au contrôle des performances des entreprises pour les mettre devant leurs responsabilités. Elles ignorent que ce contrôle fait partie de leur rôle. Les quelques rares cas recensés sur le terrain sont les suivants :

- dans la région de Sikasso, les CPC s'intéressent aux performances de la CMDT. Ces contrôles sont relatifs aux retards que la compagnie accuse, par rapport à la commercialisation du coton graine. Ils portent également sur la qualité des semences et des intrants mis à leur disposition ;
- en 2002, une association de jeunes de Douentza et une autre de Kita ont exigé des comptes aux représentations locales de l'EDM au sujet des délestages intempestifs de courant électrique ;
- à Koulikoro, il est arrivé que l'association des jeunes et l'AMDH du cercle de Koulikoro se soient levées pour dénoncer la pollution de la

ville par HUICOMA ;

- à Gao, de timides tentatives de contrôles existent mais, ce sont des contrôles qui sont mal perçus par les entreprises. C'est ce qui fait que les tentatives individuelles prennent le dessus sur les tentatives collectives.

#### **4.3.2 Capacités des différents types d'OSC à contrôler les performances des entreprises et engager leurs responsabilités au niveau national**

Dans le même sillage que le niveau local, le niveau national connaît encore moins d'exemples d'action de contrôle et d'interpellation des entreprises par les OSC.

### **4.4 Préoccupations des populations**

#### **4.4.1 Prise en compte des préoccupations des populations par les différents types d'OSC**

À travers les objectifs affichés, les OSC, dans leur diversité, prennent en compte les différents secteurs de la vie économique, sociale, culturelle et même religieuse. Un certain nombre d'OSC ont donc l'ambition de trouver des solutions aux préoccupations des populations, même si certaines d'entre elles se trouvent confrontées à des difficultés d'ordre matériel et de ressources humaines. C'est, dans cette optique, que leurs activités embrassent des secteurs comme l'éducation, la santé, l'accès à l'eau potable, la promotion économique, l'environnement, la défense des droits des populations, la sensibilisation et la formation des ressources humaines, etc.

Les intervenants déplorent l'inadéquation de la pertinence de certains projets par rapport aux priorités des bailleurs de fonds. Aussi, certaines activités, initiées par les structures de développement, peuvent ne pas correspondre aux priorités des bénéficiaires. Selon certains ateliers, des questions de compréhension peuvent se poser, entre les OSC et les populations, par rapport à divers thèmes dont celui de l'organisation du plaidoyer.

#### **4.4.2. Crédibilité des différents types d'OSC auprès des populations**

Les avis sont partagés sur la question. Les uns pensent que les populations font confiance aux OSC, d'autant plus que ce sont elles qui sont au devant de toutes les grandes questions les concernant. D'autres pensent que les OSC se sont discréditées par le manque de transparence. Selon la plupart des ateliers, cette question ne peut pas être généralisée. La confiance des populations envers les OSC est relative. Elle dépend de ce que les OSC entreprennent pour elles ou en leur nom ; autrement dit, elle dépend de la prise en compte des préoccupations des populations. Donc, les OSC, en qui les populations n'ont pas confiance, sont celles qui travaillent pour les intérêts de leurs promoteurs. Par ailleurs, toujours selon les ateliers, force est de reconnaître que certaines OSC ne cultivent pas un climat de confiance entre elles et les populations, car certains leaders peuvent présider 2 à 3 OSC pour des intérêts personnels.

#### **4.4.3 Niveau de respect des différents types d'OSC par les populations**

Presque tous les ateliers reconnaissent que ce respect aussi est relatif. Le degré de respect dépend du comportement des premiers responsables de l'OSC, de l'association des populations aux prises de décision et de la prise en compte des préoccupations des populations. Ainsi, comme le disait un participant de Dioïla, «*les OSC qui répondent aux aspirations des populations, en posant des actes concrets sont les plus respectées*».

### **4.5 Autonomisation**

#### **4.5.1 Participation des différents types d'OSC à l'autonomisation des populations marginalisées**

Dans toutes les régions, les OSC les plus citées, par rapport à cette activité, sont l'AMDH, la CAFO, Handicap International, etc. Partout, il a été dit que la CAFO œuvre tant bien que mal pour l'émancipation de la femme.

À Bamako, selon la grande majorité des intervenants, l'autonomisation des populations margina-



lisées est l'un des principaux objectifs des OSC au Mali. Selon les participants de Tombouctou, il y a des structures qui ne s'occupent essentiellement que des populations marginalisées. C'est le cas de Handicap International de Rharous et de Tombouctou qui apportent beaucoup d'appui aux handicapés physiques ; de la GTZ à Diré qui a fait bénéficier tous les handicapés physiques de moto-pompes pour la riziculture. Des ONG comme CARE International, ARDIL, Trickle Up Programme, etc. aident beaucoup les femmes de la région de Tombouctou. A Ménaka, l'ONG «Zébu Azawad» octroie des génisses aux femmes en vue de la restauration de la race «Zébu Azawad». A Gao les femmes bénéficient, en plus du micro crédit, des plates-formes multifonctionnelles. À Ségou, ALPHALOG renforce les capacités des handicapés physiques.

#### **4.5.2 Information et éducation des populations par les différents types d'OSC**

La majorité affirme que c'est l'activité principale des ONG, malgré que la population ne s'y investit pas. On assiste à une situation de démobilitation générale. «*On dirait que les gens ont perdu l'habitude des réunions*», disait un Préfet. Les gens ne partent plus vers l'information. Malgré cette démobilitation, des résultats probants existent. Ainsi en 2004, à Koro, la CAFO a bénéficié de l'appui de l'ONG CARE, pour sensibiliser les femmes par rapport à leur participation au processus électoral. Cette localité a donc, l'une des plus fortes présences de femmes dans les conseils et les bureaux communaux.

Les thèmes d'information et d'éducation portent sur la santé (excision, VIH/SIDA, vaccination, etc.), la scolarisation des filles, les questions environnementales, les nouvelles techniques agricoles, la gestion de la production, la pratique du genre, etc. Les supports sont généralement les médias. Mais, depuis l'avènement de la démocratie en 1991, les OSC ont trouvé un nouveau domaine de prédilection en matière d'information et d'éducation des populations : c'est l'éducation à la citoyenneté. Des OSC comme le Centre Afrika Obota en sont devenues des spécialistes. D'autres OSC font l'éducation à la citoyenneté parallèlement à d'autres activités. Il

s'agit surtout de la CAFO, du CENAFOD, du Centre Djoliba, du CEPROCIDÉ, du Groupe Pivot Droit et Citoyenneté de la Femme et des ses associations membres (l'AJM, l'AMDH, l'APDF, le CADEF, le COFEM, la FOMADDH, l'ODEF, etc.).

#### **4.5.3 Participation des différents types d'OSC à l'amélioration des conditions d'existence**

Aucun des ateliers n'a remis en cause la participation des OSC à l'amélioration des conditions d'existence. Il a donc été reconnu que les différents types d'OSC, dans leur majorité, œuvrent à l'amélioration des conditions de vie des populations, à travers des prestations pour faciliter l'accès à l'eau, aux services sociaux de base (éducation, santé), aux AGR et aux facteurs de production (crédit, engrais, motopompes, etc.). Les propos de ce participant de Diré illustrent, de manière éloquente, le rôle des OSC dans l'amélioration des conditions d'existence : «*il y a des gens qui disposent aujourd'hui d'une motopompe mais, sans le concours des OSC, ils n'allaient jamais en posséder*».

Les ateliers de la région de Sikasso ont été unanimes autour du rôle des OSC dans l'amélioration des conditions d'existence des populations. C'est grâce à elles et notamment aux CPC que beaucoup de villages ont pu avoir leurs CSCOM et leurs écoles.

#### **4.6 Satisfaction des besoins de la société**

##### **4.6.1 Lobbying auprès du Gouvernement par les différents types d'OSC pour la satisfaction des besoins pressants de la société**

Il ressort des différents ateliers que la pression effectuée, par les OSC sur le Gouvernement, n'est pas toujours véridique car, cela ne s'inscrit pas dans les mœurs et coutumes des maliens. Et s'il existe une pression, celle-ci manque de force car non encore ancrée dans les mœurs au Mali où une marche est synonyme de casse ou de barricade. Cependant, c'est par leurs actions de plaidoyer, de lobbying et de manifestation publique que les OSC peuvent exercer une certaine pression.

Exceptionnellement, à Kidal, ce sont les OSC religieuses comme l'AMUPI et la coordination des chefs de fraction qui font souvent pression sur le Gouvernement, à travers les élus locaux. Et à Mopti, c'est grâce aux pressions des OSC que toutes les communes du cercle de Mopti ont été dotées en banques de céréales. A Koro, après l'envoi d'une motion au Gouvernement par les OSC, la ville a eu son adduction d'eau potable et sa téléphonie mobile. Dans la même localité, l'ASACO et la CAFO ont fait pression sur le Gouvernement, pour la construction du centre de santé de référence (CSR). Mais l'OSC qui est vraiment reconnue, comme faisant de la pression sur le Gouvernement au Mali, est le syndicat des élèves et étudiants, l'AEEM.

#### **4.6.2 Satisfaction des besoins de la société par les différents types d'OSC à travers des prestations de service ou la promotion d'initiatives d'auto assistance**

Le rôle des OSC, dans la provision des besoins de la société, à travers des prestations de service ou la promotion d'initiatives d'auto assistance, est reconnu par une large majorité d'ateliers.

À Sikasso et à Koulikoro, l'on a beaucoup fait allusion aux CPC qui, au moment de la commercialisation du coton, retiennent une somme sur les revenus des adhérents, en vue des projets de développement communautaire : dispensaires, hydraulique villageoise, etc. À Mopti, pour la réalisation de la station FM et du CSRF, l'ASACO et les différentes OSC de la localité ont fait des contributions financières. À Kayes, les OSC des migrants du Sahel occidental se sont illustrées dans ce domaine et sont, en effet, à la base de l'initiative des écoles communautaires et des centres de santé communautaire.

#### **4.6.3 Comparaison de l'efficacité de l'Etat à celle des différents types d'OSC en terme de satisfaction des besoins sociaux**

Trois tendances se sont dégagées à travers les ateliers :

- la première pense que l'efficacité des OSC s'explique par la légèreté de leurs structures par rapport à celles de l'Etat. La lourdeur de la machine étatique est synonyme d'opacité et l'Etat a montré ses limites. Les OSC sont plus proches des populations et prennent en compte leurs besoins sociaux mieux que l'Etat. C'est l'avis de la majorité des participants de Bamako, Kayes, Sikasso, Koulikoro, d'une partie des participants de Gao et de Mopti ;

- la deuxième pense que l'Etat reste, jusqu'à preuve du contraire, le meilleur pourvoyeur dans la satisfaction des besoins sociaux et que les OSC ne lui viennent qu'en appui. Cette tendance estime que les OSC, à cause de leur état de dénuement, ne peuvent être comparées à l'Etat. C'est l'avis des participants à l'atelier de Kidal, de Tombouctou, de Ségou, Mopti, d'une minorité à Sikasso et d'une partie des participants de Gao et de Mopti ;

- la troisième pense que le problème ne se pose pas en termes de compétitivité mais de complémentarité, c'est le cas d'une opinion minoritaire de Sikasso, Mopti, d'une partie des participants de Gao et de Mopti.

## Deuxième partie :

### Les Monographies locales : Informations de base sur le secteur de la Société Civile de la Région de Kayes

»»»» Kayes

»»»» Yélimané

»»»» Kita

#### Cercle de Kayes

##### I. Structure

###### 1.1 Présentation des OSC (Typologie)

La Conclusion des travaux de l'atelier tenu, le 08 août 2006, à Kayes révèle l'existence des 12 types d'OSC dans le Cercle. Leurs caractéristiques sont les suivantes :

- **Les Organisations Traditionnelles**

Ce sont généralement des associations de jeunes et de femmes qui font des prestations de service rémunérées.

- **Les Organisations Communautaires**

Il s'agit des ASACO qui existent partout où il y a un CSCOM, une APE et un CGS dans les localités où il y a des écoles.

- **Les Organisations Religieuses**

On retrouve l'IEMA, une association islamique de scolaires, le Haut Conseil Islamique et l'AMUPI.

- **Les Organisations des Affaires**

À Kayes, on recense l'association des femmes entrepreneurs et la chambre de commerce

- **Les Organisations du Travail**

Le syndicat des travailleurs des chemins de fer (SYNTRAIL) est le plus important. On y retrouve aussi les démembrements des différents syndicats nationaux, UNTM, CSTM, FEN, SNEC, etc.

- **Les Organisations d'auto-emploi**

Les plus importantes sont : la coordination régionale des artisans de Kayes (CRAK), le regroupement des commerçants détaillants et l'association des photographes et cameramen qui vient d'être créée.

- **Les Organisations Culturelles**

On peut retenir :

- *Mado Kaama* qui vise la valorisation de la culture Soninké ;

- *Khasso Niaxon* dont l'objectif est de promouvoir la culture Khasonké ;

- L'association des ressortissants du Nord qui vise la solidarité entre ses membres et la promotion des cultures du nord ;

- L'association des ressortissants de la troisième région qui a les mêmes objectifs que la précédente ;

- La Coordination de l'association des chasseurs qui veille à la sauvegarde de la culture *donso* et qui participe également à l'animation de la fête commémorative de l'indépendance et à l'accueil des officiels.

- **Les organisations Philanthropiques**

Certaines ONG jouent ce rôle par l'aide qu'elles apportent aux couches vulnérables. Aussi, les démembrements du CICR et de la fondation Raoul Follereau existent dans le cercle.

- **Les Organisations de Service**

Kayes compte des notaires, des huissiers, des avocats, etc. mais leurs associations sont peu connues et peu structurées.

- **Les Organisations de Plaidoyer**

Beaucoup d'ONG font le plaidoyer car leurs cibles sont en général des femmes et des jeunes. Il s'agit notamment de l'association mahlienne pour la protection et la promotion de la famille (AMPPF), dont les activités principales sont le planning familial et la lutte contre les IST, et la Coordination des associations et organisations féminines (CAFO) qui défend les droits des femmes et qui aide les OSC féminines à s'organiser et à se faire enregistrer auprès de l'Administration, en vue de détenir un récépissé.

- **Les Organisations de Soutien**

Ce sont les associations sectorielles des organisations de la société civile qui jouent ce rôle, en cas de besoin.

- **Les Associations Sectorielles des Organisations de la Société Civile**

Ce type d'OSC se compose de l'Union régionale des coopératives agricoles de Kayes (URCAK), le groupe pivot santé, la CR/ONG, la CAFO, etc.

## 1.2 Ancrage des OSC

### 1.2.1. Insertion des OSC dans le tissu social

Les populations se montrent, en général, peu disponibles pour les activités des OSC ou, du moins, leur disponibilité est fonction de l'intérêt qu'elles ont pour l'activité à laquelle on les convie. Elles ont donc très peu de temps à

consacrer aux OSC. Quant à leur donner de l'argent ou des biens en nature, les cas sont peu fréquents. Les populations ont plutôt tendance à s'occuper de la quête de leur pain quotidien que de contribuer financièrement ou de faire du bénévolat pour les OSC. Les leaders d'OSC voyagent très souvent, à leur propre frais. Selon l'atelier, les OSC de Kayes affichent, en général, l'intention d'agir pour le développement mais certaines d'entre elles agissent pour leur propre compte. Certaines ne sont pas actives et beaucoup n'existent que de nom et sont peu organisées.

### 1.2.2 Capacités organisationnelles des différents types d'OSC

Dans le cercle de Kayes, il existe des regroupements d'OSC sous forme de coordination. Ce sont entre autres, la CR/ONG, la CAFO, la coordination des femmes rurales, l'URCAK, la coordination des commerçants détaillants, la coordination des femmes entrepreneurs, la coordination régionale des artisans de Kayes (CRAK), etc. En ce qui concerne les organisations de soutien, les cas d'injustice et de violation des droits des OSC sont rarement observables pour susciter leur création. Sur le plan matériel, financier et technique, le soutien est apporté par des organisations comme ACCIR, la CIMADE, OXFAM solidarité, la BEDE.

Par ailleurs, les OSC respectent en général le cadre réglementaire. Mais par méconnaissance des textes qui les régissent, elles peuvent violer ce cadre sans être sanctionnées. Une OSC peut faire des manifestations culturelles sans être autorisée par la mairie et sans être pénalisée pour cela.

### 1.2.3 Etat des ressources des différents types d'OSC

Selon les participants à l'atelier de Kayes, rares sont les OSC qui ont des ressources financières. Elles sont toujours en quête de financement. Les capacités matérielles sont un reflet des capacités financières. Les ONG disposent uniquement de

moyens logistiques, de matériel de bureau, d'équipement informatique et de moyens de communication. Les ressources humaines ne sont pas suffisantes. Le personnel apprend souvent sur le tas.

## II. Environnement

### 2.1 Environnement légal

Selon l'atelier, le processus d'enregistrement des OSC n'est pas toujours simple. Il existe une lourdeur administrative pour l'obtention du récépissé y compris pour les associations qui présentent des dossiers complets et conformes. Il y a également des difficultés, pour les organisations, de passer du statut d'association à celui d'ONG.

Les OSC ont le pouvoir de critiquer l'Etat et elles le font souvent à Kayes. Mais elles n'exploitent pas les médias pour cela. Par crainte des autorités ou par ignorance de leur droit, elles manquent de courage pour critiquer l'Etat de vive voix. Seules les femmes ont l'habitude de manifester contre les disparitions d'enfants qui étaient fréquentes à un moment donné à Kayes.

### 2.2 Les Relations Etat/ OSC

L'attitude générale de l'Etat envers les OSC est bonne. L'Etat leur apporte souvent un appui technique. Les OSC demeurent indépendantes et mènent leurs activités, en accord avec la politique de l'Etat, sans lui être inféodées.

Quant aux opportunités de dialogue Etat/OSC, l'atelier mentionne qu'elles existent et qu'il y a, souvent, des cadres de concertations Etat/OSC par secteur, mais qu'il est rare que l'Etat organise un tel cadre avec toute la société civile. Par ailleurs, l'Etat soutient les différentes entreprises d'OSC dans la limite de ses moyens.

### 2.3 Les relations OSC / entreprises

Il y a peu de collaboration entre les entreprises et les OSC; ce qui fait qu'on ne peut pas qualifier l'attitude des premières ni la question de l'indépendance des OSC vis-à-vis d'elles.

Les opportunités de dialogue, entre elles, sont rares mais on peut citer le forum des mines qui a été la première vraie opportunité. Quant au soutien des entreprises aux différentes OSC, il est peu visible. Les entreprises se font plus voir dans le domaine du sponsoring des manifestations culturelles et sportives des OSC.

## III. Valeurs

### 3.1 Démocratie

Selon les participants à l'atelier de Kayes, certaines OSC font preuve de démocratie par le respect de principes tels que l'alternance pacifique, la liberté d'expression, la prise des décisions à la majorité, etc. Cependant d'autres posent des actes allant à l'encontre de ces principes. Il y a souvent des présidents inamovibles et des leaders au sein de certaines OSC qui imposent leur point de vue aux autres. La pratique de la démocratie est fonction de la nature de l'OSC et de la composition de ses membres. Certaines ONG comme l'AMADE, ont dans leur programme, un volet concernant la promotion de la démocratie.

### 3.2 Transparence

La pratique de la transparence financière fait défaut dans la plupart des cas. Le document comptable n'est pas accessible à tout le monde. Dans certains cas, surtout au niveau des OSC traditionnelles, il n'existe même pas de cahier de comptes. Au niveau des entreprises, elles ne s'en préoccupent pas car ne comprenant pas que cette activité fait partie du rôle des OSC dans la société.

### 3.3 Tolérance

La tolérance est, en général, pratiquée au sein des OSC dans le cercle de Kayes. Sa promotion est surtout à l'actif des OSC religieuses.

### 3.4 Pacification / Construction de la paix

Les différents types d'OSC du cercle n'ont pas recours à la violence dans la résolution de leurs



problèmes. Aussi, la paix étant l'une des conditions de travail de certaines OSC, elles œuvrent à la consolider avant toute activité. C'est dans cette optique que les griots sont en voie de créer une association de lutte pour la paix.

### **3.5 Equité du genre**

L'équité du genre n'est pas toujours respectée au sein des OSC de Kayes. Dans certains cas, ce sont les femmes elles-mêmes qui ignorent leur droit. Cependant, dans les OSC comme l'URCAK, les femmes ont voix au chapitre autant que les hommes. Leurs programmes d'activités sont d'ailleurs prioritairement financés par les partenaires. La promotion de l'équité du genre est faite par certaines OSC comme la CAFO.

### **3.6 Eradication de la pauvreté**

Les OSC luttent contre la pauvreté, par la création de banques de céréales, des infrastructures socio sanitaires, l'appui aux activités des femmes et, en incitant les populations à initier des activités génératrices de revenus, elles font la promotion de la lutte contre la pauvreté.

## **IV. Impact**

### **4.1 Elaboration des politiques**

Les participants, à l'atelier de Kayes affirment que les OSC tentent d'influencer les politiques publiques de l'Administration locale de façon timide mais, que leurs avis ne sont pas pris en compte ; et elles ne tentent pas d'influencer les politiques du Administration locale.

### **4.2 Responsabilité du Gouvernement**

Les OSC de Kayes ignorent qu'elles ont le droit et le devoir de contrôler les performances de l'Etat au niveau du Administration locale ainsi que du Gouvernement, en vue de le tenir pour responsable. C'est pourquoi les interpellations ne sont pas faites de vives voix.

### **4.3 Les entreprises**

Le contrôle de la performance des entreprises, en vue d'engager leurs responsabilités, ne rentre pas dans les préoccupations des OSC de Kayes.

### **4.4 Les préoccupations des populations**

Les préoccupations des populations sont, en général, reflétées dans les objectifs des OSC. Certaines ONG font la pyramide des préoccupations des populations cibles, en recensant les besoins par priorité. Même si ce n'est pas absolu, les OSC bénéficient d'un certain crédit de la part des populations, eu égard aux actions concrètes qu'elles mènent. Le respect, lui, est fonction des activités et de l'impact de l'OSC dans la localité. Certaines OSC sont plus respectées que les services techniques de l'Etat.

### **4.5 Autonomisation**

En général, les OSC affichent l'ambition de renforcer les populations marginalisées pour leur autonomisation. Les initiatives de la CAFO et de l'URCAK vont dans ce sens. Aussi, elles informent et éduquent les populations, à travers les médias. Certaines ont ainsi des temps d'antenne dans les radios de proximité.

Quant à la participation à l'amélioration des conditions d'existence des populations, l'URCAK par exemple, s'y emploie par l'appui technique et matériel qu'elle fait aux organisations paysannes. Les ONG y participent aussi par la construction des CSCOM et leur équipement, la construction d'écoles, l'initiation de caisses d'épargne et de crédit, l'aménagement de périmètres irrigués villageois, etc.

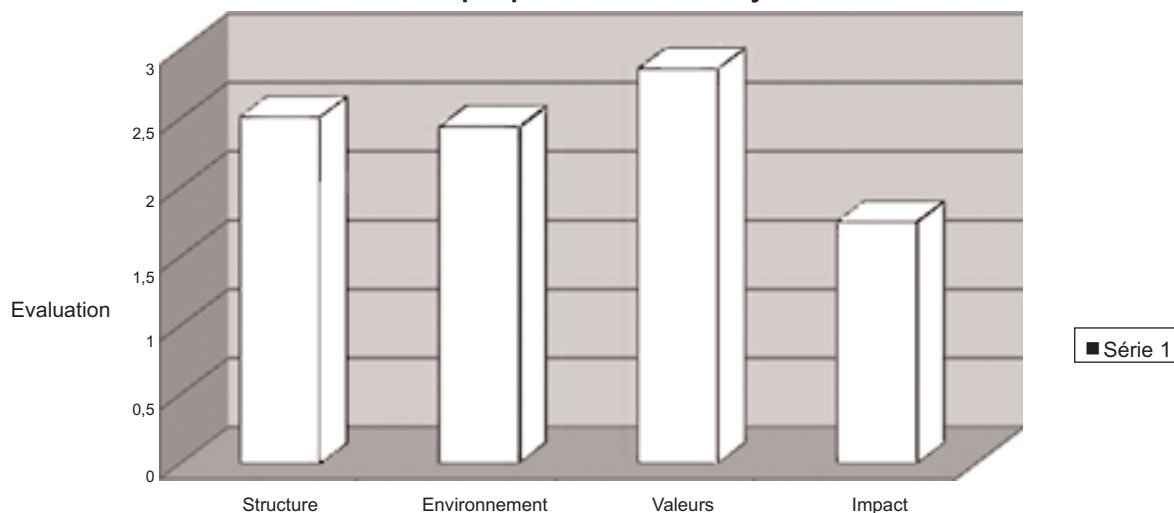
### **4.6 Satisfaction des besoins de la société**

Les pressions sur le Gouvernement par les différents types d'OSC, pour répondre aux besoins pressants de la société sont timides et sans effet. Les OSC de Kayes, à travers des

prestations de service ou la promotion d'initiatives d'auto-assistance, sont pionnières dans le domaine de la subvention des besoins de la société. Ce sont elles qui sont à la base d'initiatives d'écoles communautaires et autres infrastructures communautaires comme les sources d'eau potable, les mosquées, etc.

En voulant faire une comparaison entre l'efficacité de l'Etat et celle des différents types d'OSC dans la provision des besoins sociaux, l'atelier a estimé, que dans le cercle de Kayes, les actions menées par les OSC (ONG et associations des migrants) sont plus visibles que les actes posés par l'Etat. Mais en général, les OSC mènent des actions ponctuelles. C'est l'Etat qui assure la pérennité.

**Graphique des OSC de Kayes**



**Caractéristiques**

Dans l'évaluation des caractéristiques les notes vont de 0 à 4.

**Conclusion**

Dans le cercle de Kayes, les OSC se font remarquer par le rôle d'interface qu'elles arrivent à jouer auprès de l'Administration pour le compte des populations. Les activités des associations de migrants sont aussi une particularité de cette localité.

## Cercle de Yélimané

### I. Structure

#### 1.1 Présentation des OSC (Typologie)

La classification des fiches d'enquêtes et les informations recueillies sur la population ont révélé que parmi les 12 types d'OSC, 9 existent dans le cercle de Yélimané. Il n'existe pas d'organisations de service, d'affaire et de soutien.

- **Les Organisations culturelles**

Ne sont pas des organisations formelles, c'est-à-dire enregistrées auprès de l'Administration. Elles sont formées par des hommes de castes inférieures pour intervenir dans les cérémonies mais aussi dans la médiation.

- **Les Organisations traditionnelles**

Parmi celles-ci, il y a les associations de jeunes, dont la plus connue est l'Association des jeunes pour le développement de Yélimané pilotée par les émigrés originaires de la localité et installés en Europe. Il y a aussi les organisations de femmes dont l'une des plus dynamiques est l'association des maraîchères.

- **Les Organisations communautaires et autonomes (auto-assistance)**

Les 12 communes de Yélimané ont une association de santé communautaire et tous les villages disposant d'une école ont une APE ou un CGS.

- **Les Organisations religieuses**

Elles sont au nombre de deux : l'AMUPI et Ane-sardine. La première a plus d'adhérents et est mieux structurée que la seconde. L'Ane-sardine est considérée être une secte qui est en relation avec son guide spirituel, Ousmane Madani Chérif Haïdara, installé à Bamako.

- **Les Organisations de travail**

Ce sont les représentations locales des syndicats nationaux.

- **Les Organisations d'auto emploi**

Il s'agit de l'Association des artisans.

- **Les Organisations Philanthropiques**

On retrouve les organisations pilotées par les migrants et les organisations pilotées par les habitants de Yélimané et qui interviennent dans le même domaine : l'aide et la solidarité envers les familles en situation difficile. Un exemple d'assistance consiste, à l'occasion des fêtes, à procéder à l'abattage de bœufs, destinés aux familles nécessiteuses.

- **Les Organisations de Plaidoyer**

C'est la CAFO qui joue ce rôle, mais elle n'est pas active sur le terrain

- **Les associations sectorielles des OSC**

On peut encore citer la CAFO, la coordination des femmes maraîchères, celle des éleveurs, des commerçants détaillants, des jeunes, etc.

### 1.2 Ancrage des OSC

#### 1.2.1 Insertion des OSC dans le tissu social

En général, la population ne consacre pas de temps aux OSC, surtout pendant l'hivernage où les travaux champêtres constituent leur priorité. Elle ne leur donne pas non plus de biens en espèce mais en nature. Elle fournit néanmoins des efforts physiques lorsqu'il s'agit de la construction de micros barrages. Par exemple, pour chaque entreprise, l'OMRIB exige de la population une participation de 15% en effort physique de la valeur du projet.

Presque toutes les OSC agissent de façon efficace pour le développement mais selon les participants à l'atelier de Yélimané, la CAFO n'existe que sur le papier et non sur le terrain. L'on constate aussi un manque de dynamisme des OSC, la plupart étant constituées par des analphabètes, ce qui entraîne le plus souvent des conflits en leur sein.



### **1.2.2 Capacités organisationnelles des différents types d'OSC**

Les OSC se regroupent généralement en coordination ; il y a ainsi, la coordination des femmes maraîchères, des éleveurs, des commerçants détaillants, des jeunes, etc. Toutes les OSC agissent dans un cadre réglementaire. Elles ont toutes un statut et un règlement intérieur et aussi un récépissé délivré par l'autorité compétente.

### **1.2.3 Etat des ressources des différents types d'OSC**

A part l'OMRIB qui reçoit souvent des financements extérieurs, aucune autre OSC n'a de ressources financières adéquates. Elles fonctionnent généralement sur la base des cotisations de leurs membres. Il en est de même pour les capacités matérielles, elles sont insuffisantes et limitées. L'OMRIB dispose d'un siège et du matériel de bureau dont l'équipement informatique. Les ressources humaines font grandement défaut. Plus de la moitié de la population est analphabète. Ainsi, dans la localité de Kremisse, il existe une association de femmes de plus de 100 membres ; mais, aucune femme n'est en mesure d'établir la liste des membres ni de prendre les PV puisqu'elles sont toutes analphabètes.

## **II Environnement**

### **2.1 Environnement légal**

L'atelier affirme que le processus d'enregistrement des OSC auprès de l'Administration est simple et direct et qu'il n'y a aucune lourdeur administrative si les dossiers sont en règle. La liberté d'expression et de critique est individuelle car, aucune OSC ne critique le Gouvernement. Face à l'ignorance des textes, aucune OSC ne bénéficie d'un régime favorable des impôts et tous les participants à l'atelier ont déclaré n'avoir aucune information sur la nature des faveurs accordées aux donateurs des OSC.

### **2.2 Les Relations Etat/OSC**

Selon l'atelier, l'Etat a une bonne attitude envers les OSC qui opèrent dans ce cercle. *« Il prend en compte nos préoccupations, il nous informe et nous invite même quelque fois, à nous prononcer sur des prises de décisions concernant le développement du cercle de Yélimané »* disait un participant à l'atelier. Il y a donc des opportunités de dialogue entre les deux parties. L'Etat soutient les entreprises d'OSC même si pour certains participants ce n'est pas à hauteur de souhait. Les OSC conservent néanmoins leur indépendance vis-à-vis de l'Etat.

### **2.3 Relations OSC/ entreprises**

Il n'y a pas d'entreprise formelle et importante à Yélimané.

## **III. Valeurs**

### **3.1 Démocratie**

Les participants à l'atelier affirment que les OSC du cercle de Yélimané respectent les statuts et règlements intérieurs, conformément aux principes de la démocratie. Mais la démocratie est incomprise à cause de la tradition qui pèse beaucoup sur les mentalités. Par exemple, selon les hommes de caste supérieure de la localité, un homme de caste inférieure n'a pas droit à la chefferie, quelles que soient ses compétences. Aussi, la promotion de la démocratie n'est pas faite par les différents types d'OSC à cause du poids de la tradition et de celle de l'analphabétisme.

### **3.2 Transparence**

Selon les participants à l'atelier, les différents types d'OSC font preuve de transparence financière, elles informent et font des comptes-rendus périodiques sur l'état de la caisse. Mais, elles ne font pas la promotion de la transparence car elles ignorent que cette activité fait partie de leur rôle.

### 3.3 Tolérance

D'une façon générale, toutes les OSC pratiquent la tolérance et en font la promotion. Il n'y a jamais eu une situation d'incitation à l'intolérance.

### 3.4 Pacification / Construction de la paix

Les OSC, et particulièrement l'AMUPI, luttent contre toutes formes de violence et de conflits. Ainsi presque tous les problèmes sont résolus de façon pacifique et les OSC font usage des liens de parenté et de mariage. La paix est le premier objectif recherché par les OSC de Yélimané. Il existe un regroupement de la société civile pour la médiation et la consolidation de la paix. Les 12 communes du cercle y sont représentées.

### 3.5 Equité du genre

Selon les participants à l'atelier, d'une manière générale, les différents types d'OSC ne mettent pas en pratique l'équité du genre. Le poids de la tradition place au second rang les femmes. Les femmes présentes à l'atelier ont affirmé que cette situation s'explique par un déficit d'information du milieu féminin quasi-analphabète; il y a cependant une petite évolution, car si auparavant les hommes n'acceptaient pas de s'asseoir et discuter avec les femmes, aujourd'hui cela est possible. La promotion de l'équité du genre par les différents types d'OSC est très timide à Yélimané.

### 3.6 Eradication de la pauvreté

Presque toutes les OSC de Yélimané œuvrent dans ce sens. Mais c'est l'association des femmes maraîchères qui excelle à ce niveau. En collaboration avec l'ADR à travers la réalisation des périmètres maraîchers, leurs membres subviennent à une grande partie des dépenses de leurs familles.

La promotion de la lutte contre la pauvreté est l'œuvre de certaines OSC comme l'association des femmes maraîchères, l'OMRIB et l'ADR. Ces trois OSC cherchent à assurer l'indépendance et l'autonomie socio-économique des populations féminines. L'association des femmes

maraîchères, en plus du jardinage, entreprend des activités génératrices de revenus comme la transformation des produits locaux. L'OMRIB, apporte un appui en matériel agricole aux populations comme les charrettes et les charrues. L'ADR apporte un appui pour l'organisation et l'encadrement des femmes.

## IV Impact

### 4.1 Elaboration des politiques

Selon les participants à l'atelier, les OSC de Yélimané n'influencent ni les politiques locales (Commune) ni nationales. Elles ne savent pas que cela relève de leurs prérogatives.

### 4.2 Responsabilité du Gouvernement

Aucune OSC de Yélimané ne contrôle les performances de l'Etat au niveau de l'Administration locale ainsi que du Gouvernement, en vue de les tenir pour responsables. Selon l'atelier, il y a un manque crucial de ressources humaines compétentes pour le faire.

### 4.3 Préoccupations des populations

Les différents types d'OSC tiennent compte généralement des différentes préoccupations des populations. Mais quelques-unes aussi œuvrent essentiellement pour la promotion de leurs promoteurs.

D'une manière générale, à part l'OMRIB, l'ADR et l'AJY (association des jeunes de Yélimané), les populations ne font pas confiance aux OSC, cependant, elles bénéficient de leur respect, surtout quand elles posent des actes concrets.

### 4.4 Autonomisation des populations marginalisées

Les participants à l'atelier trouvent que la marginalisation n'existe pas dans leur culture. Mais l'association des femmes maraîchères, l'OMRIB et l'ADR œuvrent à l'autonomisation des femmes.

**L'information et l'éducation** de la population sont l'œuvre de quelques rares OSC comme l'ADR et l'OMRIB qui agissent, le plus souvent, en milieu féminin, à travers l'encadrement et la formation des femmes pour assurer leur auto-gestion et autonomie vis-à-vis des hommes dans leurs activités quotidiennes.

D'une manière générale les OSC participent à l'amélioration des conditions d'existence des populations à travers l'accès à l'eau potable, l'aménagement des plaines agricoles, les activités génératrices de revenus en milieu féminin, l'éducation, la santé, etc.

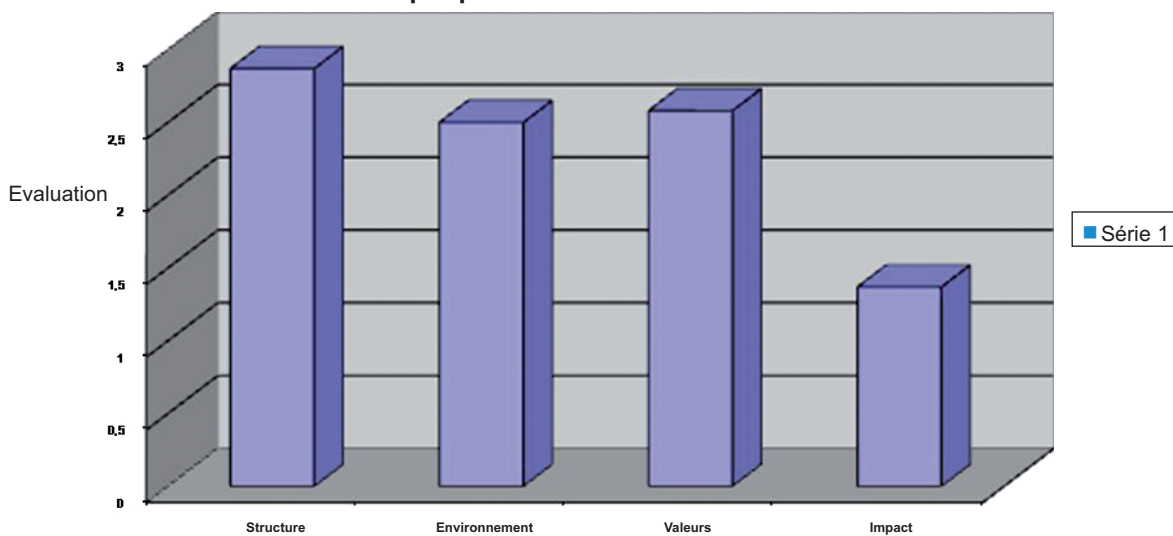
#### 4.5 Satisfaction des besoins de la société

Aucune OSC de Yélimané n'exerce une pression sur le Gouvernement pour répondre aux besoins pressants des populations. Elles sollicitent plutôt le Gouvernement.

A part l'ADR, l'OMRIB et l'association des femmes maraîchères, aucune autre OSC ne subvient elle-même aux besoins de la société à travers des prestations de service et des initiatives d'auto assistance.

Dans le cadre de la comparaison de l'efficacité de l'Etat et de celle des différents types d'OSC dans la provision des besoins sociaux, les participants à l'atelier ont trouvé que l'Etat est plus efficace que les différents types d'OSC car, il a plus de moyens d'intervention que ces derniers.

**Graphique des OSC de Yélimané**



#### Caractéristiques

Dans l'évaluation des caractéristiques les notes vont de 0 à 4.

#### Conclusion

Le cercle de Yélimané est celui de l'émigration. Ce phénomène se ressent à tous les niveaux, y compris à celui des OSC. Ce sont les associations de migrants de cette localité qui ont initié le développement communautaire, en tant qu'OSC. L'analphabétisme des femmes et le sous-équipement de leurs associations constituent des obstacles à l'épanouissement des OSC féminines.

## Cercle de Kita

### I. Structure

#### 1.1 Présentation des OSC (typologie)

Les 12 types d'organisations de la société civile ne sont pas représentés à Kita. Les types d'OSC qui y sont présentes ont les mêmes caractéristiques que celles de Kayes et de Yélimané.

#### 1.2 Ancrage des Organisations de la Société Civile

Les participants à l'atelier de Kita affirment que les populations du cercle ne donnent pas de leur temps aux OSC, si elles ne reçoivent pas de paiement. Elles sont préoccupées par la recherche du quotidien. Ainsi, selon la présidente de la CAFO « *la plupart des femmes de mon association sont des veuves, elles passent tout leur temps aux marchés pour chercher des moyens pour satisfaire les besoins de leurs familles* ».

D'une manière générale, ces OSC agissent, de façon efficace, pour le développement en participant à l'organisation et à l'éducation des populations et en les dotant d'infrastructures comme les écoles, les CSCOM, les routes, etc. En ce qui concerne leur vitalité, cela varie. Les OSC de Kita sont actives mais à des degrés divers et selon les moyens.

Sur un autre plan, l'atelier a mentionné que la plupart des OSC agissent généralement dans le respect des textes réglementaires.

En ce qui concerne les forces et faiblesses en ressources des 12 types d'OSC, la plupart des OSC sont toujours confrontées aux problèmes de financement. Le manque de ressources financières les empêche d'exécuter tous leurs programmes. Par contre, les ressources humaines existent en qualité et en quantité.

## II. Environnement

### 2.1 Environnement légal

Le processus d'enregistrement des OSC est simple, direct et connu de toutes les OSC. Cependant, il y a souvent des lourdeurs administratives et des actes d'indélicatesse de la part de certains agents de l'Etat. Quant à la liberté d'expression, les OSC n'ont pas toujours cet esprit critique, surtout à l'endroit du Gouvernement. Elles se contentent de chuchoter en l'absence du pouvoir mais pas en sa présence. « *La culture malienne exige le respect du pouvoir* », disait un participant à l'atelier. Les OSC ne payent pas d'impôt et ils n'ont pas de donateurs pour que se pose la question de leur régime d'impôt.

### 2.2 Relations Etat / OSC

L'attitude générale de l'Etat envers les OSC est bonne. Il existe aussi des opportunités de dialogue Etat/OSC à travers le Comité Local d'Orientation (CLO). Comme le dit un participant, « *chaque trimestre, le Commandant nous réunit pour connaître les difficultés rencontrées pendant l'exécution de nos activités, et les OSC sont toujours associées à chaque prise de décision.* » L'Etat soutient toujours les différentes activités des OSC, la collaboration est bonne et l'Etat encourage les OSC à jouer leurs rôles. Selon les participants, l'Etat a toujours répondu aux demandes des OSC et fait souvent établir des réquisitions pour que les responsables d'OSC puissent se déplacer. Les OSC restent cependant indépendantes de l'Etat, elles agissent en fonction de leurs objectifs et non selon les directives de l'autorité.

### 2.3 Relations OSC / Entreprises

On ne peut pas dire que l'attitude générale des entreprises envers les OSC soit bonne car il n'existe pas de rapport entre elles. Les opportunités de dialogue sont rares et les entreprises

soutiennent aussi rarement les activités des différents types d'OSC. Cependant, il leur arrive de donner des suites favorables aux quêtes organisées, en vue des manifestations artistiques, culturelles ou sportives.

### III. Valeurs

#### 3.1 Démocratie

Selon les participants à l'atelier, les OSC observent les statuts et règlements intérieurs ainsi que la liberté d'expression. Les dirigeants rendent compte aux membres mais c'est l'alternance qui fait défaut au niveau des directions. Les OSC ne font pas toujours non plus la promotion de la démocratie.

#### 3.2 Transparence

L'atelier de Kita a affirmé que les OSC ne sont pas financièrement transparentes. Les informations relatives à l'état des finances sont partagées par le chef de l'OSC et le comptable et ne sont pas transmises aux autres membres. Les OSC ne s'intéressent pas à la gestion des entreprises et ne font pas non plus la promotion de la transparence au niveau de l'Etat. Elles pensent que l'Etat est le plus fort et qu'on ne peut rien contre lui.

#### 3.3 Tolérance

A Kita, les différents types d'OSC sont tolérants et font la promotion de la tolérance. Il y a un respect mutuel au sein des OSC et entre OSC. Ce travail est surtout à l'actif de l'association des griots.

#### 3.4 Pacification / Construction de la Paix

Les différents types d'OSC sont pacifiques et militent pour la paix. Les associations des griots et des religieux se singularisent à ce niveau pour

leur travail de prévention et de résolution des conflits.

#### 3.5 Equité du genre

Certaines OSC mettent en pratique l'équité du genre. C'est par exemple le cas de l'APE de Kita où il y a plus de femmes que d'hommes. Par contre, les organisations traditionnelles et organisations religieuses ne pratiquent pas l'équité du genre et n'en font pas la promotion. La promotion de l'équité du genre est une activité nouvelle et, aujourd'hui, c'est aussi la raison d'être de certaines OSC comme la CAFO, l'APDF, etc.

#### 3.6 Eradication de la pauvreté

Selon l'atelier, le but des OSC de Kita est de lutter contre la pauvreté. Elles se battent pour le bien être des hommes et elles sont mises en place pour promouvoir la lutte contre la pauvreté.

### IV. Impact

#### 4.1 Elaboration des politiques

Malgré le CLO, les OSC influencent peu les politiques au niveau de l'Administration locale. Des tentatives ont été menées, par exemple au moment de l'implantation de l'usine d'égrenage de la CMDT et de l'HUICOMA pour faire recruter, prioritairement, les ressortissants de Kita. Mais les OSC de Kita n'ont pas du tout la force d'influencer les politiques au niveau du Gouvernement.

#### 4.2 Responsabilité du Gouvernement et des Entreprises

Les OSC ne s'intéressent pas aux performances de l'Etat ni à celles des entreprises par méconnaissance de ces rôles qui sont les leurs.

#### **4.3 Préoccupations des populations**

Les OSC n'ont pas toujours les ressources nécessaires (humaines et matérielles) pour faire face aux préoccupations des populations, bien qu'elles constituent le centre d'intérêt de toutes les OSC. Les populations quant à elles, font confiance aux OSC à cause de la qualité de leurs prestations. Elles les respectent car elles jouent un rôle d'interface et d'intermédiaire entre les populations et l'Etat.

#### **4.4 Autonomisation**

Le groupe cible de certaines OSC sont les populations marginalisées et, particulièrement, les femmes, les personnes handicapées et les enfants. Par exemple, grâce aux relations nouées avec la Coopération Française à travers les ONG locales, les handicapés physiques de Kita participent à différentes manifestations internationales. Toutes les OSC de Kita informent et éduquent les populations à travers la CCC (communication pour un changement de comportement). Elles participent aussi à l'amélioration des conditions d'existence des populations car c'est grâce à elles qu'à Kita, les personnes à la retraite ont institué une banque de céréales. Et c'est aussi grâce à elles qu'il y a des CSCOM, des écoles, des centres d'alphabétisation. Beaucoup d'AGR pour les femmes sont aussi à leur actif.

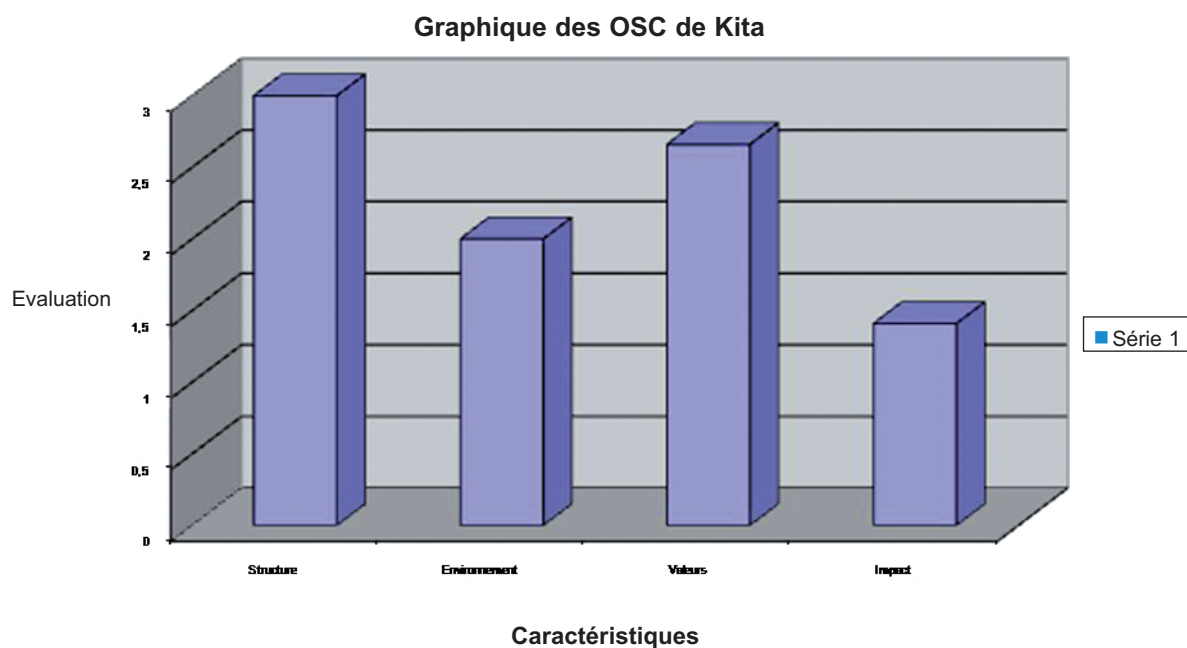
#### **4.5 Satisfaction des besoins de la société**

Rares sont les OSC de Kita qui font pression sur le Gouvernement. On ne recense que quelques rares cas comme : lors de la coupe du monde, la ville de Kita a subi trois jours de coupure d'électricité et la Coordination des jeunes est allée voir le Maire, le Préfet et la direction locale de EDM pour qu'on trouve une solution rapide à cette coupure.

De nombreuses OSC de Kita subviennent aux besoins de la société, à travers des prestations de services ou la promotion d'initiatives d'auto assistance. C'est par exemple le cas de Plan International qui prend en charge beaucoup de problèmes relatifs à la scolarisation des enfants, l'accès à l'eau potable, etc. ; l'Association des jeunes religieux de Kita qui apporte des cadeaux et même souvent des médicaments aux malades dans les hôpitaux, etc.

Selon les participants à l'atelier, les OSC de Kita ne sont pas plus efficaces que l'Etat dans la provision des besoins sociaux, à cause du manque de ressources financières adéquates et la méconnaissance de beaucoup de procédures. Jusqu'ici, l'Etat joue un rôle très important dans l'encadrement des populations.





Dans l'évaluation des caractéristiques les notes vont de 0 à 4.

### Conclusion

Appelé, il y a 20 ans, capitale de l'arachide, le cercle de Kita s'est lancé dans la production du coton vers la fin des années 1990. Cette situation a eu un impact considérable sur la configuration des OSC en zone rurale. Ainsi, en plus des organisations communautaires initiales, se sont ajoutées les coopératives de producteurs de coton. Celles-ci jouent un rôle dans le développement des communautés villageoises. Mais, d'une manière générale, les OSC n'y jouent pas encore tous les rôles que l'on attend d'elles.

## Informations de base sur le secteur de la Société Civile de la Région de Koulikoro

- »»» Dioïla
- »»» Banamba
- »»» Koulikoro

### Cercle de Dioïla

#### I. Structure

##### 1.1 Présentation des OSC (Typologie)

Dans le cercle de Dioïla, on retrouve tous les 12 types d'OSC ayant les caractéristiques suivantes :

- **Les organisations traditionnelles**

- Les «*Demisennitonw*» ou associations de jeunes : ce sont des groupements de jeunes qui existent au niveau des villages ; ils n'ont pas de récépissé. Ils entretiennent des champs collectifs et font des prestations de services rémunérées. Les fonds collectés sont destinés à acquérir du matériel de sonorisation ou d'éclairage qu'ils mettent en location par la suite en vue de générer d'autres fonds.

- Les «*musotonw*» ou associations de femmes : elles existent également dans les villages (sans récépissé) et font des prestations de service, en période de récolte de coton. Au-delà des fêtes organisées après ces récoltes, le revenu permet à certaines d'entre elles, avec l'aide d'autres partenaires, d'acquérir des équipements comme les moulins.

Il convient de noter que ces «*Ton*» ou associations de jeunes et de femmes à caractère tradi-

tionnel ont aussi un but philanthropique. Elles peuvent venir en aide aux familles en manque de bras valides dans les travaux champêtres.

- **Les organisations communautaires**

- Les Associations de Santé Communautaires (ASACO) : se créent autour des centres de santé communautaires (CSCOM) et s'occupent des problèmes de santé (prévention, traitement des maladies) en collaboration avec les services techniques. Un de leurs objectifs est d'amoinrir le coût de la santé ;

- Les Associations de parents d'élèves (APE) et les Comités de gestion scolaire (CGS) : participent à définir la politique de l'école dans les localités du cercle et à la gestion des établissements ;

- L'Association des consommateurs ;

- Les Organisations paysannes (OP): ce sont des coopératives de producteurs de coton, de céréales, de karité. Les deux dernières sont regroupées dans deux Unions administrées par une même direction, celle de l'Union locale des producteurs de céréales (ULPC). Elles travaillent de concert avec la DLCA dans le cadre de concertation élargie et bénéficient de l'appui technique de la SNV à travers son programme de développement économique de la région de Koulikoro (DERK).

- **Les organisations religieuses**

Il existe deux grandes organisations religieuses, l'AMUPI et l'Anesardine.

L'AMUPI (Association malienne pour l'unité et le progrès de l'islam) est la plus importante. L'Anesardine est une secte islamique, qui a pour guide spirituel le prêcheur Chérif Ousmane Madani Haïdara. Elle a ses démembrements dans le cercle de Dioïla et y est bien structurée, avec des relais au niveau des communes et des villages.

- **Les organisations de travail**

Il y a le Syndicat des cotonniers dont l'objectif est la défense des intérêts matériels et moraux des cotonculteurs. Mais le syndicat est peu autonome, du point de vue logistique. Apparemment entretenu par la CMDT à travers une prise en charge des frais de voyage, de restauration et d'hébergement pendant les missions syndicales, il a tendance à être peu crédible. Pour les solutions à leurs différents problèmes, les paysans ont tendance à faire beaucoup plus confiance à la délégation locale de la Chambre d'agriculture (DLCA).

Les deux grands syndicats nationaux, l'UNTM et la CSTM ont également leur démembrement dans le cercle de Dioïla.

- **Les organisations d'auto-emploi**

Ce sont des associations de tailleurs, de menuisiers, de charpentiers, de mécaniciens et même de teinturières qui sont organisées sous le couvert de l'union des artisans. Elles ont pu obtenir le financement de plusieurs formations avec l'appui des partenaires tels que l'ANPE et, de temps à autre, elles organisent des foires artisanales. Dans la même rubrique des « organisations d'auto-emploi », il y a la coordination des commerçants détaillants qui œuvrent dans le sens de l'acquisition de financement à titre d'appui au secteur.

- **Les organisations des affaires**

La principale organisation des affaires à Dioïla est la délégation locale de la chambre d'agriculture (DLCA).

- **Les organisations culturelles**

Elles sont très nombreuses dans le cercle de Dioïla. Les principales sont :

- L'Association culturelle pour la protection et la sauvegarde de la culture du Banico : elle s'est illustrée par l'organisation d'un festival de danse et de musique du terroir Banico ;

- L'Association culturelle «Fasiya» : elle a pour objectif de faire connaître la danse du terroir et a eu aussi à organiser un festival de danse traditionnelle ;

- Les Associations de chasseurs : existent au niveau des villages et au niveau du cercle ; elles sont organisées en coordination des associations de chasseurs. La coordination a pris les armes contre la secte des "pieds-nus" après l'assassinat du juge de Dioïla. Elle s'organise aussi en brigade de vigilance pour apporter un appui à la brigade de la gendarmerie dans les dispositifs de sécurité contre les vols de bétails.

- **Les Organisations philanthropiques**

- Les démembrements de la fondation Raoul Follereau viennent en aide aux lépreux en leur faisant des dons de céréales. Et ils prennent aussi des initiatives pour équiper les malades blanchis ;

- Les démembrements du Comité international de la Croix rouge (CICR) sont dans des villes comme Dioïla et Fana et sont connus à travers la formation des secouristes, les services rendus dans les cas d'accidents de circulation routière ou pendant les grandes compétitions sportives au niveau du cercle.

- **Les Organisations de plaidoyer**

- Les Comités de lutte contre le SIDA : mis en place par certaines ONG dans le cadre de la

lutte contre le SIDA, ils sensibilisent et luttent contre la stigmatisation des malades du SIDA et œuvrent pour leur prise en charge ;

- Les Comités de lutte contre le trafic d'enfants ont été mis en place, à Fana, avec pour mission de surveiller les gares routières, de dénoncer les auteurs de trafic, de réceptionner les enfants victimes et de les conduire dans leurs villages d'origine ;

- L'Association malienne pour la sauvegarde et l'orientation des pratiques traditionnelles (AM-SOP) : par la sensibilisation, elle lutte contre les pratiques néfastes faites aux femmes telles que les mariages précoces, les mutilations génitales féminines (MGF), etc.

- La CAFO est la spécialiste du plaidoyer pour les femmes.

- **Les Organisations de soutien**

La CAFO et la fédération des producteurs de banane jouent le rôle d'organisation de soutien.

- **Les associations sectorielles des organisations de la société civile**

Elles sont nombreuses et se composent, entre autres, de la CAFO, la Coordination des associations de chasseurs, l'Union des artisans, l'Union Locale des producteurs de céréales (ULPC) et l'Union Locale des producteurs de Karité (ULPK), etc.

## 1.2 Ancrage des OSC

### 1.2.1 Insertion des OSC dans le tissu social

Selon l'atelier, les populations donnent de leur temps aux OSC. Mais cette disponibilité est fonction de la prise en compte de leurs préoccupations par l'OSC et la crédibilité de celle-ci. À titre d'exemple, contrairement à beaucoup d'autres OSC, la délégation locale de la chambre d'agriculture (DLCA) s'occupant de la vie économique et sociale de la population est crédible et n'a aucun problème pour mobiliser du monde.

Par contre, il est rare que les populations donnent de l'argent comptant ou en nature aux OSC. Ceci est dû à un manque général de confiance et la sensibilisation, devant pousser les populations à le faire, fait défaut.

Les OSC de Dioïla ont des objectifs de développement. Selon l'atelier, ils pourraient participer efficacement au développement à la base si leur vitalité était à la proportion de leur ambition. Elles ne sont donc pas toutes très actives et n'exploitent pas, en général, leur potentialité. Certaines, telle que l'association des consommateurs, n'existent que de nom.

### 1.2.2 Capacités organisationnelles des différents types d'OSC dans le cercle

Il existe des regroupements des OSC du cercle. Ce sont des coordinations d'associations ayant leur structure de base au niveau des communes et des villages comme la CAFO, la Coordination des associations de chasseurs, l'Union des artisans, l'Union Locale des Producteurs de Céréales (ULPC) et l'Union Locale des Producteurs de Karité (ULPK), les deux dernières étant constituées par des regroupements de coopératives. La CAFO et la Fédération des producteurs de banane jouent le rôle d'organisations de soutien aux OSC dans le cercle de Dioïla.

Les OSC agissent en général dans le respect des textes qui régissent la vie des organisations. A part les OSC traditionnelles, elles ont toutes leur récépissé.

### 1.2.3 Etat des ressources des différents types d'OSC

Les OSC de Dioïla ne disposent pas de ressources financières. Elles comptent et fonctionnent essentiellement sur la base d'appuis financiers faits au monde rural à travers des programmes comme le Programme d'amélioration des systèmes d'exploitation en zone cotonnière au Mali (PASE), le Programme d'appui aux organisations paysannes (PASAOP) et le programme SNV-DERK.

À part les acquis matériels (le financement des partenaires à travers les programmes ci-dessus), les OSC ne disposent pas de ressources matérielles.

Les ressources humaines existent dans les OSC et sont surtout renforcées grâce l'appui technique de la SNV, du PASE, du PASAOP et du personnel de l'Etat. Ces programmes ont formé les coopératives dans l'élaboration des plans d'affaires en négociation pour acquérir des financements. C'est ainsi que des associations féminines ont pu être formées au leadership.

## II. Environnement

### 2.1 Environnement légal

C'est la méconnaissance des procédures et des pièces à fournir pour le récépissé ou d'autres actes administratifs qui peut être source de lourdeur administrative au niveau du processus d'enregistrement, sinon les OSC ont des facilités dans ce domaine.

La Liberté d'expression (possibilité de critique et critique effective du Gouvernement) n'est pas manifeste. De l'avis de certains participants à l'atelier, c'est un problème culturel. Les populations sont plus promptes à subir l'Etat et ses représentations locales qu'à les critiquer. «*On les critique mais on n'ose pas le faire en leur présence*», disait un participant à l'atelier. Les critiques, si elles sont faites, sont, en général, à l'endroit de l'autorité communale. C'est l'ignorance des textes et de leur droit qui empêche les populations locales de critiquer l'Etat.

Le régime des impôts accordé aux OSC leur est favorable. Elles ne sont pas soumises aux impôts et les participants à l'atelier affirment que les donateurs des OSC ne bénéficient d'aucun régime de faveur.

### 2.2 Relations Etat/OSC

L'attitude générale de l'Etat envers les OSC est bonne. Toutes les OSC entretiennent de bons rapports avec l'Etat. Les OSC ne sont au service

d'aucune cause politique et sont donc indépendantes de l'Etat. Les opportunités de dialogue Etat/OSC existent aussi. Les représentants locaux de l'Etat se sont toujours montrés disponibles à leur égard. Pour ce qui concerne le soutien de l'Etat, les OSC ont été satisfaites, dans la limite des moyens des services de l'Administration d'Etat. Ce soutien est matériel, logistique et quelquefois financier. Comme exemple, le siège de la DLCA lui a été affecté par l'Etat sans oublier qu'il a souvent payé les factures d'électricité dudit siège. Aussi, la SNV a souvent reçu de l'Etat des vignettes à titre gracieux pour ses véhicules neufs.

### 2. 3 Relations OSC/entreprises

Les relations OSC/entreprises sont plus ou moins bonnes. Il n'y a pas de dépendance des OSC vis-à-vis des entreprises. Cependant, certains participants à l'atelier ont des appréhensions par rapport au syndicat des cotonculteurs.

La réelle opportunité de dialogue est celle existant entre les coopératives de producteurs de coton et la CMDT. En ce qui concerne le soutien des entreprises aux OSC, il est peu significatif. Selon les participants à l'atelier, dans de rares cas, les entreprises appuient certaines OSC mais cela est fait par intérêt. La CMDT vient souvent en aide à certaines associations de femmes dans le cadre du maraîchage. Et d'autres, ne bénéficient d'aucun appui. Ce fut le cas de l'AMUPI de Dioïla dont la demande de corbillard à la CMDT est demeurée sans suite.

## III Valeurs

### 3.1 Démocratie

Selon les participants à l'atelier, la démocratie existe au sein des OSC. Les principes d'alternance sont respectés, la liberté d'expression existe, les décisions sont prises à la majorité. Mais les OSC traditionnelles font exception à cette règle, car étant régies par des principes

coutumiers en conformité avec la culture du milieu. Par ailleurs, aucune autre OSC ne fait la promotion de la démocratie, à part les ONG.

### **3.2 Transparence**

Il y a en général une opacité autour de la gestion des OSC. Peu de comptes rendus sont faits de la gestion par les premiers responsables et il y a peu d'exigence de la part des membres par rapport à la question.

La promotion de la transparence n'est pas faite par les OSC au niveau du Gouvernement en général. Elles semblent ignorer leur part importante de responsabilité dans l'instauration de la transparence; en vue d'un développement durable. C'est également le cas au niveau des entreprises. Les OSC sont en majorité passives, du fait de l'ignorance ou de la méconnaissance de l'étendue de leur rôle. Seule la DLCA dénonce une certaine gestion des intrants agricoles par la CMDT et exige de la transparence.

### **3.3 Tolérance**

La discrimination basée sur la religion, la race ou le sexe n'est pas visible au sein des OSC. Quant à la promotion de la tolérance, elle est faite par certaines OSC comme la DLCA dans le cadre de la prévention et la résolution des conflits entre agriculteurs et éleveurs.

### **3.4 Pacification / Construction de la paix**

Les OSC de Dioïla sont pacifiques. Pour l'atteinte de leurs objectifs, elles exploitent la voie du dialogue et non celle de la violence. Seule la secte des "pieds-nus" qui a, de nos jours, disparu du cercle, faisait recours à la violence (assassinat du juge de Dioïla). C'est grâce à la pression des forces de l'ordre appuyée fortement par les associations de chasseurs qu'elle a été chassée du cercle.

C'est en fonction des contextes et des problèmes rencontrés dans leurs activités quotidiennes que les OSC font la promotion de la paix. La DLCA lutte pour la paix dans le monde paysan.

### **3.5. Equité du genre**

Selon les participants à l'atelier, en général, il n'y a pas de discrimination basée sur le sexe. Comme exemple, femmes et hommes sont membres des coopératives. L'ULPC est composée de 50 coopératives avec plus de 2000 membres dont près de 300 femmes. Quant à l'ULPK, elle est composée de 40 coopératives soit près de 2000 membres qui sont exclusivement des femmes. Ce dernier cas est culturel et expressif de la division du travail en fonction du sexe. Les femmes, culturellement, s'occupent de Karité dans ce milieu.

Les OSC font en général la promotion de l'équité du genre. La CAFO est connue pour ce combat. La SNV apporte un appui technique aux femmes dans le sens de promouvoir l'équité du genre. Entre autres appuis, on peut noter la formation des femmes au leadership.

### **3.6. Eradication de la pauvreté**

L'éradication de la pauvreté est l'objectif général des différentes OSC. Les actions sont menées dans ce sens (création d'Unions, recherche de financement). Mais la lutte n'est pas toujours à la proportion de l'ambition. Par ailleurs, dans la droite ligne de la politique Gouvernementale (CSLP), les OSC font la promotion de la lutte contre pauvreté.

## **IV. Impact**

### **4.1 Elaboration des politiques**

Les différents types d'OSC ignorent en général l'étendue de leur devoir et manquent d'organisation pour influencer les politiques que ce soit au niveau du Administration locale ou du Gouvernement.



#### **4.2 Responsabilité du Gouvernement**

Selon l'atelier de Dioïla, les OSC n'ont pas la capacité de contrôler les performances de l'Etat, en vue d'engager sa responsabilité, aussi bien au niveau local que national. Elles ignorent que le contrôle de la qualité des services rendus par l'Etat (actes administratifs, service éducatif, de sécurité) fait partie de leur devoir.

#### **4.3 Entreprises**

Dans le cercle de Dioïla, les OSC n'ont pas encore atteint le niveau d'organisation et de maturité leur permettant de contrôler les performances des entreprises, afin d'engager leurs responsabilités.

#### **4.4 Préoccupations des populations**

Chaque OSC œuvre dans un domaine précis et entend contribuer au développement de la société. Par leur diversité, elles couvrent les différents aspects de la vie des populations et prennent en compte leurs préoccupations. Les organes de décision des OSC se réduisent très souvent à quelques individus et le cadre de concertation n'y est pas toujours. Cependant, les membres ne demandent pas de compte à leurs premiers responsables. Ils accordent, en général, leur confiance aux dirigeants et ignorent très souvent leur droit d'être informé de la gestion des ressources de leur OSC. Les cas de rupture de confiance ont généralement leur origine dans le déficit de communication. Les OSC sont généralement respectées car elles prennent en compte les préoccupations de la population et respectent les valeurs du milieu.

#### **4.5 Autonomisation**

La participation à l'autonomisation des populations marginalisées est fonction du type d'OSC et de son domaine d'intervention. Ainsi la fondation Raoul Follereau travaille à l'autonomisation des handicapés de la lèpre.

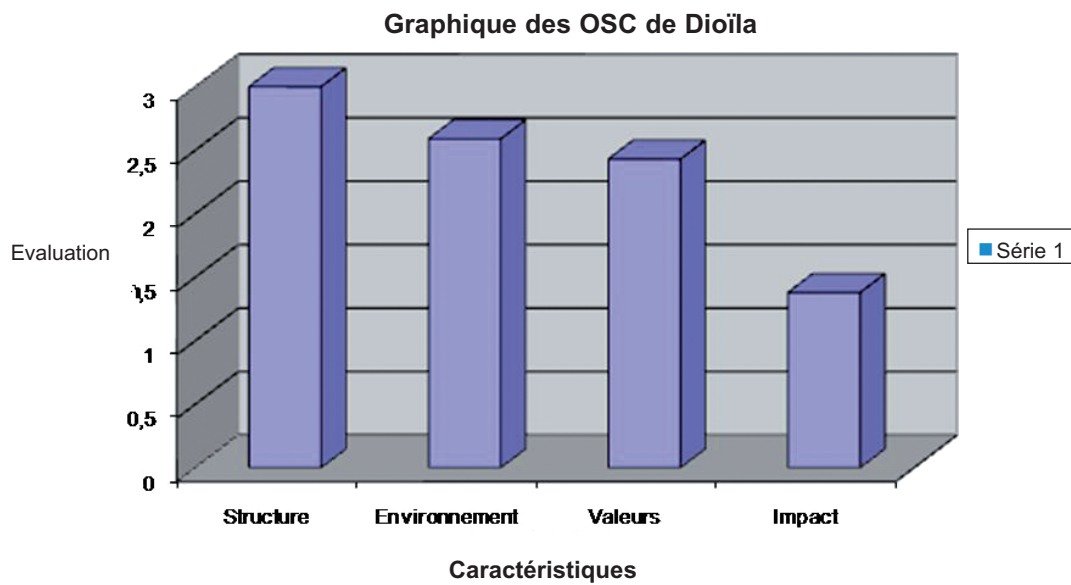
Aussi chaque OSC se donne le devoir d'informer et d'éduquer ses membres en particulier et la population en général. Ainsi, la DLCA informe et éduque les paysans par rapport au phénomène des criquets pèlerins et participe aussi à la sensibilisation de la population, dans le cadre de la lutte contre le VIH SIDA ; la CAFO informe et sensibilise les femmes lors des campagnes de vaccination, etc.

Les différents types d'OSC participent aussi à l'amélioration des conditions d'existence des populations. La création des Unions de producteurs de céréales et des producteurs de karité se situe dans le cadre de la recherche de financement et de partenaires pour l'écoulement facile et bénéfique des produits locaux. Les ASACO veillent à réduire le coût de la santé, etc.

#### **4.6 Satisfaction des besoins de la société**

Certaines associations ont l'habitude de faire pression sur la préfecture; pour la diligence et l'amointrissement des charges afférentes à l'obtention des récépissés d'association. Certaines associations ont eu à faire pression pour le renforcement des dispositifs de sécurité dans la localité, en vue de réduire le vol du bétail. Ceci a conduit à la création de postes de sécurité. Différents types d'OSC subviennent aux besoins pressants de la société à travers des prestations de service ou la promotion d'initiative d'auto assistance. L'ULPC et l'ULPK détiennent la palme en la matière. L'ULPC a initié beaucoup de banques de céréales.

Dans le cadre de la comparaison de l'Etat et des différents types d'OSC en matière de provision des besoins sociaux, les participants à l'atelier ont affirmé que l'Etat dépasse les OSC. Certes ces dernières posent quelques actions positives, mais c'est en fait pour accompagner les politiques de l'Etat. Celui-ci a plus de moyens et on ne saurait donc les comparer en matière de provision des besoins sociaux.



Dans l'évaluation des caractéristiques les notes vont de 0 à 4.

### Conclusion

Malgré certaines insuffisances, les OSC de Dioïla sont relativement fortes. Parmi les plus dynamiques, on peut compter la délégation de la chambre locale d'agriculture. Il faut cependant noter que la SNV et l'USAID ont joué un rôle remarquable dans le renforcement des OSC.

## Cercle de Banamba

### I. Structure

#### 1.1 Présentation des OSC (typologie)

On retrouve 11 types d'OSC à Banamba. Seules les organisations de service n'y existent pas. Une même OSC peut jouer à la fois le rôle de trois types d'OSC. Par exemple la Fédération locale des chasseurs est à la fois culturelle et philanthropique. Les Types d'OSC de Banamba ont les mêmes caractéristiques que celles de Dioïla.

#### 1.2 Ancrage des OSC

##### 1.2.1 Insertion des OSC dans le tissu social

Les populations du cercle de Banamba ne donnent pas de leur temps aux OSC. Mais, les femmes avec la CAFO ont l'habitude de mener des actions de salubrité au niveau des espaces publics. Elles ont aussi eu à entretenir des plants offerts par l'Association des ressortissants de Banamba à Bamako.

Les populations de Banamba n'ont pas également, l'habitude de donner des biens en espèces ou en nature aux OSC. Tout au contraire, elles pensent que c'est l'inverse qui se doit.

La plupart des 11 types d'OSC ne se mobilisent que lorsqu'il y a une aide en vue. Les OSC sont aussi confrontées à l'insuffisance de moyens et certains de leurs membres ignorent leur rôle. Malgré les lacunes, l'Union des coopératives *Jèkabaaraton*, la Chambre locale d'agriculture et la Fédération locale des chasseurs agissent de façon efficace pour le développement.

L'inactivité des OSC s'explique, dans la plupart des cas, par des problèmes de moyens matériels et financiers. Beaucoup de membres des OSC militent pour des intérêts matériels. Lorsque ceux-ci tardent à venir, ils se découragent et paralysent les activités de l'OSC.

##### 1.2.2 Capacités organisationnelles des différents types d'OSC

A Banamba, le réseau de la société civile regroupe toutes les associations et tous les regroupements de la société civile. Il y a aussi la CAFO et la FENAFER (Fédération nationale des femmes rurales) qui regroupent toutes les organisations et associations féminines. Les femmes ont également constitué des faïtières dans les domaines du maraîchage et de l'embouche. C'est le cas de l'Union des coopératives *Jèkabaaraton* qui est composée de 13 coopératives du cercle de Banamba.

Seul le réseau de la société civile peut être considéré comme une organisation de soutien. Sur le plan matériel, bon nombre d'OSC bénéficient du soutien de l'ARBB (Association des ressortissants de Banamba à Bamako). C'est ainsi que, cette association a octroyé des grillages, offert des lampes électriques, des piles et des imperméables aux chasseurs pour leur faciliter la surveillance de la ville de Banamba et des villages environnants.

Les OSC sont enregistrées auprès de l'Administration et ont des documents de reconnaissance comme le récépissé, les statuts et règlements intérieurs, etc.

##### 1.2.3 Etat des ressources des différents types d'OSC

Certaines OSC, surtout les coopératives de femmes, ont des ressources financières. Ces ressources proviennent des cotisations et des frais d'adhésion des membres.

Quant aux ressources humaines adéquates, seules quelques OSC en disposent. C'est le cas du « *Di ton* » qui a des ressources humaines en agriculture, de l'Association des planteurs qui a des spécialistes en greffage, etc.

Par ailleurs, en cas de besoin, la plupart des OSC du cercle de Banamba ont recours aux services techniques de l'Etat qui se prêtent volontiers à leurs demandes.

## II Environnement

### 2.1 Environnement légal

Selon l'atelier tenu à Banamba, les OSC ne sont confrontées à aucune difficulté d'enregistrement, la procédure ayant été simplifiée. Il n'y a plus de tracasseries administratives et les récépissés sont délivrés si le dossier répond aux normes. C'est le service du développement social qui s'occupe désormais de la question. La seule difficulté à laquelle les OSC sont confrontées, est relative au fait que la plupart des citoyens de Banamba ne disposent pas de pièces d'état civil alors que pour faire enregistrer son OSC, il faut les actes de naissance ou les jugements supplétifs des différents responsables. Et c'est le coût de la confection desdites pièces (4500 FCFA) qui pose des difficultés aux OSC dont les responsables sont généralement pauvres.

Au niveau de la liberté d'expression (possibilité de critique et critique effective du Gouvernement), les actions de la CAFO et du réseau de la société civile sont les plus perceptibles. Les autres OSC peuvent critiquer le Gouvernement mais n'ont pas encore l'habitude de le faire.

Le Régime des impôts accordé aux OSC leur est favorable ; elles ne payent pas d'impôts à l'Etat. Les participants à l'atelier de Banamba n'ont aucune idée des faveurs accordées à leurs donateurs en matière d'impôt.

### 2.2 Relations Etat / OSC

Selon les participants à l'atelier, l'attitude générale de l'Etat envers les OSC de Banamba est bonne. Les opportunités de dialogue existent. Les autorités communales les convoquent toujours quand il s'agit de l'élaboration des budgets ou des PDSEC. Elles sont également associées à toutes les initiatives de développement par l'au-

torité administrative. Les OSC demeurent indépendantes de l'Etat et œuvrent en toute liberté. L'Etat les assiste seulement en les soutenant par exemple dans les déplacements de leurs responsables en dehors de Banamba et ce, dans la mesure du possible.

### 2.3 Relations OSC/entreprises

L'attitude générale des entreprises envers les OSC est bonne. En fait, très peu d'entreprises opèrent dans la localité mais beaucoup de chefs d'entreprises maliennes en sont originaires. L'Association des ressortissants de Banamba à Bamako (ARBB) comporte beaucoup de promoteurs d'entreprises et elle joue le rôle d'intermédiaire entre les populations, les OSC de Banamba, les entreprises ainsi qu'avec le pouvoir central.

En ce qui concerne le soutien des entreprises aux OSC, les participants à l'atelier ont affirmé que les entreprises de feu Madala Kouma, ont financé, à travers les OSC, la plantation et l'entretien des plants de nîmes qui longent la route de Touba ; et que les entreprises, à travers l'ARB, ont fait des dons à certaines coopératives comme le Groupement des femmes de Doualala et à la Fédération locale des chasseurs. Dans le même cadre, l'Association des femmes de Falenbougou a bénéficié d'une presse à huile de sésame, deux associations féminines ont bénéficié de 600.000 FCFA pour leur auto promotion, 1000 plants leur ont été offerts en 2004.

## III Valeurs

### 3.1 Démocratie

De façon générale, les différentes OSC ont une idée de la démocratie en leur sein. Elles ont des récépissés, ont des statuts et règlements intérieurs, tiennent les procès verbaux (PV), procèdent au renouvellement des instances de décision (bureaux). Cependant l'on constate que la plupart des membres de ces bureaux ignorent les contenus desdits documents.

En ce qui concerne la promotion de la démocratie par les différents types d'OSC, seule la Chambre locale d'agriculture et la SNV travaillent dans ce sens. La Chambre d'agriculture aide les coopératives à se constituer tout en les informant sur les principes démocratiques qu'elles doivent observer en leur sein.

### 3.2 Transparence

Selon les participants à l'atelier, les deux tiers des OSC sont plus ou moins transparents. Les OSC sont plutôt confrontées à un problème de gestion. Les coopératives sont constituées sans avoir reçu, au moins, une formation en technique de gestion financière et comptable. Selon les participants à l'atelier, de nombreuses personnes sont poursuivies par les tribunaux pour malversations financières sans avoir rien détourné à leur propre profit, et cela, du seul fait qu'elles ignorent les procédures en la matière.

En ce qui concerne la promotion de la transparence par les différents types d'OSC au niveau du Gouvernement, seule la SNV tente de promouvoir la transparence au niveau des municipalités de la localité par des formations en technique de gestion comptable. Au niveau des OSC, ce genre de pratique est rare. La dénonciation est mal perçue dans la culture malienne et la personne qui le fait est traitée d'égoïste. Si la transparence n'existe pas au niveau d'un service ou d'une OSC, on préfère chuchoter plutôt que de dénoncer.

### 3.3 Tolérance

Les différents types d'OSC pratiquent la tolérance. L'adhésion aux OSC se fait sans discrimination.

En ce qui concerne la promotion de la tolérance par les différents types d'OSC, l'on constate que l'AMUPI véhicule dans ses prêches le message de la tolérance et de l'acceptation de l'autre.

### 3.4 Pacification/Construction de la paix

Les différents types d'OSC sont pacifiques. Cela s'explique par le contexte de paix qui règne dans la localité. Concernant la lutte pour la paix, le Réseau de la société civile et la Chambre locale d'agriculteur ont classé la promotion de la paix comme un de leurs axes prioritaires. A cet effet, elles font la prévention, la médiation au niveau de leurs composantes, agriculteurs, cultivateurs, éleveurs, planteurs, maraîchers, etc. De plus les griots œuvrent aussi pour la prévention et la gestion des conflits.

### 3.5 Equité du genre

Les OSC mixtes de Banamba ne pratiquent pas l'équité du genre. Selon les participants à l'atelier, si les femmes n'occupent pas la direction des OSC, cela est dû à l'éducation qu'elles ont reçue. Il est rare qu'elles approchent les hommes pour réclamer un poste de responsabilité au sein d'une OSC.

Peu d'OSC font la promotion de l'équité du genre. Des projets sont en cours d'élaboration par le service du développement social pour former les groupements de femmes en leadership féminin.

### 3.6 Eradication de la pauvreté

La plupart des participants à l'atelier estiment que la lutte contre la pauvreté est vide de sens car un pauvre ne peut pas lutter contre la pauvreté. Mais les exemples que les participants donnent dans la rubrique suivante, promotion de la lutte contre la pauvreté, vont à l'encontre de cette tendance. En effet, ils disent que le «*Di Ton*» (association des apiculteurs) et les coopératives de femmes promeuvent la lutte contre la pauvreté par des activités génératrices de revenus, telles la commercialisation du miel, le maraîchage, la culture du sésame dans les champs collectifs, l'embouche bovine, la commercialisation du henné, etc.

## IV Impact

### 4.1 Elaboration des politiques

Selon les participants à l'atelier, il n'est pas facile de déceler l'influence des OSC par rapport aux politiques publiques de l'Administration locale. Car, la plupart des projets et programmes sont initiés à la base pour remonter au sommet et revenir par la suite à la base. Pour ce qui a été conçu ailleurs, des concertations sont organisées en vue d'un consensus. Par contre en ce qui concerne le Gouvernement, les participants, pensent que l'Association des ressortissants de Banamba à Bamako (ARBB) influence au niveau national les politiques publiques du Gouvernement.

D'après les participants, cette association s'est beaucoup battue pour le bitumage de la route Koulikoro-Banamba. La plupart de ses actions sont discrètes mais efficaces.

### 4.2 Responsabilité du Gouvernement

Les participants à l'atelier estiment que les OSC contrôlent les actions de l'Administration locale et servent d'intermédiaires entre celle-ci et les populations. C'est dans cette optique qu'au sein du réseau de la société civile, elles ont beaucoup fait pour la facilitation de l'obtention du récépissé et autres documents administratifs. Aussi, une fois, un agent du Service de la Conservation de la Nature avait appréhendé un chasseur, la Fédération des chasseurs est intervenue pour situer les différentes responsabilités.

Selon les participants à l'atelier, l'ARBB peut faire un contrôle des performances de l'Etat au niveau du Gouvernement et à le tenir pour responsable. Les doléances des OSC sont faites à l'ARBB qui les transmet au plus haut sommet. C'est ainsi que l'adduction d'eau de Banamba a été réalisée.

### 4.3 Préoccupations des populations

Même si les populations ne sont pas satisfaites des OSC parce qu'elles estiment que celles-ci doivent leur donner de l'argent comptant où faire face à leurs besoins immédiats, les activités menées par les différents types d'OSC vont dans le sens des préoccupations des populations : interface entre le pouvoir et le citoyen, activités génératrices de revenus, telles que la commercialisation du miel, le maraîchage, la culture du sésame dans les champs collectifs, l'embouche bovine, la commercialisation du henné, etc.

En ce qui concerne la crédibilité, selon les participants à l'atelier, les populations font confiance en certaines OSC mais pas en d'autres, i.e les OSC dont les responsables ne pensent qu'à leurs intérêts personnels.

Quant au respect des différents types d'OSC par les populations, les propos qui suivent traduisent la situation de façon éloquent : *« Si tu décides d'adhérer à une coopérative, tu es obligé de respecter les statuts et règlements de cette coopérative. Respecter une OSC est obligatoire, elle est plus puissante que l'individu. Une OSC est toujours respectée lorsqu'elle concourt à l'aspiration de la population ».*

### 4.4 Autonomisation

À Banamba, certains types d'OSC contribuent à l'autonomisation des populations marginalisées. C'est ainsi que les associations féminines comptent aujourd'hui parmi les plus puissantes et les mieux organisées des OSC et cela grâce au concours du Réseau de la société civile, de la Fédération nationale des femmes rurales, de la CAFO, de la SNV et de la Chambre locale d'agriculture. Les OSC informent et éduquent les populations. C'est ainsi que la SNV a regroupé



les femmes leader de Banamba du 20 au 24 juillet 2004 pour leur expliquer le processus électoral et la place de la femme dans ce processus. Banamba est, aujourd'hui, l'un des cercles à avoir le plus de femmes élues conseillères communales. D'autres OSC comme la Chambre locale d'agriculture, les radios communautaires organisent des campagnes d'éducation et de sensibilisation à travers des fora, des ateliers, des campagnes radiophoniques sur les IST et sur la vaccination, etc.

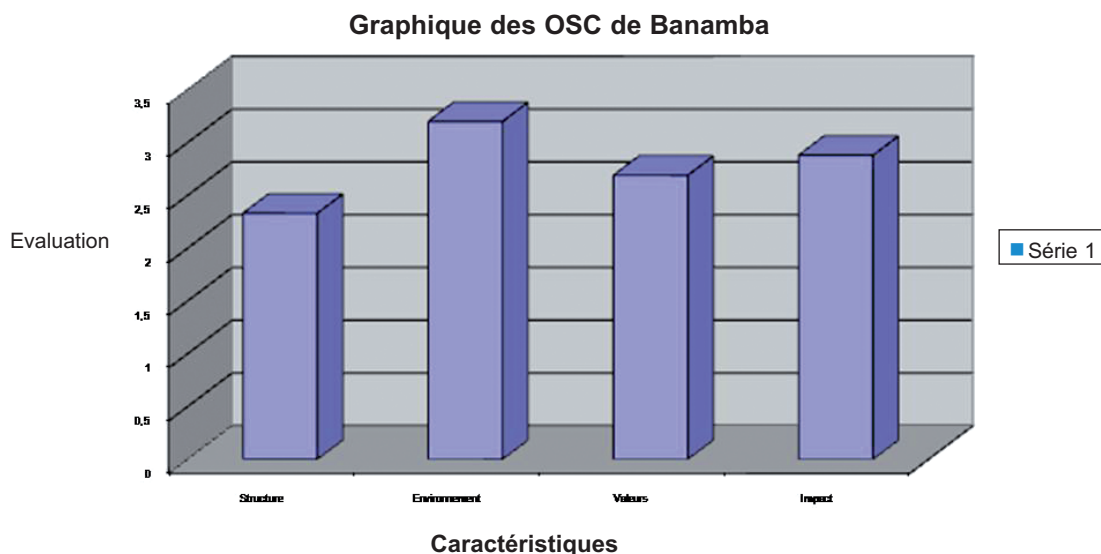
Les différents types d'OSC oeuvrent dans le sens de l'amélioration des conditions d'existence des populations. Ainsi, selon l'atelier, pendant la crise alimentaire de 2004, une OSC du nom de «*Ciwaraton*» s'est constituée pour chercher des vivres pour la population à prix abordable. Les cotisations des membres et les fonds que le «*Ciwaraton*» a pu collecter auprès des partenaires, ont servi à constituer des banques de céréales.

#### 4.5 Satisfaction des besoins de la société

Les OSC ne font pas de pression sur le Gouvernement et n'ont pas recours aux grèves, aux marchés, aux lettres ouvertes, etc. À Banamba, seule l'AEEM, use des moyens de pression de ce genre. Les moyens de pression sont donc connus des OSC mais elles n'en usent pas.

Les OSC n'ont pas assez de ressources pour faire face à tous les besoins de la société. Mais, il est à signaler que les OSC promeuvent des initiatives d'auto assistance à travers l'initiation d'activités génératrices de revenus (commercialisation du miel, des légumes, du henné, l'em-bouche bovine, etc.).

En comparant l'Etat aux OSC, les participants à l'atelier pensent que, le Gouvernement n'exécute que les demandes exprimées par les OSC. Ce faisant, ils pensent que les actions des OSC sont plus perceptibles que celles de l'Etat parce que l'Etat a des actions polycentriques. Donc, pour eux, les OSC sont plus efficaces que l'Etat.



Dans l'évaluation des caractéristiques les notes vont de 0 à 4.

### Conclusion

Les OSC de Banamba ne sont pas très fortes. Elles bénéficient surtout du soutien des ressortissants de Banamba à Bamako.

## Cercle de Koulikoro

### I. Structure

#### 1.1 Présentation des OSC (typologie)

Onze types d'OSC évoluent dans le cercle de Koulikoro. Seules les organisations de service ne s'y trouvent pas. Les caractéristiques des types d'OSC du cercle de Koulikoro sont identiques à celles du cercle de Dioïla.

#### 1.2 Ancrage des OSC

##### 1.2.1 Insertion des OSC dans le tissu social

La grande majorité des participants affirme que les populations ne consacrent pas leur temps aux OSC et ne leur donnent ni biens en espèce ni en nature. Selon les participants à l'atelier les OSC n'agissent pas de façon efficace pour le développement. Elles agissent généralement pour la satisfaction d'intérêts personnels.

Toujours selon l'atelier, plus de la moitié des OSC sont actives et le reste est confronté à un manque de ressources et/ou à des conflits internes.

##### 1.2.2 Capacités organisationnelles des différents types d'OSC

Il existe des coordinations et réseaux créés par les OSC du cercle. C'est le cas de la coordination régionale des ONG (CR/ONG), de la CAFO, de la Fédération locale des Associations de santé communautaire (FELASCOM), etc. Ce sont ces coordinations qui jouent le rôle d'organisations de soutien aux OSC. Les OSC du cercle de Koulikoro agissent en général dans un cadre réglementaire. Elles prennent soin de se faire enregistrer en vue d'avoir un récépissé. Mais certains participants affirment qu'il y a des OSC qui ignorent la loi.

##### 1.2.3 Etat des ressources des différents types d'OSC

Aucune OSC du cercle n'a de ressources financières adéquates. Les fonds dont elles disposent proviennent de financements extérieurs. Sur le plan des ressources matérielles, on constate que c'est surtout les ONG qui sont les plus équipées. Les OSC souffrent d'un manque de formation de leur personnel, mais disposent de ressources matérielles adéquates.

### II. Environnement

#### 2.1 Environnement légal

L'atelier affirme que le processus d'enregistrement est simple et direct et qu'il n'y a pas de difficultés majeures à ce niveau. Il a, néanmoins été fait cas de la lourdeur administrative dans la délivrance des récépissés et la signature de certains documents (dossiers) par l'Administration d'Etat.

Par ailleurs, à part les radios de proximité et l'AMDH, l'atelier trouve que les OSC n'usent pas du droit de critique du Gouvernement.

Quant au régime des impôts accordé aux OSC, il leur est favorable car elles ne payent pas d'impôt. Selon certains participants, les OSC ignorent les autres facilités que l'Etat leur accorde en la matière comme les exonérations sur certains achats. Les OSC de Koulikoro affirment ne pas avoir de donateurs. Les ONG, elles, affirment recevoir des fonds de l'extérieur mais que leurs donateurs ne sont pas exonérés des frais bancaires.

## 2.2 Relations Etats/OSC

Pour l'atelier, l'attitude de l'Etat envers les OSC est bonne et il existe des opportunités de dialogue entre les deux parties, une rencontre annuelle. Mais ce que certains déplorent est le manque de suivi après ladite rencontre. L'Etat, le plus souvent, soutient les entreprises des OSC, ce qui se traduit surtout par un appui conseil. Le soutien financier, lui, est rare et certains participants se plaignent du manque de soutien par rapport aux déplacements des responsables en dehors de Koulikoro. La représentante de l'Administration a rejeté ces plaintes et a affirmé qu'il arrive aux représentants de l'Etat de prélever des fonds sur leur salaire pour financer des déplacements de responsables d'OSC.

Les OSC sont indépendantes de l'Etat et ce dernier n'influence en aucune manière leurs prises de décision.

## 2.3 Relations OSC/entreprises

Selon l'atelier, les entreprises n'ont pas une bonne attitude envers les différents types d'OSC et particulièrement envers celles qui cherchent à défendre les droits de la population.

Peu d'OSC ont des rapports avec les entreprises et sont donc indépendantes d'elles. Les opportunités de dialogue sont très rares et elles n'arrivent que sur sollicitation des OSC.

Les entreprises ne soutiennent pas généralement les activités des différents types d'OSC, la CAFO, faisant exception à la règle (soutien de Huicoma le 31 juillet 2005 quand elle voulait planter des arbres).

## III. Valeurs

### 3.1 Démocratie

Plus de la majorité des participants déclare que les différents types d'OSC ne font pas souvent preuve de démocratie. Les décisions ne sont généralement pas prises à la majorité particulièrement en ce qui concerne les problèmes d'alternance. D'autres indiquent que la liberté d'expression et d'action n'est pas respectée dans la plupart des OSC. Ce sont les organisations traditionnelles, les organisations culturelles et religieuses qui souffrent le plus de ce déficit démocratique.

Quant à la promotion de la démocratie, elle est faite par des ONG et la CAFO à l'approche des campagnes électorales.

### 3.2 Transparence

Selon l'atelier, les OSC dans leur majorité ne sont pas assez transparentes financièrement. Seules l'organisation des jeunes et les associations de femmes font un effort de transparence financière par des comptes-rendus budgétaires périodiques. Mais elles ne font cependant pas d'audit.

En ce qui concerne la promotion de la transparence par les différents types d'OSC au niveau du Gouvernement, la majorité des OSC estime que la transparence est quasiment une question tabou à Koulikoro. La communication et les comptes-rendus par rapport à l'argent sont rares.

Pour ce qui est de la promotion de la transparence par les différents types d'OSC au niveau des entreprises, aucune activité n'est menée à ce niveau car les relations OSC /entreprises sont très limitées.

### 3.3 Tolérance

Pour la majorité des participants, toutes les OSC de cette région développent la tolérance en leur sein et toutes oeuvrent pour sa promotion.

### 3.4 Pacification / Construction de la paix

Les différents types d'OSC sont pacifiques, n'usent pas de la violence et militent pour la paix. Selon certains, il y aurait même à Koulikoro une association pour le maintien de la paix.

### 3.5 Equité du genre

Un effort est fait dans le sens de la pratique de l'équité du genre. Comme preuves, on peut affirmer que le conseil municipal compte six femmes sur 23 et que le conseil du cercle est présidé par une femme.

Quant à la promotion de l'équité du genre, les participants déclarent que les OSC la pratiquent. Beaucoup d'entre elles forment, informent et sensibilisent les femmes sur leurs droits et devoirs. Celle qui s'est surtout illustrée dans ce domaine est l'AMAPROS, à travers l'éducation à la citoyenneté, la promotion et la défense des droits des enfants. Des efforts sont aussi fournis par l'AMDH et surtout la CAFO. Cette dernière s'est battue, lors des dernières élections communales pour donner une chance équitable aux hommes et aux femmes par rapport à la position de leurs candidats sur les listes.

### 3.6 Eradication de la pauvreté

Les participants à l'atelier affirment que la lutte contre la pauvreté est l'objectif premier des OSC mais que le problème réside au niveau de l'insuffisance des moyens et de l'inadéquation des stratégies. Dans les faits, l'ONG AMAPROS et la CAFO sont parvenues à poser des actes concrets dans ce sens (la première à travers la réalisation d'infrastructures scolaires, leur équipement et leur suivi, la seconde à travers ses unités

de transformation de produits et autres activités génératrices de revenus).

Certaines OSC, comme la CR/ONG, font la promotion de la lutte contre la pauvreté.

## IV. Impact

### 4.1 Elaboration des politiques

Selon les participants à l'atelier, seule une minorité d'OSC comme l'AMDH, l'APEF et la CAFO parviennent souvent à influencer les politiques publiques au niveau de l'Administration locale mais aucune OSC de Koulikoro n'est assez forte pour influencer le Gouvernement au niveau national.

### 4.2 Responsabilités du Gouvernement et des entreprises

Aucune OSC ne contrôle les performances de l'Etat ni au niveau de l'Administration locale ni à celui du Gouvernement et à les tenir pour responsables. Selon les participants, les OSC ignorent leur rôle à ce sujet.

Quant aux entreprises, les OSC ont, vis-à-vis d'elles, la même indifférence qu'à l'endroit de l'Etat.

### 4.3 Préoccupations des populations

La quasi-totalité des participants affirme que les activités de certaines OSC reflètent les préoccupations des populations : l'éducation, la santé, la promotion économique, la défense des droits, la sensibilisation et la formation des ressources humaines.

### 4.4 Autonomisation

Selon l'atelier, les actions d'autonomisation des populations marginalisées sont rares. Seule la CAFO vient en aide aux femmes handicapées physiques en initiant pour elles des activités génératrices de revenus comme les salons de coiffure.

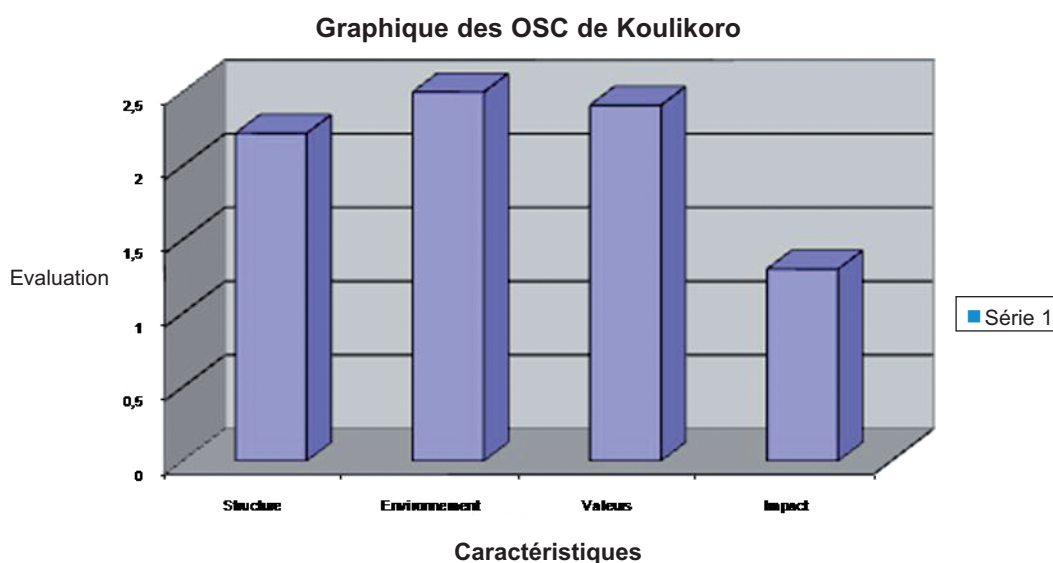
Certaines OSC jouent un rôle prépondérant dans le domaine de l'information et de l'éducation des populations. Il s'agit surtout de l'AMAPROS, de l'AMDH et de la CAFO.

#### 4.5 Satisfaction des besoins de la société

Selon l'atelier, certaines OSC font pression sur le Gouvernement pour répondre aux besoins pressants de la société. C'est le cas des radios de proximité. Aussi, l'AMAPROS fait chaque année une évaluation des performances de chaque école et plaide auprès du Gouvernement pour l'amélioration de la qualité de l'enseignement. L'AMDH fait pression pour la rapidité des procédures judiciaires et administratives, pour un respect des droits des prisonniers et la diligence de la délivrance des récépissés aux associations.

Les OSC phares de Koulikoro subviennent aux besoins de la société et, d'une manière générale, participent à l'amélioration des conditions de vie des populations en initiant des activités génératrices de revenus comme le maraîchage, la savonnerie, la teinture, le commerce des produits séchés, la réalisation des infrastructures scolaires et sanitaires, l'appui aux populations dans la gestion financière de leurs activités, etc.

Dans le cadre de la comparaison, la plupart des participants estiment que les OSC sont plus efficaces que l'Etat dans la provision des besoins sociaux. L'Etat reste sur le plan théorique alors que les OSC posent des actes concrets même si les moyens leur manquent.



Dans l'évaluation des caractéristiques les notes vont de 0 à 4.

### Conclusion

Le cercle de Koulikoro a la chance d'abriter des OSC dynamiques qui servent de locomotives aux autres. Par ailleurs, beaucoup d'OSC de cette localité bénéficient d'un appui de la SNV, ce qui a contribué à améliorer leurs capacités.

## Informations de base sur le secteur de la Société Civile de la Région de Sikasso

»»»» Kolondiéba

»»»» Sikasso

»»»» Kadiolo

### Cercle de Kolondiéba

#### I. Structure

##### 1.1 Présentation des OSC (Typologie)

A l'issue des travaux de l'atelier organisé le 11 août 2006 à Kolondiéba, il ressort que 11 types d'OSC y existent. L'exercice de classification nous révèle l'inexistence des organisations de services. On retrouve donc :

- **Les organisations traditionnelles**

Ce sont les *tonw* (associations) de jeunes *Denminseninw-ton*, l'Association des chasseurs, les tontines ou «*Pari*» des femmes, l'Association des chefs de village, etc.

- **Les organisations communautaires et autonomes (auto-assistance)**

Il s'agit des ASACO, des CGS, des APE et des associations villageoises qui se sont transformées en coopératives de producteurs de coton.

- **Les organisations religieuses**

La plus importante est l'AMUPI, l'essentiel de son travail est basé sur le dialogue inter-religieux, la promotion et la gestion des conflits.

- **Les organisations des affaires**

A Kolondiéba, il existe l'association des commer-

çants et transporteurs.

- **Les organisations de travail**

Il y a les démembrements de l'UNTM, de la CSTM, du SNEC, du SYLDEF et du SYCOV.

- **Les organisations d'auto-emploi**

L'on trouve ici l'association des artisans.

- **Les organisations culturelles**

La plus importante est l'association des chasseurs.

- **Les organisations philanthropiques**

Les *tonw* de jeunes, les tontines des femmes sont créées pour l'entraide et le secours mutuel.

- **Les organisations de plaidoyer**

La CAFO fait du plaidoyer pour que les femmes puissent occuper les instances de décisions. Actuellement, trois femmes sont adjointes au maire dans le cercle de Kolondiéba.

- **Les organisations de soutien aux organisations de la société civile**

Il n'y a pas d'organisation créée uniquement pour soutenir les OSC. Par rapport à certaines situations, des organisations informelles de soutien peuvent se mettre en place comme le réseau des organisations de la société civile a l'habitude de le faire.



- **Les associations sectorielles des organisations de la société civile**

Il y a la CAFO, l'Union des CPC et la Coordination locale des ONG.

Il faut signaler par rapport à la typologie des OSC de Kolondiéba qu'il arrive qu'un même type d'OSC fasse simultanément le travail de 2 ou 3 autres types. Par exemple, l'association des chasseurs est à la fois culturelle et traditionnelle et la CAFO est une organisation de plaidoyer, de soutien et une association sectorielle.

## 1.2 Ancrage des OSC

### 1.2.1 Insertion des OSC dans le tissu social

Les ONG comme *Save the Children*, l'AID-Mali, *Jèkabaara jè* sont bien ancrées et les populations leurs accordent suffisamment d'importance.

En ce qui concerne le temps consacré par les populations aux OSC, elles répondent à leur appel seulement lorsqu'il y a une motivation en perspective (perdiems par exemple). Quant à l'argent ou les biens en nature donnés par les populations aux OSC, seules les brigades de surveillance de l'Association des chasseurs perçoivent de la part des populations des piles et des ampoules de lampe électrique pour leur permettre de mieux mener leur activité. Les déplacements des responsables de l'AMUPI sont pris en charge par les adhérents.

Les OSC de Kolondiéba ont des objectifs de développement, mais par faute de moyens et de motivations des membres, elles n'arrivent pas à poursuivre tous les objectifs fixés à leur création. Certaines OSC n'existent que de nom, d'autres sont laissées sur le dos de leurs premiers responsables. Il est cependant important de noter que les CPC sont très efficaces en matière de développement et comptent, notamment, à leur actif des centres de santé communautaires, des écoles communautaires et certains ponts traversant les rivières.

Cependant beaucoup d'OSC ne sont pas actives, le mauvais paiement des cotisations par les membres fait qu'elles sont ralenties dans leurs actions.

### 1.2.2 Capacités organisationnelles des différents types d'OSC

Comme coordinations et réseaux d'OSC, on peut noter ici la CAFO, la FELASCOM, le Réseau de la société civile, la Coordination locale des ONG, etc.

Et comme organisation de soutien aux OSC on peut citer le cas du Réseau de la société civile qui a soutenu le comité de gestion de l'ASACO que la population voulait dissoudre car ne répondant pas à leurs attentes. La CAFO joue également le rôle d'organisation de soutien aux OSC féminines.

La plupart des OSC tentent d'agir dans un cadre réglementaire. Elles se font recenser auprès de l'autorité de tutelle. Les tontines des femmes cependant ne détiennent pas de récépissés. Ce sont des organisations informelles de même que les «*Denminseninwton*».

### 1.2.3 Etat des ressources des différents types d'OSC

Les Capacités financières sont faibles.

L'essentiel des ressources financières des OSC provient des cotisations des membres. Seules les ONG arrivent à trouver des financements nationaux et internationaux (financement américain ou des institutions de l'ONU). Quant à leurs capacités matérielles, seules les ONG, les CPC, l'ASACO et la CAFO détiennent du matériel roulant (motos) et du mobilier (tables, chaises).

Les 11 types d'OSC n'ont pas toutes des ressources humaines adéquates. Contrairement aux associations et groupements, les ONG ont des ressources humaines suivant leurs domaines d'intervention (l'environnement, PGP, DG, IEC, IST). Les associations ont recours, la plupart du temps, aux services techniques de l'Etat,

aux ONG de la place ou aux bureaux d'étude. La CAFO, par exemple, avait initié une campagne de reboisement mais elle ne maîtrisait pas la technique en la matière et a, donc été obligée d'avoir recours aux services de la conservation de la nature.

## II. Environnement

### 2.1 Environnement légal

Le processus d'enregistrement des OSC est simple et direct à condition d'être munies de toutes les pièces exigées. Le processus d'obtention des récépissés s'est beaucoup amélioré. Beaucoup d'OSC ignorent qu'elles peuvent critiquer le Gouvernement. Les OSC murmurent seulement, aucune d'entre elles ne critique le Gouvernement de façon formelle. Seules les ONG qui ont des accords-cadres avec l'Etat bénéficient d'un régime favorable au niveau de l'impôt. Elles ont des facilités par rapport au dédouanement des véhicules et du matériel informatique. Selon les textes, les dons locaux ne sont pas concernés par le régime des impôts. Ils sont considérés comme informels. Mais pour ce qui concerne les ressources externes, tout fonds qui passe par la trésorerie d'Etat devient objet d'imposition.

### 2.2 Relations Etat / OSC

Avant l'ère de la démocratie les OSC avaient peur des représentants de l'Etat. Actuellement les relations Etat/OSC se sont beaucoup améliorées et c'est une relation de collaboration qui prévaut actuellement.

Les OSC sont libres et indépendantes de l'Etat et elles jouent le rôle de contre-pouvoir. L'élaboration des PDSEC (Plans de développement social, économique et culturel) et le comité local d'orientation constituent des opportunités de dialogue entre Etat et OSC. L'Etat et les OSC peuvent se retrouver pour débattre d'un problème à la demande de l'une ou l'autre des parties. L'Etat soutient aussi les différentes entreprises des OSC en termes d'appui conseil.

### 2.3 Relations OSC / entreprises

Dans la localité de Kolondiéba, seule la CMDT a des relations directes avec les OSC. Ces relations sont mitigées. Les OSC se plaignent de la commercialisation du coton et du prix des intrants que lui livre l'entreprise. Selon les participants à l'atelier, des CPC seraient inféodées à l'entreprise à travers des premiers responsables de coopérative corrompus par la CMDT. Il existe des opportunités de dialogue Entreprises/OSC. Chaque mois, les CPC se réunissent avec la CMDT et tous les 15 jours, les différents secrétaires généraux des CPC se réunissent entre eux en vue de préparer la rencontre mensuelle avec l'entreprise. La CMDT soutient aussi les CPC par un appui conseil, un appui technique et un appui financier. Ainsi, la CMDT équipe les CPC en charrue, bœufs de labour, etc. Elle leur accorde des crédits et les forme en techniques culturelles.

## III. Valeurs

### 3.1. Démocratie

Certains responsables d'OSC restent hostiles à l'alternance pacifique. Quant à la promotion de la démocratie, elle est faite par l'AID-Mali avec son PGP (Programme de Gouvernance Partagée) et *Save the Children* avec son programme «DG». Ils ont initié des programmes de formation à l'intention des OSC. Il en résulte qu'actuellement, de nombreuses OSC et une bonne partie de la population ont compris la démocratie.

### 3.2 Transparence

Selon les participants à l'atelier, plusieurs OSC ne sont pas financièrement transparentes. Dans la plupart des cas, seuls le président et le trésorier sont au courant de la situation financière et les ressources financières de l'OSC sont dépensées sans concerter la base. L'atelier affirme aussi que la promotion de la transparence au niveau du Gouvernement n'est faite par aucun des types d'OSC.

Les OSC, dans leur intégralité, n'ont pas atteint

ce niveau et se disent au stade de l'apprentissage. Elles ignorent que promouvoir la transparence au niveau de l'Etat est leur rôle. C'est la raison pour laquelle elles ne s'intéressent pas à la gestion des affaires publiques de l'Etat.

Concernant les entreprises, seuls les CPC essaient de promouvoir la transparence au niveau de la CMDT. Elles ont, par exemple, demandé à la CMDT de toujours faire accompagner les intrants de leurs prix en vue d'éviter toute polémique au moment du paiement.

### 3.3 Tolérance

Les participants à l'atelier déclarent que la tolérance est une culture de ce milieu. Les populations arrivent toujours à se comprendre malgré leurs différences ; la promotion de la tolérance se faisant inconsciemment à longueur de journée. L'AMUPI \* et l'Association des chefs de village prônent le dialogue inter-religieux et intra-religieux.

### 3.4 Pacification / construction de la paix

Dans chaque OSC, des postes sont créés pour prévenir et gérer les conflits à l'interne. A l'externe, la CAFO joue merveilleusement ce rôle. Ainsi, à Fakola une femme avait quitté son époux pour un homme venant d'un autre village. Lorsque les deux villages étaient sur le point d'en venir aux mains, les associations de femmes de chacune des parties ont procédé à une médiation.

### 3.5 Equité du genre

À part l'Association des chasseurs et les associations religieuses toutes les autres OSC mettent en œuvre l'équité du genre. Ainsi, dans la localité de Kolondiéba, des femmes sont adjointes au maire dans la commune rurale de Kébila, une femme étant également Vice-présidente du conseil de cercle. C'est notamment grâce à la perspicacité de la CAFO et de certaines ONG de la place si des femmes ont pu se faire élire lors des dernières élections communales. *Save the Children* a posé, comme condition principale de son

aide aux ASACO, la présence de femmes dans les conseils de gestion.

### 3.6 Eradication de la pauvreté

Même si les résultats ne sont pas nettement perceptibles, toutes les OSC sont créées pour lutter contre la pauvreté et les CPC font la promotion de la lutte contre la pauvreté par la formation et la construction des CSCOM, des centres d'alphabétisation et des ponts. Les associations traditionnelles de femmes permettent à leurs adhérentes d'avoir un fonds de commerce.

## IV Impact

### 4.1 Elaboration des politiques

Il arrive que les OSC influencent les politiques publiques au niveau de l'Administration locale, comme cela a été le cas de l'Association des commerçants qui a réorienté les travaux dans le sens de leurs intérêts au moment de l'aménagement du marché. Mais au niveau du Gouvernement, les OSC n'ont aucune influence sur les politiques publiques

### 4.2 Responsabilité du Gouvernement

Il est très rare que les OSC se livrent au contrôle des performances de l'Etat au niveau de l'Administration locale et à le tenir pour responsable. Le seul cas connu est celui de l'Association des commerçants qui, suite à un accident mortel, a demandé au Préfet de procéder à des travaux complémentaires pour couvrir les caniveaux dans lesquels s'était tué un enfant.

Au niveau du Gouvernement, la CAFO, elle aussi, a entrepris une action de ce genre : les travaux d'adduction d'eau potable de la ville de Kolondiéba ayant accusé du retard par rapport au chronogramme d'exécution et pire s'étant arrêté, la CAFO s'est rendue au Ministère de l'Administration territoriale à Bamako et une semaine plus tard, les travaux avaient redémarré.

### 4.3 Entreprises

Seules les CPC contrôlent les performances de la CMDT. Ces contrôles de performance sont relatifs aux retards que la CMDT accuse par rapport à la commercialisation et au paiement du prix du coton graine et à la qualité des semences et des intrants que la CMDT met à leur disposition.

### 4.4 Préoccupations des populations

Les OSC prennent très souvent en compte les préoccupations des populations. Elles consultent la base avant l'élaboration de leurs projets. Le 31 juillet 2006, par exemple, la Panafricaine des femmes avait choisi comme thème «Paix, sécurité et stabilité pour le développement» mais la CAFO de Kolondiéba a préféré le thème «grossesses précoces en milieu scolaire» qui constituait la priorité pour les populations de Kolondiéba.

La confiance des populations envers les OSC dépend de ce que ces dernières entreprennent en leur nom, c'est-à-dire la prise en compte de leurs préoccupations. Selon l'atelier, les OSC, dont les instances de décision ont été mises en place d'une manière consensuelle, sont respectées par les populations. Par contre, celles mises en place uniquement par les premiers responsables n'ont pas de crédit.

### 4.5 Autonomisation

Les OSC comme la CAFO, la SNV, AID-Mali œuvrent dans le sens de l'autonomisation des populations marginalisées par la formation et l'initiation des AGR. Elles informent et éduquent également les populations. C'est ainsi que *Jè kabaara jè* sensibilise les populations sur les dangers de la traite des enfants. Le PADI, lors des élections, a formé les femmes en « leadership féminin et en plaidoyer » ce qui a incité beaucoup de femmes à se présenter aux élec-

tions communales. A travers la radio communautaire, l'ASACO informe les populations sur les dangers des IST et les invite à se vacciner, etc. Les différents types d'OSC participent à l'amélioration des conditions d'existence des populations. C'est grâce aux OSC que beaucoup de villages ont pu avoir leurs CSCOM, leurs écoles, leurs ponts, etc.

### 4.6 Satisfaction des besoins de la société

Les différents types d'OSC font pression sur le Gouvernement pour répondre aux besoins pressants de la société. C'est ainsi que lorsque le groupe électrogène du centre de santé de référence de Kolondiéba est tombé en panne, les malades qui devaient subir une opération chirurgicale ont été évacués vers Bougouni. Face à cette situation, le réseau de la société civile et la CAFO ont saisi le conseil de cercle et en trois jours le problème a été résolu.

Les différents types d'OSC subviennent aux besoins de la société à travers des prestations de service ou la promotion d'initiatives d'auto-assistance. C'est la CPC qui est la championne en la matière. Au moment de la vente du coton, une somme est prélevée chez chaque producteur et mise à côté pour Satisfaction des besoins de la société. Ces fonds sont utilisés dans la plupart des cas pour la construction d'infrastructures communautaires : ponts (pont de Kolonifoulala), écoles communautaires, dispensaires, mosquées, retenues d'eau, salaire de certains enseignants, etc.

En faisant une comparaison, les participants à l'atelier ont trouvé que, dans leurs démarches les OSC sont plus efficaces que l'Etat ; mais l'Etat dispose de plus de moyens. C'est la raison pour laquelle les OSC font toujours pression sur le Gouvernement dans la provision des besoins sociaux.

### Graphique des OSC de Kolondiéba

Evaluation

■ Série 1

#### Caractéristiques

Dans l'évaluation des caractéristiques les notes vont de 0 à 4.

#### Conclusion

La situation des OSC du cercle de Kolondiéba est dominée par les activités des organisations communautaires autonomes notamment les coopératives de producteurs de coton et les ASACO. Elles contribuent au développement local et mènent le dialogue avec les entreprises. La coordination de la société civile y joue, aujourd'hui, un rôle très important.

## Cercle de Sikasso

### I. Structure

#### 1.1. Présentation des OSC (typologie)

Les 12 types d'OSC existent dans le cercle de Sikasso avec souvent un cumul de missions mais elles ne sont pas toutes bien structurées. Ces douze types d'OSC ont les mêmes caractéristiques que celles de Kolondiéba, à la différence qu'à Sikasso, il existe des organisations de service, pas à Kolondiéba.

#### 1.2 Ancrage des OSC

##### 1.2.1 Insertion des OSC dans le tissu social

Les populations ne consacrent pas de temps (activité bénévole) à aucun des 12 types d'OSC en raison de la pauvreté (étant plutôt préoccupées par la recherche du «prix de condiments»). Cependant lorsqu'il y a un intérêt matériel en jeu (des perdiems) elles répondent massivement à l'appel.

Les populations du cercle de Sikasso ne donnent pas non plus d'argent comptant ou de biens en nature : *«Nous n'avons jamais vu ça à Sikasso.»* disait un participant à l'atelier.

Par manque de ressources financières et de compétences, la plupart des OSC dans le cercle de Sikasso n'agissent pas de façon efficace pour le développement. Ce sont ces mêmes handicaps qui empêchent les 12 types d'OSC d'être actifs.

##### 1.2.2 Capacités organisationnelles de ces 12 types d'OSC dans le cercle de Sikasso

Les OSC sont organisées en collectif selon les domaines spécifiques. Il y a ainsi la coordination régionale des ONG (CR/ONG), la coordination des artisans, la CAFO, etc. Il n'existe pas d'OSC

créée spécifiquement en tant qu'organisation de soutien aux OSC, mais chaque fois que le besoin se fait sentir, les autres soutiennent celles qui sont en difficulté. La plupart d'entre elles tentent d'agir dans un cadre réglementaire. Elles ont toutes leur récépissé et sont reconnues par l'Etat.

##### 1.2.3 Etat des ressources des différents types d'OSC

La volonté et l'engagement sont présents chez les OSC, cependant nombreuses d'entre elles sont bloquées dans leurs activités faute de financement, les ressources proviennent en général des cotisations. Aussi, la plupart manquent de personnel compétent. Un participant disait que *«l'une des tares de la société civile est le manque de ressources humaines adéquates»*. Par conséquent, les OSC sont souvent obligées de faire recours au personnel technique de l'Etat.

### II. Environnement

#### 2.1 Environnement légal

Pour se faire enregistrer, les OSC rencontrent beaucoup d'obstacles dûs aux lourdeurs administratives, aux frais illégaux, etc. Cette situation est favorisée par le fait que dans leur majorité, elles ne disposent pas de ressources humaines maîtrisant ses droits. Elles sont donc obligées de passer par des intermédiaires, ce qui contribue à alourdir les frais. C'est ainsi qu'une femme leader disait à l'atelier *«la secrétaire m'a exigé 20.000f CFA pour l'obtention de mon récépissé ; malgré l'intervention du Préfet, elle n'a pas cédé»*.

Par ailleurs chacun de ces 12 types d'OSC peut critiquer et critique le Gouvernement : *«chaque fois qu'il y a un désaccord, les OSC agissent, mais on ne prend pas en compte nos critiques, c'est comme de l'eau versée par terre et c'est toujours sans effet»* disait un participant.



Les OSC manquent d'information sur les avantages qui leur sont accordés en matière d'impôt. Cependant des participants rapportent que les associations de femmes ont l'habitude de bénéficier d'exonération. Et en ce qui concerne les donateurs, selon un participant : *«quel que soit le montant de la donation il n'y a aucune faveur par rapport aux impôts. Cette pratique n'est pas connue à Sikasso, nous pouvons dire même au Mali tout entier»*, disait un des participants.

## 2.2 Relations Etat/OSC

L'attitude générale de l'Etat envers les OSC est bonne. Cependant les OSC se plaignent du comportement de certains agents de l'Etat. Selon les participants à l'atelier, nombreuses sont les OSC qui dépendent de l'Etat et il existerait un trafic d'influence de la part de l'Etat qui met en jeu des intérêts financiers ou matériels pour les influencer à partir de certains de leurs responsables.

Il existe à Sikasso des cadres de concertations sectorielle et annuelle Etat/OSC. Le dialogue existe donc entre l'Etat et les OSC. Mais, en ce qui concerne le soutien de l'Etat à leurs différentes activités, il se manifeste surtout au niveau des quêtes.

## 2.3 Relations OSC/ entreprises

Selon les participants à l'atelier, les entreprises sont contre l'existence des OSC. Elles ne prennent pas en compte leurs préoccupations surtout dans les zones minières de Siama et de Morila. Selon la majorité des participants, les entreprises subordonnent souvent les chefs d'OSC et surtout les responsables de syndicats, cependant de nombreuses OSC demeurent indépendantes des entreprises.

Sans pouvoir donner d'exemple, les participants à l'atelier ont déclaré que dans le cadre de la recherche de soutien, des quêtes sont souvent faites auprès des entreprises par les OSC.

Les opportunités de dialogue sont rares et informelles. Cela se fait surtout entre les entreprises et les organisations de travail ou entre les entreprises et les OSC désirant participer aux foires.

## III. Valeurs

### 3.1 Démocratie

Par rapport à la démocratie les textes sont parfaits mais la pratique ne l'est pas. L'alternance pacifique n'est pas une pratique dans les OSC. Elle est contraire à la culture locale qui l'assimile à une défaite : *«Quand on accède au trône on y reste»*. Les OSC ont été, de par leur mission, à la base de la promotion de la démocratie (éducation civique) bien qu'elles ne soient pas elles-mêmes démocratiques.

### 3.2 Transparence

Selon les participants à l'atelier, mis à part les premiers responsables, les autres membres n'ont aucune information sur l'état des finances. Par ailleurs, les OSC ne font pas la promotion de la transparence au niveau du Gouvernement. Il leur manque les compétences et la prise de conscience par rapport à leur rôle à ce niveau.

La situation identique se retrouve au niveau des entreprises, à la différence que les syndicats au niveau de la CMDT tentent ce travail mais sans succès.

### 3.3 Tolérance

La tolérance est pratiquée dans les OSC ; et les organisations religieuses font sa promotion.

### 3.4 Pacification / construction de la Paix

Les OSC sont pacifiques, elles militent pour la paix et sont créées pour la paix selon les participants à l'atelier. Depuis la crise ivoirienne, le mouvement pour la Paix est actif à Sikasso. Il existe aussi des ONG spécialisées dans la prévention et la gestion des conflits.

### **3.5 Equité du genre**

La pratique de l'équité du genre est favorisée par le fait que les partenaires au développement exigent la présence des femmes comme l'une des conditions de leur financement. Par ailleurs, beaucoup de types d'OSC font la promotion de l'équité du genre.

### **3.6. Eradication de la pauvreté**

De nombreuses OSC luttent contre la pauvreté à travers la construction d'infrastructures socio-sanitaires, routières, l'initiative d'AGR, etc.

## **IV. Impact**

### **4.1 Elaboration des politiques**

Dans une certaine mesure les OSC de Sikasso influencent les politiques publiques au niveau du Administration locale à travers les opportunités de dialogue avec les représentants du pouvoir local. Mais, elles n'ont pas la force d'influencer les politiques publiques au niveau du Gouvernement. Elles l'ont tenté dans le cadre de la lutte contre les OGM sans y parvenir.

### **4.2 Responsabilité du Gouvernement et des entreprises**

Les différents types d'OSC n'arrivent pas à contrôler les performances de l'Etat ni au niveau de l'Administration locale ni au niveau du Gouvernement et à les tenir pour responsables.

Selon les participants, les remarques et critiques sont sans suite : *«L'Etat est plus malin que les OSC, il ne prend pas en compte nos critiques. Mais on les fait quand même.»*

Les OSC ne contrôlent pas non plus les performances des entreprises afin de les tenir pour responsables.

### **4.3 Préoccupations des populations**

Selon les participants à l'atelier, les OSC sont mises en place pour répondre aux préoccupations des populations. C'est leur raison d'être. Mais dans la pratique les moyens manquent pour atteindre ce but. En ce qui concerne la confiance que la population leur accorde, au début, elle existait, mais au fil du temps elle s'est effritée, surtout lorsque les attentes ne sont pas satisfaites. Il en est de même pour le respect, il est fonction du degré de satisfaction des attentes.

### **4.4 Autonomisation**

De nombreuses OSC ont comme objectif l'autonomisation des populations marginalisées, mais elles rencontrent des obstacles tels que le poids des coutumes et le manque de moyens. Aussi, les différents types d'OSC éduquent et informent les populations surtout à travers les formations, ateliers, sensibilisation, etc. Les principaux thèmes de formation et d'éducation sont : le VIH/SIDA, le trafic d'enfants, la lutte contre la pauvreté, le genre, etc.

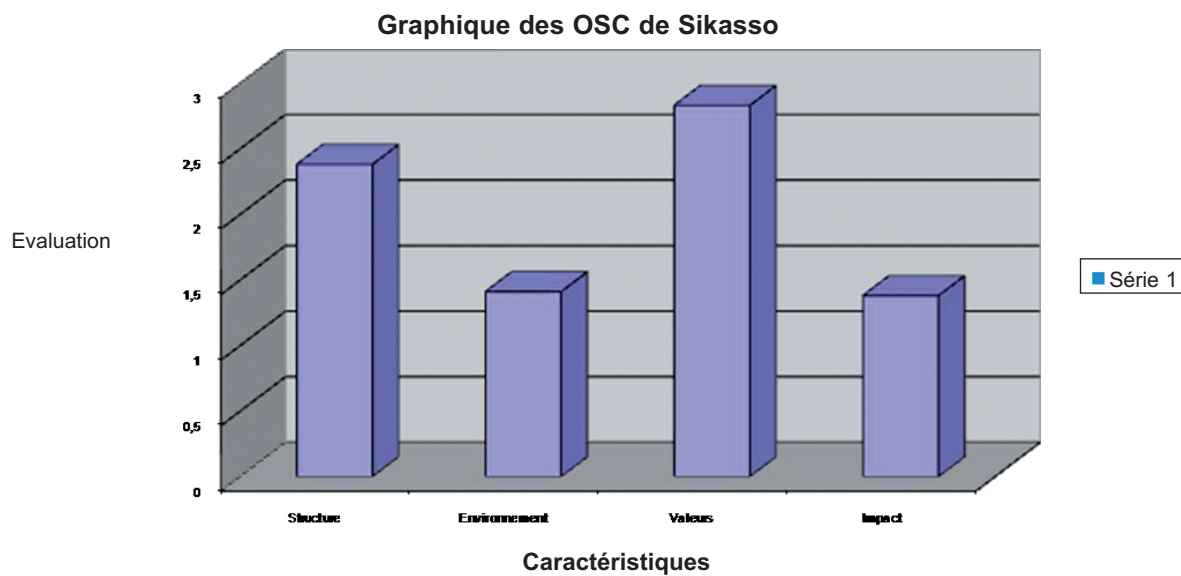
Selon les participants à l'atelier, les OSC ne participent pas à l'amélioration des conditions matérielles d'existence des populations, c'est l'idéologie qui s'améliore, c'est à dire la mentalité des populations. Il y a cependant un minimum d'acquis grâce à la mise en œuvre de la politique nationale de lutte contre la pauvreté à laquelle les OSC s'attèlent.

### **4.5 Satisfaction des besoins de la société**

Ce sont surtout les syndicats qui font pression sur le Gouvernement pour répondre aux besoins pressants de la société. Mais les effets ne sont pas très perceptibles.

Les différents types d'OSC et, particulièrement les coopératives de producteurs de coton, subviennent elles-mêmes aux besoins de la société à travers les prestations de service.

Enfin, selon les participants à l'atelier, les OSC sont plus efficaces que l'État dans la provision des besoins sociaux, dans la mesure où le gouvernement n'arrive pas à satisfaire les populations. Donc, ce sont les OSC qui le font à travers leurs multiples actions.



Dans l'évaluation des caractéristiques les notes vont de 0 à 4.

### Conclusion

La société civile dans le cercle de Sikasso est relativement forte. L'arène est animée par la CR/ONG et le Centre Djoliba qui servent de locomotive aux autres. Les OSC féminines sont nombreuses et combatives mais elles souffrent d'un manque d'information et l'insuffisance de ressources humaines.

## Cercle de Kadiolo

### I. Structure

#### 1.1 Présentation des OSC (Typologie des OSC)

Suite aux travaux de l'atelier organisé le 13 août 2006 sur les organisations de la société civile dans le cercle de Kadiolo, on retrouve 11 types d'OSC (les **organisations de service** étant absentes du cercle) qui sont :

- **Les organisations traditionnelles**

Ce sont les *tons* de jeunes, les associations des chasseurs, les associations de femmes, les *ton-tines* des femmes, etc.

- **Les organisations communautaires et autonomes**

Les ASACO, les CGS (Comités de Gestion Scolaire) mis en place par les bénéficiaires, les coopératives des producteurs de coton, etc.

- **Les organisations religieuses**

Nous avons l'AMUPI dont l'essentiel du travail porte sur le dialogue inter religieux, la prévention et la gestion des conflits.

- **Les organisations des affaires**

On retrouve les associations des commerçants.

- **Les organisations de travail**

Dans le cercle on retrouve le syndicat des transporteurs routiers, le SYCOV, l'UNTM, le SYLDEF, la CSTM, le SNEC.

- **Les organisations d'auto-emploi**

Elles sont représentées ici par l'Association des artisans, la Chambre des métiers.

- **Les organisations culturelles**

Les associations de chasseurs interviennent dans le cadre de la conservation de la nature, le renforcement de la protection des personnes et des biens.

- **Les organisations philanthropiques**

Les associations *tonw* de jeunes et de femmes dans le cadre des travaux agricoles (*Tonw dabakala* de Noumousso et de Koko, et dans tous les autres villages du cercle) apportent leur aide aux populations nécessiteuses.

- **Les organisations de plaidoyer**

La CAFO est présente dans le cercle, l'une de ses missions ainsi que celle de l'Association des Femmes de Kadiolo (AFK) consistent à mener des actions tendant à promouvoir l'ascension économique et politique des femmes. Grâce à leur perspicacité, des femmes ont été élues conseillères municipales dans les communes de Kadiolo, Loulouni et Diou.

- **Les organisations de soutien (aux organisations de la société civile)**

Dans le cercle, aucune organisation n'a comme seule vocation le soutien aux autres organisations de la société civile.

- **Les organisations sectorielles des organisations de la société civile**

On trouve entre autres la FELASCOM, la coordination locale des ONG, la CAFO, l'union des CPC, etc.

## 1.2. Ancrage des OSC

### 1.2.1 Insertion des OSC dans le tissu social

Dans le cadre du temps consacré par les populations aux OSC, la majorité des participants à l'atelier, affirment que les populations répondent bénévolement chaque fois qu'elles sont sollicitées par les OSC. Mais elles ne leur donnent pas de l'argent comptant ou des biens en nature.

Selon l'atelier, les actions des différents types d'OSC sont efficaces. C'est le cas par exemple des CPC qui se sont illustrées dans le cadre des projets de développement communautaires. Cependant, leur vitalité laisse à désirer dans l'ensemble, car elles ne sont pas toutes actives.

### 1.2.2 Capacités organisationnelles des 11 types d'OSC dans le cercle de Kadiolo

Il existe des coordinations mises en place par les OSC. C'est ainsi que la majorité des associations et ONG féminines se retrouvent au sein de la CAFO. L'AFK regroupe les associations féminines des différents quartiers de Kadiolo, les CPC sont regroupées en union de coopératives des producteurs de coton, la Chambre des métiers regroupe les différentes associations d'artisans, les ONG de la place se retrouvent au sein de la coordination locale des ONG. Mais, il n'existe pas d'organisation de soutien formel aux OSC.

Par ailleurs, il ressort d'un avis majoritaire que la plupart des OSC tentent d'agir dans un cadre réglementaire. Elles sont régulièrement déclarées auprès de l'Administration et respectent les dispositions statutaires et réglementaires en vigueur. Mais, les organisations traditionnelles telles que les associations des chasseurs, tontines des femmes, les associations de jeunes, majoritairement analphabètes font exception à la règle. Elles ne possèdent pas d'acte administratif (récépissé) et agissent dans l'informel.

### 1.2.3. Etat des ressources des différents types d'OSC

Selon l'atelier, les OSC n'ont pas les ressources financières adéquates car elles n'ont que les frais d'adhésion et les cotisations de leurs membres. Mais, les CPC font exception à cette situation, car leurs caisses sont alimentées par les ristournes provenant de la vente du coton. Il en est de même pour les ONG qui bénéficient de l'appui de partenaires extérieurs.

Pour ce qui concerne les capacités matérielles, là encore seules les CPC et les ONG sont équipées. A ce sujet, l'atelier a donné comme exemple la CPC de Fanidiama qui possède deux gros porteurs (camions d'une capacité de 10 tonnes), deux mobylettes, un véhicule de service pour le secrétaire général, une ambulance, des magasins de stockage, etc.

Les ressources humaines adéquates font défaut au sein des différents types d'OSC. Ce phénomène constitue une des tares de la société civile au niveau local. Mais les OSC tentent de la combler par le recours aux différents services techniques de l'Etat comme le SLACAER, le service de la conservation de la nature, etc.

## II. Environnement

### 2.1. Environnement légal

Selon la majorité, le processus d'enregistrement est simple et direct si le dossier de demande est au complet, l'Administration délivre le récépissé sans aucune difficulté. On relève quand même quelques cas d'indécatesse. Pour ce qui concerne la liberté de critique, l'atelier affirme que la plupart des OSC se réservent de critiquer le Gouvernement. Elles ne vont jamais vers l'information et se réfugient dans la rumeur.

Les facilités relatives aux impôts, notamment le processus conduisant aux exonérations serait long et fastidieux pour les OSC. Et d'ailleurs, la

plupart d'entre elles ignorent les avantages que leur confère leur statut.

Quant au régime des impôts accordé aux donateurs on peut noter que le Réseau des radios transfrontalières regroupant le Mali, le Burkina Faso et la Côte d'Ivoire a vu ses donateurs bénéficier de certaines facilités de la part des autorités administratives.

## **2.2. Relations Etat / OSC**

La quasi totalité des participants estiment que les OSC sont bien accueillies au niveau de l'Administration et bénéficient de l'appui conseil de ses services techniques. Elles sont aussi libres et indépendantes de l'Etat. Il existe des opportunités de dialogue entre l'Etat et les OSC, notamment, les procédures d'élaboration des PEDSC, les assises du CLO, etc.

Le soutien de l'Etat aux OSC, lui, s'exprime en terme d'appui conseil et de caution morale.

## **2.3. Relations OSC/entreprises**

Selon l'atelier, les rapports OSC/entreprises sont timides et souffrent d'un déficit d'information. Ainsi, la CMDT et les CPC ont souvent du mal à accorder leurs violons dans le cadre de leur collaboration. L'atelier pense aussi que les CPC ne sont pas indépendantes de la CMDT. Les opportunités de dialogue entre entreprises et OSC se traduisent par les rencontres mensuelles des CPC avec la CMDT et les formations que celle-ci organise à leur intention. Pour ce qui concerne le soutien des entreprises aux OSC, il apparaît que la CMDT soutient certaines associations féminines. C'est ainsi qu'à Kadiolo, elle a eu à faire un appui financier et matériel (matériel agricole et bœufs de labour) à AFK. Son soutien aux CPC s'exprime en terme d'appui technique, matériel et financier.

## **III. Valeurs**

### **3.1. Démocratie**

Selon l'atelier les différents types d'OSC du cercle font preuve de démocratie en leur sein. L'exemple le plus frappant est celui des CPC qui sont à cheval sur les dispositions statutaires. Cependant, pour des raisons de leadership, les responsables d'OSC ne respectent pas certaines règles du jeu démocratique. Ainsi, l'alternance est synonyme de déchéance, de défaite, d'humiliation, ce qui pousse les uns et les autres à se maintenir à leurs postes, nonobstant les dispositions statutaires et réglementaires bien explicites. Mais, les différents types d'OSC sont à la base de la promotion de la démocratie car beaucoup d'entre elles pilotent des programmes de gouvernance et d'éducation civique.

### **3.2 Transparence**

Du point de vue de la majorité de l'atelier, la transparence est de mise au sein des OSC car elles rendent compte malgré quelques cas de surfacturation. Mais à certains niveaux, on constate une absence de compte-rendu et une rétention de l'information par un groupuscule.

La promotion de la transparence par les différents types d'OSC au niveau du Gouvernement bute à des obstacles socioculturels. La majorité d'entre elles ignorent que cette promotion fait partie de leurs prérogatives. Les OSC manquent aussi de compétences nécessaires pour mener cette activité. Et c'est la même situation qui prévaut par rapport à la promotion de la transparence par les différents types d'OSC au niveau des entreprises à l'exception des CPC qui fournissent un minimum d'effort dans ce sens dans le cadre de ses relations avec la CMDT.



### 3.3. Tolérance

Selon l'atelier, la tolérance est l'une des composantes de la culture du terroir. Les populations et les OSC vivent en parfaite symbiose sans tenir compte des confessions religieuses ou de l'appartenance politique des unes et des autres. Un des atouts du milieu c'est que malgré les différences d'ordre religieux ou politique, les populations parviennent à transcender les difficultés. Ici les femmes de confessions chrétienne et musulmane collaborent quotidiennement et se retrouvent au sein des mêmes OSC en parfaite symbiose.

La promotion de la tolérance, elle aussi, fait partie du quotidien des OSC. Dans leurs programmes de gouvernance, elles promeuvent la tolérance comme un des piliers de la démocratie.

### 3.4. Pacification / construction de la paix

Les OSC s'impliquent dans la gestion des conflits communautaires. Mais, d'une manière générale, le cercle de Kadiolo, à l'extrême sud du Mali, est une zone de paix. Elle ne connaît pas les conflits intercommunautaires ou les conflits armés autour des ressources naturelles.

### 3.5 Equité du genre

A Kadiolo, les OSC exhortent les femmes à occuper des postes de responsabilité. Seulement le nombre de femmes qualifiées pose souvent problème. Aujourd'hui, à tous les niveaux, on commence à prendre conscience de l'importance du rôle de la femme dans le processus de développement et c'est pourquoi, la promotion de l'équité du genre est devenue une partie du programme de certaines OSC. Et grâce à la combativité de l'AFK, de la CAFO et de l'exigence des bailleurs de fonds, les femmes commencent à connaître une ascension politique (conseillères communales) et économique.

### 3.6. Eradication de la pauvreté

Malgré la faiblesse de leurs moyens, le but de toutes les OSC est la lutte contre la pauvreté. Elles s'investissent dans la recherche de financement pour la mise en œuvre des activités génératrices de revenus, le changement de comportement et la construction d'infrastructures : CSCOM, salles de classe, ponts, centres d'alphabétisation, etc.

Par ailleurs, les différents types d'OSC font la promotion de la lutte contre la pauvreté par la communication pour un changement de comportement, mais, cette initiative de promotion de la lutte contre la pauvreté manque souvent aux organisations traditionnelles.

## IV Impact

### Elaboration des politiques

A l'unanimité, les participants estiment que les différents types d'OSC n'influencent jamais les politiques ni au niveau de l'Administration locale ni au niveau du Gouvernement.

### 4.2. Responsabilité du Gouvernement

Selon l'atelier, les différents types d'OSC ne contrôlent pas les performances de l'Etat ni au niveau de l'Administration locale ni au niveau du Gouvernement afin d'engager sa responsabilité. On peut néanmoins noter que suite aux nombreuses exactions des forces de l'ordre sur les orpailleurs dans la commune de Misséni, l'Association des commerçants du cercle a pris attache avec le Ministère de la Sécurité afin de mettre fin aux rackets.

### 4.3 Entreprises

D'une manière générale, les différents types d'OSC ne sont pas capables de contrôler les performances des entreprises et à engager leurs responsabilités, car elles ignorent les prérogatives qui sont les leurs en la matière. Seules les CPC contrôlent les performances de la CMDT

par rapport à ses prestations (commercialisation du coton graine, qualité des semences et intrants, etc.).

#### **4.4 Préoccupations des populations**

Les OSC sont créées pour répondre aux préoccupations des populations. Mais faute de moyens adéquats, l'atteinte des objectifs fixés reste aléatoire. Les projets sont conçus d'une manière participative pour répondre aux préoccupations des bénéficiaires. Aussi, les OSC étant constituées de membres élus, il va de soi qu'elles bénéficient de la confiance populaire.

#### **4.5. Autonomisation**

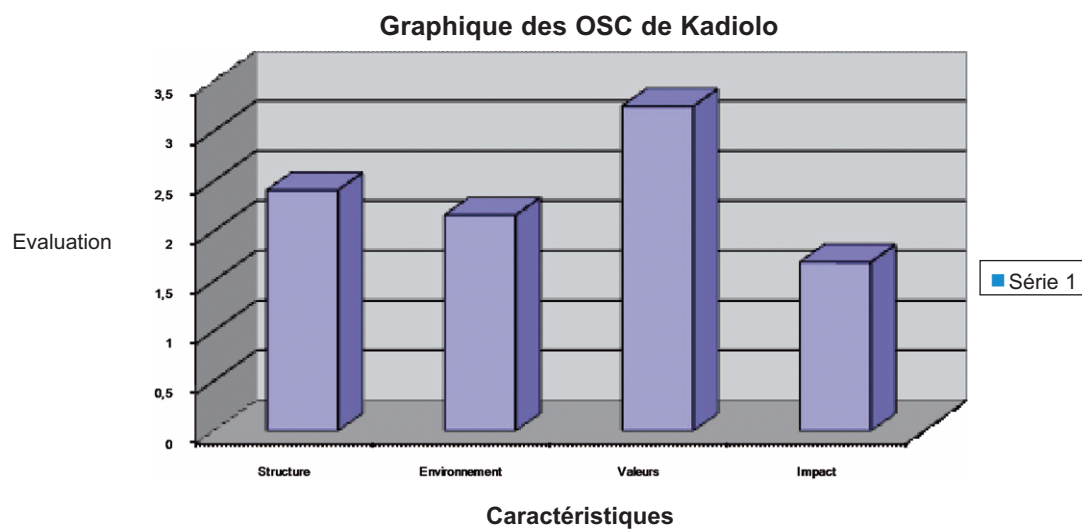
Les différents types d'OSC participent à l'autonomisation des populations marginalisées à travers des actions sociales. C'est par exemple le cas de l'ONG ADAC et de la CAFO. Elles jouent un rôle d'information et d'éducation des populations. L'ONG ADAC s'est encore illustrée à ce niveau par la sensibilisation des populations sur les dangers de la traite des enfants et de l'information – éducation des professionnels du sexe sur les comportements à risque. D'autres OSC encadrent les femmes dans le domaine du leadership féminin, ce qui a permis à plusieurs femmes de se porter candidates aux élections communales. A travers les radios communautaires, les ASACO informent les populations sur les dangers des IST (Infection Sexuellement Transmissibles) et le VIH/SIDA. Elles les invitent à un changement de comportement et à se faire vacciner.

L'unanimité est faite autour du rôle des OSC dans l'amélioration des conditions d'existence des populations surtout dans les domaines sanitaire, nutritionnel, scolaire et des transports. C'est grâce aux différentes OSC et notamment les CPC que beaucoup de villages ont pu avoir leurs CSCOM et leurs écoles.

#### **4.6. Satisfaction des besoins pressants de la société**

Une très large majorité de l'atelier pense que les OSC se réservent et ne font aucune pression sur le Gouvernement pour répondre aux besoins pressants de la société. Elle reconnaît aussi le rôle des OSC dans le fait de Satisfaction des besoins pressants de la société à travers des prestations de service ou la promotion d'initiatives d'auto assistance. Ici encore, on fait allusion aux CPC. Au moment de la vente du coton, une somme est retenue pour les projets de développement communautaires : CSCOM, hydraulique villageoise, désenclavement (ponts), écoles, etc. Cependant, la minorité affirme que toutes les OSC ne subviennent pas aux besoins de la société, parce que certaines n'existent que de nom et ne sont donc, que des organisations de façade.

L'opinion générale s'accorde sur l'efficacité des OSC par rapport à l'Etat.



Dans l'évaluation des caractéristiques les notes vont de 0 à 4.

### Conclusion

Comme la plupart des zones productrices de coton, la vie des OSC a été marquée dans le temps par les Associations villageoises et aujourd'hui par les coopératives de producteurs de coton. L'arrivée des OSC est plus récente et c'est plutôt la chambre locale des métiers et les associations de commerçant qui ont été les leaders des OSC.

## Informations de base sur le secteur de la Société Civile de la Région de Ségou

»»»» Niono

»»»» Tominian

»»»» Ségou

### Cercle de Niono

#### I. Structure

##### 1.1 Présentation des OSC (typologie)

Sur les 12 types d'OSC mentionnés, la Conclusion des travaux de l'atelier du 16 août 2006 révèle l'existence de 11. Il manque les organisations de service. On y retrouve alors :

- **Les organisations traditionnelles.**

Il y a différents types d'organisations traditionnelles : différentes associations féminines telles que l'association des Femmes Bamanan «*Bamanan Ton*» et l'association des Femmes Bwa. On y compte aussi les associations de chasseurs et celles des jeunes, des sociétés de culture (Tiéke Ton).

- **Les organisations communautaires et autonomes**

Elles se composent des ASACO, des APE, des CGS et des associations villageoises dont certaines sont devenues par la suite des coopératives.

- **Les organisations religieuses**

C'est l'AMUPI qui gère les problèmes généraux de religion (observation de la lune, fixation des jours de fêtes, prêche, médiation, etc.). Comme autres organisations religieuses musulmanes on

recense aussi des sectes comme Anesardine et la secte des «pieds nus», les chrétiens ont, eux aussi, leurs associations. Celles-ci interviennent beaucoup dans le développement par la réalisation d'infrastructures scolaires, la prise en charge de certains malades, les dons aux populations et la médiation.

- **Les organisations des affaires**

Ce sont, entre autres, le groupement des entrepreneurs, des compagnies de transport, l'association des commerçants de riz, etc.

- **Les organisations de travail**

Elles sont composées par les différents démembrements des syndicats nationaux. Mais la plus active est celle de l'éducation.

- **Les organisations d'auto emploi**

On compte ici des associations non formelles, c'est-à-dire rarement recensées au niveau de l'Administration comme exemples nous avons les associations des tailleurs, des coiffeurs, des soudeurs, des commerçants détaillants, etc.

- **Les organisations culturelles**

La plupart des associations jouent aussi un rôle culturel. On a ainsi, la troupe *Kabako* de l'Association des jeunes de Niono, l'Association des

des femmes *bwa*, celle des femmes *bamanan*, l'Association des griots dont le président est Binké Diabaté.

- **Les organisations philanthropiques**

Les associations religieuses et particulièrement les catholiques et les associations traditionnelles œuvrent dans le sens de la philanthropie.

- **Les organisations de plaidoyer**

A Niono il y a deux associations de plaidoyer : la CAFO et l'ONG Jigi. La CAFO plaide pour la cause des femmes et des enfants en situation difficile ; l'ONG Jigi plaide pour la cause des personnes vivant avec le VIH/Sida.

- **Les organisations de soutien aux OSC**

Le rôle d'organisation de soutien est joué par la CAFO, l'ONG Jigi et l'AMAPROS.

- **Les organisations sectorielles des OSC**

Comme organisations sectorielles des associations de la société civile on recense la CAFO, la coordination des ONG, la FELASCOM, etc.

## 1.2 Ancrage des OSC

### 1.2.1 Insertion des OSC dans le tissu social

Les populations ne consacrent pas toujours leur temps aux OSC surtout pendant la campagne agricole. Certaines OSC reçoivent de l'argent de la part des populations, surtout de la catégorie socioprofessionnelle des commerçants. Les organisations religieuses sont celles qui reçoivent le plus d'argent et des biens en nature. Ainsi, chaque année les jeunes de Niono se chargent d'entretenir toutes les mosquées et tous les cimetières.

Les 11 types d'OSC présentes dans le cercle de Niono agissent généralement de façon efficace pour le développement. Les OSC sont présentes là où les populations ont le plus besoin d'elles :

éducation, santé, formation, alphabétisation, accès à l'eau potable, assainissement, initiation d'AGR, etc. Elles ne sont cependant pas toutes actives.

### 1.2.2 Etat des ressources des différents types d'OSC

Dans le cercle de Niono, on compte plusieurs coordinations et réseaux constitués par les différentes OSC de Niono. Il y a la CAFO, le groupement des producteurs laitiers connu sous le nom de *Danaya Nono*, la Coordination des producteurs de riz, la Coordination des commerçants détaillants, la Coordination locale des ONG, etc. Il existe aussi des organisations de soutien aux OSC : la CAFO, l'AMUPI et l'Association des griots ayant servi de médiateur pour atténuer le conflit qui opposait l'AEEM (Association des Élèves et Étudiants du Mali) à la direction de l'IFM (Institut de Formation des Maîtres).

Les OSC agissent d'une manière générale dans un cadre réglementaire, la plupart d'entre elles disposent de leur récépissé et déposent périodiquement des rapports au niveau des Administrations compétentes. Mais il convient aussi de noter que d'autres, comme les organisations traditionnelles, agissent dans l'informel.

### 1.2.3 Capacités des différents types d'OSC du cercle de Niono dans le domaine des ressources

Les OSC sont pauvres. Elles rencontrent des difficultés dans la mobilisation des ressources financières. A part certaines ONG, la plupart d'entre elles fonctionnent sur la base des cotisations de leurs membres et des crédits accordés par les caisses d'épargne. Les moyens matériels font réellement défaut aux OSC à l'exception des ONG plus importantes comme ALPHALOG. Les ressources humaines font également défaut.